



**Deuxième actualisation du Document de référence 2010 et
rapport financier semestriel déposé auprès de l'Autorité
des Marchés Financiers (AMF) le 29 août 2011**

Première actualisation du Document de référence 2010 déposée auprès de l'AMF le 13 mai 2011 sous le numéro D.11-0168-A01.

Document de référence 2010 enregistré auprès de l'AMF le 12 avril 2011 sous le numéro R.11-012.



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'AMF le 29 août 2011 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

Chapitre 1	Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2011	
1.1	Préambule	4
1.2	Faits majeurs du premier semestre 2011	4
1.3	Données financières du Groupe BPCE	
1.3.1	Résultats du Groupe BPCE	6
1.3.2	Métiers du groupe	7
1.3.3	Compte de résultat par secteur	8
1.3.4	Banque commerciale et Assurance	8
1.3.5	Banque de Financement et d'Investissement, Epargne et Services Financiers Spécialisés	13
1.3.6	Participations financières	17
1.3.7	Activités en gestion extinctive et hors métiers	18
1.3.8	Structure financière du Groupe BPCE	19
1.4	Données financières du groupe BPCE SA	20
Chapitre 2	Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice	21
Chapitre 3	Gestion des risques	
3.1	Informations relatives au risque de crédit et de contrepartie	21
3.2	Risques de marché	23
3.3	Risques de liquidité et de taux	25
3.4	Stress tests européens	27
3.5	Risques liés à la garantie de BPCE en faveur de Natixis concernant une partie de la GAPC	28
3.6	Risques liés à la gestion pour compte propre de l'ex CNCE ¹	29
3.7	Recommandation du forum de stabilité financière en matière de transparence financière	30
3.8	Risques juridiques	37
Chapitre 4	Gouvernement d'entreprise	
4.1	Assemblée générale mixte de BPCE	40

¹ Caisse Nationale des Caisses d'Epargne

Chapitre 5	Information financière	
5.1	Comptes consolidés résumés IFRS du Groupe BPCE au 30 juin 2011	
5.1.1	Bilan consolidé	44
5.1.2	Compte de résultat consolidé	46
5.1.3	Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	47
5.1.4	Tableau de variation des capitaux propres	48
5.1.5	Tableau de variation des flux de trésorerie	49
5.1.6	Annexe aux états financiers du Groupe BPCE	51
5.1.7	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du Groupe BPCE	75
5.2	Comptes consolidés résumés IFRS du groupe BPCE SA au 30 juin 2011	
5.2.1	Bilan consolidé	77
5.2.2	Compte de résultat consolidé	79
5.2.3	Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	80
5.2.4	Tableau de variation des capitaux propres	81
5.2.5	Tableau de variation des flux de trésorerie	82
5.2.6	Annexe aux états financiers du groupe BPCE SA	84
5.2.7	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du groupe BPCE SA	109
Chapitre 6	Informations complémentaires	
6.1	Réduction du capital par annulation de l'autocontrôle	111
6.2	Capital de BPCE au 30 juin 2011	112
6.3	Documents accessibles au public	112
Chapitre 7	Responsables du contrôle des comptes	112
Chapitre 8	Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel	114
Chapitre 9	Table de concordance	115

Chapitre 1 Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2011

1.1 Préambule

Les éléments financiers présentés au titre du premier semestre 2011 et les informations comparatives au titre du premier semestre 2010 ont été établis en appliquant les principes et méthodes comptables conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture.

Ce rapport de gestion présente les performances du Groupe BPCE et du groupe BPCE SA constitués autour de l'organe central BPCE, créé le 31 juillet 2009 suite au rapprochement des groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Les résultats du groupe BPCE SA seront présentés de façon synthétique, car l'activité et les résultats des deux groupes sont étroitement liés. Les principales différences de périmètre concernent au premier semestre 2011 :

- l'exclusion du holding CE Holding Promotion, et donc de ses participations dans Nexity, Habitat en Région et Erixel ;
- les contributions des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, qui participent au résultat du groupe BPCE SA *via* les certificats coopératifs d'investissement (CCI), à la rubrique « quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence ». Les CCI représentent 20 % du capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, sont dépourvus de droit de vote et détenus par Natixis.

1.2 Faits majeurs du premier semestre 2011

1.2.1 Environnement économique et financier

Au premier semestre 2011, la reprise économique, pourtant avérée, demeure encore atypique, fragile et structurellement faible dans les pays avancés. Celle-ci a notamment été affectée par l'accentuation de la crise de la dette souveraine grecque et par les prémices d'une contagion à d'autres pays européens (Espagne, Italie, Portugal...). Dans ce contexte, une forte aversion pour le risque et des mouvements de marchés erratiques ont été constatés. En effet, la progression des taux à long terme (OAT 10 ans) a été moins élevée que celle des taux courts et les spreads de crédit se sont légèrement retendus affectant particulièrement les valeurs financières. Ainsi, le CAC 40 clôture le semestre à 3 982 points avec une amplitude de 460 points sur la période (minimum le 16 mars 2011 : 3 697 points et maximum le 18 février 2011 : 4 157 points). En parallèle, sur le marché des devises, l'euro s'est fortement apprécié face au dollar (l'euro clôture ainsi au 30 juin 2011 à 1,45 dollar versus 1,27 au 30 juin 2010 et 1,34 au 31 décembre 2010).

1.2.2 Remboursement intégral des actions de préférence et des titres super subordonnés à l'État

Le Groupe BPCE a remboursé la totalité des fonds propres qui avaient été apportés par l'État à l'occasion de la création du nouveau groupe :

- Le solde des actions de préférence détenues par l'État a été racheté mi-mars 2011, soit 1,2 milliard d'euros ;
- 1 milliard d'euros de titres super subordonnés a également été remboursé, soit le solde des émissions souscrites par la SPPE (filiale à 100% de l'Etat).

Cette opération a conduit à une diminution des capitaux propres part du groupe de 2,2 milliards d'euros au cours du premier semestre 2011.

1.2.3 Cession d'Eurosic et de Foncia

Le Groupe BPCE a cédé ses participations dans Eurosic via Nexity (32,1 %) et la Banque Palatine (20,1 %) à Batipart, Covea et ACM Vie pour un montant de 318 millions d'euros le 15 juin dernier. Le résultat de l'opération génère un gain de 167 millions d'euros enregistré en « Gains ou pertes sur autres actifs » intégrant la matérialisation de plus values latentes sur immeubles.

Par ailleurs, BPCE a cédé le 26 juillet sa participation dans Foncia au consortium regroupant Bridgepoint et Eurazeo pour un montant de 711 millions d'euros. Sur le plan financier, cette vente se traduit par un impact négatif de 141 millions d'euros sur le compte de résultat du semestre, inscrit en « Gains ou pertes sur autres actifs ». Cette cession s'accompagne d'un réinvestissement aux côtés du consortium à hauteur de 200 millions d'euros dans le véhicule de reprise de Foncia sous forme d'actions, d'obligations et d'obligations remboursables en actions.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique Ensemble 2010-2013, qui vise notamment à recentrer l'immobilier sur les seules activités de financement.

Ces deux cessions d'actifs ont un impact positif sur le compte de résultat du groupe et conduisent à une libération de fonds propres Core Tier 1 de l'ordre de 1,1 milliard d'euros soit l'équivalent de 30 points de base.

1.2.4 Participation au plan de soutien en faveur de la Grèce

Le Groupe BPCE participe au plan de soutien en faveur de la Grèce, celui-ci concerne les titres arrivant à maturité avant le 31 décembre 2020.

L'exposition bancaire du groupe au risque souverain grec est de 1,1 milliard d'euros (en nominal) hors portefeuille de négociation dont 317 millions pour les échéances jusqu'à 2020 couvertes par le plan. L'exposition assurance du groupe, nette de la participation des assurés, est de 104 millions dont 73 millions pour les échéances entrant dans l'application du plan de soutien.

Basé sur un taux de dépréciation de 21 %, l'impact de la décote comptabilisée par le groupe est de 83 millions d'euros au niveau du coût du risque et de 55 millions d'euros sur le résultat net part du groupe.

1.3 Données financières du Groupe BPCE

1.3.1 Les résultats du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE a confirmé sur le premier semestre 2011 la progression sensible des revenus de ses métiers cœurs.

en millions d'euros	Groupe BPCE		Variation		Métiers "cœurs"		Variation	
	S1-2011	S1-2010	montant	%	S1-2011	S1-2010	Montant	%
Produit net bancaire	12 038	11 946	92	0,8%	10 784	10 449	335	3,2%
Frais de gestion	-8 102	-7 938	-164	2,1%	-6 851	-6 684	-167	2,5%
Résultat brut d'exploitation	3 936	4 008	-72	-1,8%	3 933	3 765	168	4,5%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>67,3%</i>	<i>66,4%</i>	--	<i>0,9 pts</i>	<i>63,5%</i>	<i>64,0%</i>	--	<i>-0,5 pts</i>
Coût du risque	-924	-970	46	-4,7%	-700	-844	144	-17,1%
Résultat d'exploitation	3 012	3 038	-26	-0,9%	3 233	2 921	312	10,7%
Résultat des entreprises MEE	105	110	-5	-4,5%	102	107	-5	-4,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	45	-108	153	ns	12	4	8	ns
Résultat avant impôt	3 162	3 040	122	4,0%	3 347	3 032	315	10,4%
Impôts sur le résultat	-1 020	-902	-118	13,1%	-1 059	-948	-111	11,7%
Intérêts minoritaires	-196	-193	-3	1,6%	-242	-230	-12	5,2%
Résultat Net part du groupe	1 946	1 945	1	0,1%	2 046	1 854	192	10,4%

MEE : mise en équivalence

Produit net bancaire (PNB)

Le groupe, avec 12 038 millions d'euros, affiche une légère croissance de ses revenus de 0,8 % par rapport au premier semestre 2010 dans un environnement difficile. Le PNB des métiers cœurs, en hausse de 3,2 %, s'élève à 10 784 millions d'euros, reflet notamment de la politique de synergies de revenus entre Natixis et les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Frais de gestion

Affectés par l'effet de la taxe systémique bancaire, les frais de gestion progressent de 2,1 % et s'établissent à 8 102 millions d'euros ; une progression limitée de 1,6 % hors impact de la taxe.

Au premier semestre 2011, le coefficient d'exploitation ressort à 67,3 % pour le groupe et poursuit son amélioration pour les métiers cœurs avec une baisse de 0,5 point pour s'établir à 63,5 %.

Résultat d'exploitation

Au 30 juin 2011, le résultat brut d'exploitation s'élève à 3 936 millions d'euros.

Le coût du risque est en baisse de 4,7 % par rapport au premier semestre 2010. Retraité de la dépréciation de la dette grecque, il s'établit à 841 millions d'euros soit une diminution entre les deux semestres de l'ordre de 13 %. Il traduit un profil de risque modéré avec notamment une division par deux des risques pondérés des actifs placés en gestion extinctive de Natixis (GAPC) par rapport au 30 juin 2010 et la poursuite active de la gestion des portefeuilles.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 3 012 millions d'euros.

Résultat net part du groupe

Après prise en compte du résultat des entreprises mises en équivalence, qui intègre principalement la contribution de CNP Assurances, les gains ou pertes sur autres actifs liés notamment aux cessions Foncia et Eurosic, de la charge d'impôt sur les sociétés en hausse de 13,1% ainsi que des intérêts minoritaires, le résultat net part du groupe s'établit à 1 946 millions d'euros au premier semestre 2011.

1.3.2 Les métiers du groupe

Le Groupe BPCE a redéfini ses métiers dans le cadre de son projet stratégique Ensemble 2010-2013. Son organisation s'est recentrée autour du développement de ses deux métiers cœurs :

La Banque commerciale et Assurance inclut :

- le réseau Banque Populaire regroupant les 20 Banques Populaires et leurs filiales, le Crédit Maritime Mutuel et les sociétés de caution mutuelle ;
- le réseau Caisse d'Épargne constitué des 17 Caisses d'Épargne ;
- le Financement de l'immobilier, dont les résultats reflètent essentiellement la contribution du groupe Crédit Foncier ;
- l'Assurance, l'International et les Autres réseaux, qui comprend principalement la participation du groupe dans CNP Assurances, BPCE Assurances, les filiales internationales et outre-mer (dont BPCE IOM) et Banque Palatine.

La Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés englobe les métiers cœurs de Natixis :

- la banque de financement et d'investissement, qui se positionne comme la banque de la clientèle grandes entreprises et institutionnels ;
- l'épargne avec la gestion d'actifs, l'assurance vie et la banque privée et, depuis le troisième trimestre 2010, le métier de Capital investissement issu de la scission de Natixis Private Equity et ayant pour vocation à être une activité pour compte de tiers ;
- les services financiers spécialisés, qui regroupent les métiers de l'affacturage, du crédit-bail, du crédit à la consommation, des cautions et garanties, de l'ingénierie sociale, des paiements et des titres.

Le pôle des Participations financières est le troisième secteur opérationnel, constitué par les participations du groupe dans Nexity et MeilleurTaux, ainsi que celles de Natixis avec Coface et les activités de Natixis Private Equity pour compte propre résiduelles.

Le pôle Activités en gestion extinctive et hors métiers regroupe notamment :

- la contribution de la Gestion active des portefeuilles cantonnés (GAPC) de Natixis et les activités en gestion extinctive de compte propre et gestion déléguée de l'ex-CNCE ;
- la contribution de l'organe central et des holdings du groupe ;
- les impacts des activités cédées ou en cours de cessation ;
- les éléments relatifs aux dépréciations de valeur des écarts d'acquisition et aux amortissements des écarts d'évaluation, ces éléments relevant de la stratégie d'acquisition de participations menée par le groupe.

1.3.3 Compte de résultat par secteur

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance		BFI, Epargne et SFS		Participations financières		Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Groupe BPCE		Variation	
	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	Montant	%
Produit net bancaire	7 636	7 429	3 148	3 020	875	803	379	694	12 038	11 946	92	0,8%
Frais de gestion	-4 899	-4 836	-1 952	-1 848	-714	-697	-537	-557	-8 102	-7 938	-164	2,1%
Résultat brut d'exploitation	2 737	2 593	1 196	1 172	161	106	-158	137	3 936	4 008	-72	-1,8%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>64,2%</i>	<i>65,1%</i>	<i>62,0%</i>	<i>61,2%</i>	<i>81,6%</i>	<i>86,8%</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>67,3%</i>	<i>66,4%</i>	<i>--</i>	<i>0,9 pts</i>
Coût du risque	-612	-651	-88	-193	-20	-16	-204	-110	-924	-970	46	-4,7%
Résultat des entreprises MEE	94	99	8	8	4	3	-1	0	105	110	-5	-4,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12	3	0	1	-5	4	38	-116	45	-108	153	ns
Résultat avant impôt	2 231	2 044	1 116	988	140	97	-325	-89	3 162	3 040	122	4,0%
Impôts sur le résultat	-737	-672	-322	-276	-55	-50	94	96	-1 020	-902	-118	13,1%
Intérêts minoritaires	-16	-15	-226	-215	-44	-28	90	65	-196	-193	-3	1,6%
Résultat net part du groupe	1 478	1 357	568	497	41	19	-141	72	1 946	1 945	1	0,1%

Les deux métiers cœurs du groupe, Banque commerciale et Assurance et Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés, présentent un PNB en progression de 3,2 % et un résultat net part du groupe en hausse de 10,4 %. Leur contribution est prépondérante pour le groupe : le poids relatif du PNB de Banque commerciale et Assurance par rapport à celui généré par l'ensemble du groupe est de 65 %, celui de Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés est de 27 %.

1.3.4 Banque commerciale et Assurance

L'activité du pôle a été soutenue sur la période, dans un contexte de taux bas.

en millions d'euros	Banques Populaires		Caisses d'Épargne		Financement de l'immobilier		Assurance, International et Autres Réseaux		Banque commerciale et Assurance		Variation	
	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	Montant	%
Produit net bancaire	3 208	3 102	3 438	3 359	462	480	528	488	7 636	7 429	207	2,8%
Frais de gestion	-2 014	-1 978	-2 232	-2 239	-314	-281	-339	-338	-4 899	-4 836	-63	1,3%
Résultat brut d'exploitation	1 194	1 124	1 206	1 120	148	199	189	150	2 737	2 593	144	5,6%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>62,8%</i>	<i>63,8%</i>	<i>64,9%</i>	<i>66,7%</i>	<i>68,0%</i>	<i>58,5%</i>	<i>64,2%</i>	<i>69,3%</i>	<i>64,2%</i>	<i>65,1%</i>	<i>--</i>	<i>-0,9 pts</i>
Coût du risque	-274	-342	-169	-170	-102	-63	-67	-76	-612	-651	39	-6,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	10	0	0	4	3	83	86	94	99	-5	-5,1%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	5	7	5	-2	5	0	-3	-2	12	3	9	ns
Résultat avant impôt	932	799	1 042	948	55	139	202	158	2 231	2 044	187	9,1%
Impôts sur le résultat	-317	-281	-364	-322	-15	-41	-41	-28	-737	-672	-65	9,7%
Intérêts minoritaires	-4	-4	0	0	0	-3	-12	-8	-16	-15	-1	6,7%
Résultat net part du groupe	611	514	678	626	40	95	149	122	1 478	1 357	121	8,9%

Les résultats du pôle sont en hausse de 8,9 % par rapport au premier semestre 2010. Les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne contribuent fortement à cette progression et représentent 87 % du résultat du pôle. Par ailleurs, le métier Financement de l'immobilier connaît une forte diminution suite notamment aux impacts du risque souverain.

Les Banques Populaires

Le réseau affiche une croissance significative de son fonds de commerce : + 1,6 % de particuliers actifs et équipés, + 2,8 % de clients professionnels actifs établis et + 5,3 % d'entreprises.

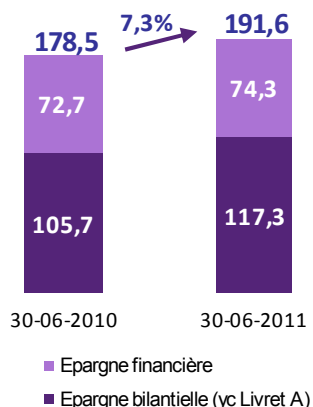
Bonne performance commerciale sur l'ensemble des segments de marché

Les encours d'épargne des Banques Populaires ont augmenté de 7,3 % à 191,6 milliards d'euros portés par la progression de l'épargne bilantielle (+ 11,0 %) sur l'ensemble des marchés. L'épargne financière, quant à elle, augmente légèrement à 74,3 milliards d'euros (+ 2,1 %), dans un contexte favorisant l'assurance-vie au détriment des OPCVM.

La clientèle des particuliers porte un intérêt plus prononcé pour les produits d'épargne bilantielle et l'assurance vie. Ainsi, les encours de dépôts à vue augmentent de 6,4 % pour atteindre 16,8 milliards d'euros et l'assurance vie de 7,2 % à 42,1 milliards d'euros à fin juin 2011. La conquête du Livret A a également permis de collecter près de 4,8 milliards d'euros au premier semestre 2011.

La clientèle des professionnels, entreprises et institutionnels a privilégié les produits tels que les dépôts à vue (+ 21,5 % à 28,9 milliards d'euros) et les comptes à terme (+ 13,8 % à 18,1 milliards d'euros), au détriment des supports OPCVM (- 5,0 % à 27,7 milliards d'euros).

Encours d'épargne (en milliards d'euros)



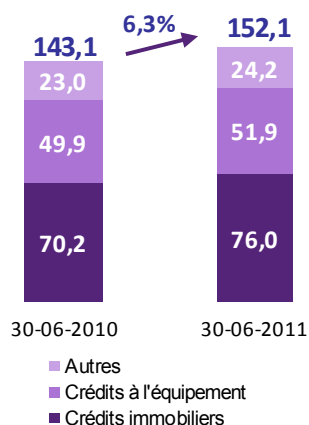
Progression des encours de crédit

L'encours global de crédit atteint 152,1 milliards d'euros au 30 juin 2011, en hausse de 6,3 %.

Il présente une augmentation de 7,4 % sur le marché des particuliers, à 83,6 milliards d'euros, portée par les crédits à l'habitat (+ 8,3 % à 76,0 milliards d'euros). L'activité continue de bénéficier du dynamisme du marché de l'immobilier et du niveau peu élevé des taux d'emprunt. Les encours de crédits à la consommation restent stables à 7,0 milliards d'euros.

Sur le marché des professionnels, entreprises et institutionnels, les encours progressent de 5,0 %. Concernant les crédits à l'équipement, la production s'étant maintenue à un niveau élevé, l'encours s'élève à 51,9 milliards d'euros fin juin 2011 (+ 4,1 %).

Encours de crédits (en milliards d'euros)



Résultats financiers

Les revenus des Banques Populaires traduisent ce dynamisme de l'activité, avec un produit net bancaire de 3 208 millions d'euros, en hausse de 3,4 % par rapport au premier semestre 2010.

en millions d'euros	S1-11	S1-10	Variation	
			Montant	%
Marge d'intérêt	1 918	1 879	39	2,1%
Commissions	1 217	1 161	56	4,8%
Autres produits et charges	73	62	11	18,2%
Produit net bancaire	3 208	3 102	106	3,4%

La marge d'intérêt s'établit ainsi à 1 918 millions d'euros, en hausse de 2,1% par rapport au premier semestre 2010. Par ailleurs, les commissions progressent de 4,8 % à 1 217 millions d'euros grâce aux commissions de crédits, aux commissions sur épargne financière et du fait de la hausse des encours d'assurance vie.

Les frais de gestion s'établissent à - 2 014 millions d'euros, -1,8 % sous l'effet notamment des impacts négatifs des nouvelles taxes bancaires.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 1 194 millions d'euros (+ 6,2 %). En conséquence, le coefficient d'exploitation s'améliore de 1 point, à 62,8 %.

Le coût du risque, en baisse de 20,1 %, s'élève à - 274 millions d'euros, et affiche un taux trimestriel variant entre 34 et 43 points de base sur encours bruts de crédits à la clientèle début de période.

La contribution des Banques Populaires au résultat net du pôle s'élève à 611 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2010 (+ 18,9 %).

Les Caisses d'Épargne

Le réseau affiche une croissance significative de son fonds de commerce : + 2,3 % de particuliers actifs, + 8,5 % de clients professionnels actifs et + 11,3 % d'entreprises actives.

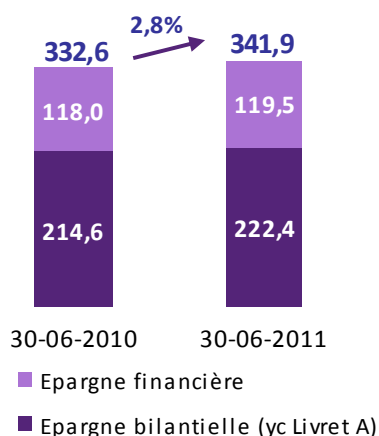
Une collecte qui résiste face à la banalisation du Livret A

Les encours de collecte ont progressé de 2,8 % depuis le 30 juin 2010 et s'élèvent à 341,9 milliards d'euros.

Les encours sur le segment des particuliers ont légèrement progressé (+ 1,6 %), malgré les effets conjugués de la banalisation du Livret A et d'un taux de rémunération bas. Le Livret A augmente sensiblement (+1,4%), l'épargne-logement et les emprunts « réseau » progressent respectivement de 3,3 % et 10,5 % tandis que les dépôts à vue et les comptes à terme diminuent respectivement de 5,8 % et 10,4%. L'épargne financière enregistre des performances contrastées, marquées par une collecte dynamique sur l'assurance vie (+ 5,1 % d'encours sur un an) au détriment des encours d'OPCVM sur supports monétaires (- 19,2 %).

Les encours des marchés des professionnels, entreprises et institutionnels progressent de 15,4 % ; le contexte favorisant les dépôts à vue (+ 21,6 %) et l'assurance-vie (+16,8%).

Encours d'épargne (en milliards d'euros)



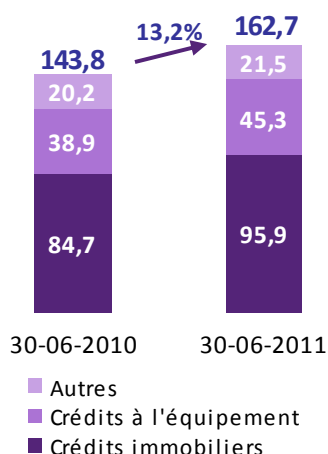
Bonne dynamique des activités de crédits sur tous les marchés

Les encours de crédits progressent sur l'ensemble des marchés à 162,7 milliards d'euros (+ 13,2 % sur un an), conséquence notamment de la reprise de la production de crédits immobiliers et des renégociations dans un contexte de taux bas.

Sur le marché des particuliers, les engagements de crédits enregistrent un niveau élevé et les encours de crédits une hausse de 11,6 % à 97,6 milliards d'euros, portée par le crédit à l'habitat (+ 12,8 %). Le crédit à la consommation progresse de 4,8 % à 10,8 milliards d'euros dans un marché où la concurrence s'est intensifiée avec une présence accrue des établissements spécialisés.

La croissance des crédits aux entreprises et aux clients institutionnels est restée forte, avec un encours de 65,1 milliards d'euros, en hausse de 15,6 % par rapport au 30 juin 2010 ; portée par les crédits immobiliers (+ 17,9 %) et les crédits à l'équipement (+ 16,4 %).

Encours de crédit (en milliards d'euros)



Résultats financiers

Le produit net bancaire progresse de plus de 2% ; des résultats commerciaux et une configuration favorable de la courbe des taux permettant de palier les effets négatifs de la baisse de la marge de centralisation.

en millions d'euros	S1-11	S1-10	Variation	
			Montant	%
Marge d'intérêt	2 201	2 212	-11	-0,5%
Commissions	1 242	1 125	117	10,4%
Autres produits et charges	-5	22	-27	ns
Produit net bancaire	3 438	3 359	79	2,4%

La marge d'intérêt s'établit ainsi à 2 201 millions d'euros , stable par rapport au premier semestre 2010.

Les commissions progressent de 10,4 % à 1 242 millions d'euros. Les commissions sur l'épargne financière augmentent sous l'effet de la croissance des encours sur l'assurance vie, les autres commissions bénéficient de la hausse des forfaits, des commissions de crédits et des indemnités de remboursement anticipé. Ces effets positifs sont minorés par la baisse du taux de commissionnement sur la centralisation du Livret A impactant les commissions sur épargne centralisée.

Les frais de gestion, stables, enregistrent des effets contrastés : effets favorables de la réduction des coûts informatiques suite à la migration vers une plate-forme unique pour l'ensemble des Caisses d'Épargne, et aux gains de productivité induits minorés par les nouvelles taxes bancaires.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 1 206 millions d'euros (+ 7,7 % par rapport au premier semestre 2010), avec un coefficient d'exploitation en amélioration de 1,8 point à 64,9 %.

Le coût du risque reste à un niveau contenu , à - 169 millions d'euros. Du fait de la structure de la clientèle, il affiche un taux trimestriel variant entre 19 et 23 points de base sur encours bruts de crédits à la clientèle début de période.

La contribution des Caisses d'Épargne au résultat net du pôle atteint 678 millions d'euros (+ 8,5 %).

Financement de l'immobilier

Le Crédit Foncier constitue l'essentiel du sous-pôle Financement de l'immobilier tant en terme de production que de résultats financiers. La production sur le marché des particuliers a atteint 3,4 milliards d'euros, en légère hausse par rapport au premier semestre 2010. Sur le marché des entreprises, la production est maintenue à un niveau identique à celui de 2010, à 1,2 milliard d'euros. Cette tendance démontre la bonne tenue de l'activité malgré un environnement économique du secteur tertiaire fragile.

Le PNB du sous-pôle Financement de l'immobilier s'établit à 462 millions d'euros, en diminution de 3,8 % par rapport au premier semestre 2010.

Les frais de gestion s'élèvent à - 314 millions d'euros, intégrant notamment la taxe systémique bancaire et la taxe frais de contrôle ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel), ainsi que l'impact de la renégociation des accords d'intéressement.

La contribution atteint 40 millions d'euros, divisée de moitié sous l'effet d'un coût du risque multiplié par deux qui s'explique essentiellement par la prise en compte sur le Crédit Foncier du risque souverain de - 58 millions d'euros en coût du risque.

Assurance, international et autres réseaux

L'Assurance montre une très bonne dynamique commerciale :

- la contribution de BPCE Assurances au résultat net du Groupe BPCE s'établit à 7 millions d'euros. Il bénéficie de la croissance du chiffre d'affaires de 8,2 %, de la dynamisation des ventes sur les produits Autos (+ 8,8 %), Multi-Risque Habitation (+ 7,8 %) et Garantie des Accidents de la Vie (+ 5,9 %), d'un effet volume/prix positif sur les primes émises et d'une amélioration de la sinistralité ;
- CNP Assurances affiche un chiffre d'affaires de 15,3 milliards d'euros (- 13,7 %). L'activité épargne en Europe est en fort repli lié au contexte de concurrence des produits bancaires bilantiels et à la moindre épargne des ménages dans un environnement économique difficile. A l'inverse, les segments de la retraite, de la prévoyance et des couvertures de prêts poursuivent une bonne dynamique. Le résultat publié de CNP Assurances s'élève à 543 millions d'euros, stable par rapport au premier semestre 2010. Sa contribution au résultat net du Groupe BPCE est de 81 millions d'euros.

L'International reflète majoritairement les résultats du Groupe BPCE International et Outre-Mer (BPCE IOM) :

- sa contribution au résultat net du pôle atteint 14 millions d'euros, multipliée par deux par rapport au premier semestre 2010, notamment suite à l'amélioration du coût du risque (- 25,0 %) ;
- les autres filiales internationales regroupent essentiellement les activités de VolksBank International (VBI) et de Natixis Algérie, et contribuent à hauteur de - 8 millions d'euros au résultat du pôle.

Enfin, le résultat des Autres réseaux s'élève à 55 millions d'euros intégrant principalement les bons résultats de la Banque Palatine ; progression du produit net bancaire de 8,6 %, porté notamment par l'amélioration de la marge nette d'intérêt, et une baisse du coût du risque (divisé par près de deux).

1.3.5 Banque de Financement et d'Investissement, Épargne et Services Financiers Spécialisés

Ce secteur regroupe les trois métiers cœurs de Natixis ; sa contribution au résultat du Groupe BPCE s'entend après prise en compte des intérêts minoritaires à hauteur de 28 % et intégration des coûts et profits de restructuration au sein des métiers.

en millions d'euros	BFI		Epargne		SFS		BFI, Epargne et SFS		Variation	
	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	Montant	%
Produit net bancaire	1 631	1 621	945	861	572	538	3 148	3 020	128	4,2%
Frais de gestion	-877	-826	-669	-616	-406	-406	-1 952	-1 848	-104	5,6%
Résultat brut d'exploitation	754	795	276	245	166	132	1 196	1 172	24	2,0%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>53,8%</i>	<i>51,0%</i>	<i>70,8%</i>	<i>71,5%</i>	<i>71,0%</i>	<i>75,5%</i>	<i>62,0%</i>	<i>61,2%</i>	--	<i>0,8 pts</i>
Coût du risque	-34	-157	-12	-14	-42	-22	-88	-193	105	-54,4%
Résultat avant impôt	720	639	272	239	124	110	1 116	988	128	13,0%
Impôts sur les bénéfices	-216	-192	-66	-49	-40	-35	-322	-276	-46	16,7%
Intérêts minoritaires	-138	-127	-62	-63	-26	-25	-226	-215	-11	5,1%
Résultat net part du groupe	366	320	144	127	58	50	568	497	71	14,3%

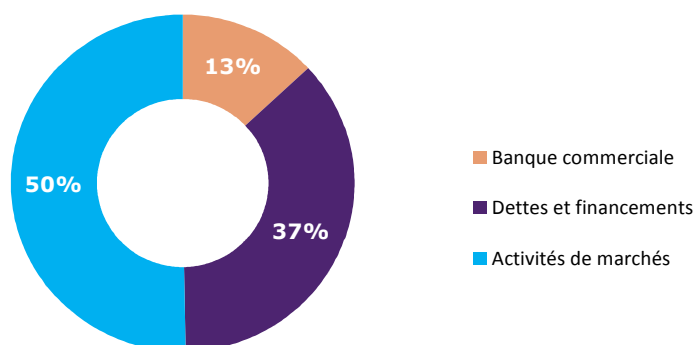
Les résultats du premier semestre 2011, à 568 millions d'euros, s'inscrivent en hausse de 14,3 %. Dans un environnement de marché instable (tension sur les dettes européennes, baisse du dollar) et d'aversion aux risques croissante des investisseurs, cette progression souligne les bonnes performances des trois métiers cœurs de Natixis.

Banque de Financement et d'Investissement (BFI)

Le pôle BFI affiche un PNB stable par rapport au premier semestre 2010 toutefois affecté par le Crédit Portfolio Management ou CPM (- 34 millions d'euros sur un an) et un effet change défavorable (- 23 millions d'euros sur la période). Retraité de ces éléments, la performance de la BFI serait en hausse de 4 % avec toutefois des résultats contrastés selon les métiers :

- La Banque commerciale dégage un PNB de 214 millions d'euros, en retrait de 21 %, reflet d'une sélectivité accrue depuis le deuxième semestre 2010 et de l'alourdissement des coûts de la liquidité sur la période ;
- Les Dettes et financements réalisent un résultat de 608 millions d'euros en légère hausse de 4 % en dépit d'un effet change défavorable de - 16 millions d'euros. Seul le Real Estate pénalisé par une référence 2010 atypique (effet favorable de la décote d'un dossier en 2010) enregistre un PNB en retrait sur la période ;
- Les activités de marché progressent de 10 % par rapport au premier semestre 2010. L'ensemble des activités à l'exception du Corporate Solution (- 14 % ; diminution du volume de marge sur portefeuille) concourent à ces bons résultats. Les revenus du Fixed Income et Trésorerie progressent de 14 % à 538 millions d'euros soutenus notamment par les activités primaires (plate-forme de dettes + 48 %) et le Crédit Intermédiation (+ 39 %). Enfin, le pôle Actions, porté par la forte contribution de l'activité Clientèle (+ 45 %), voit ses revenus croître de 17 % à 170 millions d'euros.
- Le poste « Credit Portfolio Management et divers » impacte le PNB de - 28 millions d'euros ce semestre.

Poids des métiers (hors CPM et divers) dans le PNB du pôle BFI au 1^{er} semestre 2011



Les charges d'exploitation (y compris frais de restructuration) de la BFI s'élèvent à - 877 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport au premier semestre 2010. Cette hausse des frais de gestion résulte de la progression des rémunérations variables (+ 5 %), de l'évolution des effectifs sur un an (+ 199 ETP) et des charges informatiques (recours plus important au personnel externe).

Le coût du risque s'établit à - 34 millions d'euros, à comparer au niveau élevé atteint fin juin 2010. Il permet au pôle BFI de porter ses bénéfices à 366 millions d'euros au premier semestre 2011 contre 320 millions d'euros un an plus tôt soit une hausse de 14,4 %.

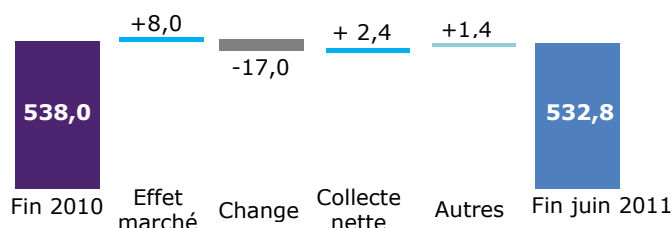
Épargne

Suite à l'accord donné le 21 mars dernier par l'autorité de la concurrence européenne, le premier semestre 2011 a vu la concrétisation du partenariat avec Rothschild Sélection R puis le rapprochement des équipes de 1818 Partenaires et de Sélection R.

Sous l'impulsion de la Gestion d'actifs et de l'Assurance, les revenus du pôle Epargne augmentent de 9,8 % sur un an à 945 millions d'euros :

- Les encours de la Gestion d'actifs à 532,8 milliards d'euros progressent à change constant de 2,3 % soit près de 12 milliards d'euros sur 6 mois, grâce à un effet marché positif de 8,0 milliards d'euros et une collecte nette de 2,4 milliards d'euros. La collecte, toujours bien orientée en Asie et aux Etats-Unis avec la plate-forme de distribution centralisée se traduit par un volume d'actifs gérés de 216,5 milliards d'euros au 30 juin 2011, en hausse de 7,1% sur le semestre, qui contraste avec la poursuite d'une légère décollecte sur la zone européenne (- 0,8 % depuis fin 2010).

Encours sous gestion (en milliards d'euros)



- L'évolution favorable des marchés actions et des taux ainsi que le développement des encours sont à l'origine de la croissance du PNB de la Gestion d'actifs de 8 % à 721 millions d'euros (+ 12 % à change constant). Au 30 juin 2011, le taux de rémunération moyen des encours sous gestion s'accroît de 1,3 point de base sur un an ;
- Dans un marché fortement concurrentiel, l'Assurance affiche d'excellentes performances avec des encours qui s'élèvent à 37,8 milliards d'euros au 30 juin 2011, supérieurs de 7 % à ceux du 30 juin 2010. La Prévoyance, soutenue par les réseaux BPCE accroît également sa dynamique commerciale avec un chiffre d'affaires en hausse de 26% sur un an. Porté par ces éléments et l'évolution favorable des taux, le PNB de l'Assurance augmente de 49 % sur un an.
- La Banque Privée, accroît son PNB de 8 % par rapport au premier semestre 2010 à 51 millions d'euros, évolution essentiellement imputable à l'intégration de Sélection R au 31 mars 2011 (effet périmètre de 3,2 millions d'euros).
- En revanche, le PNB du Capital investissement fléchit de 35 % à 33 millions d'euros et résulte essentiellement de la revalorisation du portefeuille.

L'évolution des charges d'exploitation sur le pôle Epargne, + 56 millions d'euros sur un an, provient essentiellement de la Gestion d'actifs. Elle résulte notamment de l'augmentation des effectifs sur la période, de la hausse des rémunérations variables (en lien avec les règles de partage de la valeur aux Etats-Unis) mais également du développement des nouveaux projets qui représente près de 40 % de l'augmentation des frais de gestion.

Avec un coût du risque en recul de 2 millions d'euros, après prise en compte des dépréciations des titres grecs pour 7,9 millions d'euros, le pôle Epargne affiche un résultat net contributif de 144 millions d'euros en hausse de 13,4 %.

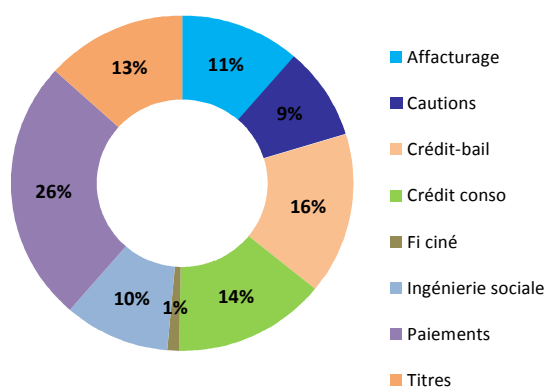
Services Financiers Spécialisés (SFS)

Le PNB des Services Financiers Spécialisés à 572 millions d'euros, en hausse globale de 6,3 %, reflète une situation économique et financière qui reste encore contrastée :

Portés par le dynamisme commercial des deux réseaux, les revenus des Financements spécialisés progressent de 13 % avec notamment de très bons résultats sur les Cautions et garanties financières (+ 20 % en lien avec la dynamique du marché des prêts à l'habitat), le Crédit à la consommation (+ 17 %) et l'Affacturage (+ 13 % sous l'impulsion du chiffre d'affaires affacturé en hausse de 21 %). Le crédit-bail affiche également une bonne tenue avec une croissance de 8 %.

En revanche, sensiblement pénalisés par l'activité Titres qui subit les conséquences d'un marché peu porteur (PNB en repli de 10 %), les résultats des métiers de Services spécialisés demeurent stables à 278 millions d'euros, preuve de leur bonne résistance.

Poids des métiers dans le PNB du pôle Services Financiers Spécialisés au premier semestre 2011



Sur un an, les frais de gestion du pôle restent stables tandis que le coût du risque augmente de 20 millions d'euros. Cette évolution du coût du risque provient de dépréciations sur les titres grecs d'un montant de 6 millions d'euros concernant l'activité Cautions et Garanties financières et de l'actualisation de l'étude statistique ainsi que la progression des dossiers de surendettement concernant l'activité de Crédit consommation .

A fin juin le résultat net contributif du pôle de Services Financiers Spécialisés se situe à 58 millions d'euros en progression de 16,0 % par rapport au premier semestre 2010.

1.3.6 Participations financières

Les intérêts du groupe dans ses participations (dont Nexity et Coface) sont identifiés dans le pôle Participations financières.

en millions d'euros	Participations financières		Variation	
	S1-11	S1-10	Montant	%
Produit net bancaire	875	803	72	9,0%
Frais de gestion	-714	-697	-17	2,4%
Résultat brut d'exploitation	161	106	55	51,9%
Coût du risque	-20	-16	-4	25,0%
Résultat des entreprises MEE	4	3	1	33,3%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-5	4	-9	ns
Résultat avant impôt	140	97	43	44,3%
Impôts sur le résultat	-55	-50	-5	10,0%
Intérêts minoritaires	-44	-28	-16	57,1%
Résultat net part du groupe	41	19	22	ns

Avec un résultat net contributif multiplié par deux sur un an, le pôle Participations financières confirme son redressement sur le premier semestre 2011, grâce aux bonnes performances commerciales et financières de Nexity et de Coface.

Nexity

Nexity réalise de très bonnes performances de son *backlog* (carnet de commandes), en progression de 23 % sur le semestre à 3,4 milliards d'euros. Ce dynamisme résulte notamment des prises de commandes sur le Tertiaire qui représentent 576 millions d'euros hors taxe au 30 juin 2011.

En revanche, le chiffre d'affaires affiche un léger repli avec des résultats contrastés selon les pôles d'activité :

- L'activité Logement dégage un chiffre d'affaires de 795 millions d'euros en hausse de 1 % impulsé par les activités de lotissement et la promotion résidentielle en Italie ;
- Le chiffre d'affaires du Tertiaire fléchit légèrement, notamment par le report sur 2012 d'une partie du chiffre d'affaires attendu initialement sur l'immeuble Basalte de la Défense (suite de l'incendie survenu le 17 mars 2011) ;
- Le pôle Services et Distribution recule 10 % à 238 millions d'euros

	S1-11	S1-10	Variation
Logement	795	786	1,1%
Tertiaire	181	184	-1,6%
Services & Distribution	238	265	-10,2%
Autres	1	2	ns
Chiffre d'affaires	1 215	1 237	-1,8%

Le résultat opérationnel courant de Nexity en hausse de 22 % s'élève à 98 millions d'euros contre 80 millions d'euros au 30 juin 2010 soit un taux de marge opérationnelle de 8 % contre 6,5 % un an plus tôt. Sur le pôle Logement, le redressement de 2,3 points des taux de marge opérationnelle résulte, conformément aux attentes, de la progression des marges attachées aux réservations enregistrées. En revanche, sur le pôle Tertiaire, l'augmentation significative de la marge (+ 4,1 points) n'est pas représentative du taux attendu sur l'année (cession d'immeuble en Italie).

La contribution de Nexity au résultat net du pôle Participations financières du 30 juin 2011 progresse de 47 % sur un an et s'élève à 25 millions d'euros.

Coface

Coface confirme ses bonnes performances commerciales et financières au premier semestre 2011 :

- Le chiffre d'affaires de l'entité s'améliore de 6,8 % sur un an à 853 millions d'euros. Le bon dynamisme de l'affacturage (+ 24,1 %) et plus particulièrement de l'assurance (+ 6,8 %) qui représente 81 % de l'activité masque le léger fléchissement des métiers de services en repli de 2,9% ;
- Le PNB atteint 413 millions d'euros, en hausse de 8 % sous l'action conjuguée de la baisse des charges de sinistralité (baisse du loss ratio de près de 11 points) et du développement de l'activité ;
- Coface poursuit son redressement avec un résultat net contributif de 33 millions d'euros contre 22 millions d'euros un an plus tôt.

Natixis Private Equity

Dans un contexte de marché défavorable, Natixis Private Equity poursuit l'exécution de ses objectifs et limite ses pertes à 13 millions d'euros contre - 17 millions d'euros au premier semestre 2010.

Autres participations financières : MeilleurTaux

Le résultat net des autres participations financières est quasi stable à fin juin 2011 (- 5 millions d'euros contre - 4 millions d'euros un an plus tôt).

1.3.7 Activités en gestion extinctive et hors métiers

en millions d'euros	Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Variations	
	S1-11	S1-10	Montant	%
Produit net bancaire	379	694	-315	-45,4%
Frais de gestion	-537	-557	20	-3,6%
Résultat brut d'exploitation	-158	137	-295	ns
Coût du risque	-204	-110	-94	85,5%
Résultat des entreprises MEE	-1	0	-1	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	38	-116	154	ns
Résultat avant impôt	-325	-89	-236	ns
Impôts sur le résultat	94	96	-2	-2,1%
Intérêts minoritaires	90	65	25	38,5%
Résultat net part du groupe	-141	72	-213	ns

La perte de 141 millions d'euros enregistrée sur le premier semestre 2011, intègre :

Le résultat net part du groupe du sous-pôle Activités en gestion extinctive de 15 millions d'euros traduit un impact peu significatif de la GAPC sur le résultat net du groupe. Sur le premier semestre 2011, la réduction du poids des actifs cantonnés de Natixis se poursuit avec des cessions dans la plupart des catégories d'actifs et notamment sur les

portefeuilles de crédits structurés et vanilles. La baisse significative des expositions a permis une diminution des actifs pondérés de 52 % depuis le 30 juin 2010.

Le résultat net part du groupe du sous-pôle Hors métiers s'élève à - 156 millions d'euros contre 71 millions d'euros au premier semestre 2010 en lien avec :

- Un résultat négatif du hors pôle métiers de Natixis à fin juin 2011, avec notamment la dégradation du spread émetteur sur la dette senior de - 123 millions d'euros (PNB) contre 47 millions d'euros un an plus tôt ;
- Une moindre contribution de la holding BPCE.

1.3.8 Structure financière du Groupe BPCE

Le total du bilan consolidé du Groupe BPCE est de 1 057,2 milliards d'euros au 30 juin 2011, en hausse de 8,8 milliards d'euros sur le semestre.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à près de 46,7 milliards d'euros, en diminution de 1,5 % par rapport au 31 décembre 2010. Cette variation résulte :

- de la prise en compte du résultat du premier semestre 2011 (+ 1,9 milliard d'euros) ;
- des augmentations de capital (+ 0,4 milliard d'euros) ;
- de la distribution de dividendes (- 0,5 milliard d'euros) ;
- de la rémunération associée des TSSDI (- 0,2 milliard d'euros) ;
- du remboursement des TSSDI (- 1 milliard d'euros) ;
- de l'impact du rachat des actions de préférence par l'État (- 1,2 milliard d'euros).

Les actifs pondérés sont estimés à 405* milliards d'euros au 30 juin 2011. Ils sont concentrés sur la Banque commerciale à hauteur de 70 %.

Au 30 juin 2011, les fonds propres Tier One du Groupe sont de 41,4* milliards d'euros, le ratio de Tier One s'établit à 10,2 %* et le ratio de Core Tier One à 8,5 %*.

Le Groupe BPCE a réussi le test de résistance européen, réalisé récemment par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), avec une marge confortable : l'impact du test sur le ratio de Core Tier 1 équivaut à la réduction d'un point de pourcentage du ratio qui s'élèverait alors à 6,8 % au 31 décembre 2012, bien au dessus du seuil de référence de 5 % fixé par l'ABE jugé nécessaire pour assurer la sécurité dans le scénario le plus dégradé. Ces résultats témoignent de la robustesse du Groupe BPCE et de sa résilience.

Le Groupe BPCE bénéficie de notations long terme A+/Aa3/A+ avec une perspective stable.

* estimations au 30 juin 2011 – hors effet floor

1.4 Données financières du groupe BPCE SA

1.4.1 Les résultats du groupe BPCE SA

La formation du résultat du groupe BPCE SA s'entend après retraitement des contributions des entités non consolidées dans ce périmètre et après réintégration de la quote-part de résultat des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne via les certificats coopératifs d'investissement (CCI) détenus par Natixis.

Au 30 juin 2011, le passage entre le résultat net du Groupe BPCE et celui du groupe BPCE SA se résume ainsi :

en millions d'euros	S1-11
Résultat net du Groupe BPCE	1 946
Entités non consolidées ou consolidées selon une méthode différente (1)	-1 378
Contribution Banques Populaires & Caisses d'Épargne (via CCI Natixis)	231
Autres éléments (2)	-139
Résultat net du groupe BPCE SA	661

(1) dont notamment Banques Populaires, Caisses d'Épargne et leurs filiales locales, Nexity

(2) dont les impacts de l'élimination de plus-values d'immeubles suite à la cession d'Eurosic

Le groupe affiche un résultat de 661 millions d'euros, à comparer à un résultat de 787 millions d'euros au 30 juin 2010, bénéficiant d'un effet périmètre significatif suite à l'intégration principalement de Foncia, du groupe Crédit Foncier et de la Banque Palatine au deuxième semestre 2010.

en millions d'euros	S1-11				groupe BPCE SA	S1-10	Variation	
	Banque commerciale et Assurance	BFI, Epargne et SFS	Participations financières	Activités en gestion extinctive et hors métiers			groupe BPCE SA	Montant
Produit net bancaire	908	3 148	433	315	4 804	3 982	822	20,6%
Frais de gestion	-606	-1 952	-367	-515	-3 440	-2 686	-754	28,1%
Résultat brut d'exploitation	302	1 196	66	-200	1 364	1 296	68	5,2%
Coefficient d'exploitation	66,7%	62,0%	84,8%	ns	71,6%	67,5%	--	4,2 pts
Coût du risque	-166	-88	-20	-176	-450	-239	-211	88,3%
Résultat des entreprises MEE	412	8	3	1	424	334	90	26,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-11	0	-5	-102	-118	-112	-6	5,4%
Résultat avant impôt	537	1 116	44	-477	1 220	1 279	-59	-4,6%
Impôts sur le résultat	-38	-322	-20	61	-319	-262	-57	21,8%
Intérêts minoritaires	-98	-226	-8	92	-240	-230	-10	4,3%
Résultat net part du groupe	401	568	16	-324	661	787	-126	-16,0%

Le résultat net du premier semestre 2011 traduit :

- les bonnes performances de la Banque commerciale et Assurance grâce au dynamisme des deux réseaux historiques via les CCI et en dépit de l'impact du risque souverain grec sur le sous-pôle Financement de l'immobilier ;
- les résultats satisfaisants du pôle BFI, Épargne et SFS grâce aux performances de chaque sous-pôle et à un coût du risque normalisé ;
- le redressement financier des participations financières traduisant principalement le retour à la rentabilité de Coface sous l'impact de la nette amélioration de la sinistralité ;
- les pertes du pôle Activités en gestion et Hors métiers induites notamment par la comptabilisation de la moins-value de cession de Foncia et la dégradation du spread émetteur sur la dette senior au sein de Natixis.

1.4.2 Structure financière du groupe BPCE SA

Le total du bilan consolidé du Groupe BPCE est de 726,8 milliards d'euros au 30 juin 2011, en baisse de 14,6 milliards d'euros sur le semestre.

Les capitaux propres part du groupe s'élevèrent à près de 23,2 milliards d'euros, en diminution de 7,9 % par rapport au 31 décembre 2010. Cette variation résulte essentiellement :

- de la prise en compte du résultat du premier semestre 2011 (+ 0,7 milliard d'euros) ;
- de la rémunération associée des TSSDI (-0,2 milliard d'euros) ;
- du remboursement des TSSDI (-1 milliard d'euros) ;
- de l'impact du rachat des actions de préférence par l'État (-1,2 milliard d'euros).

Chapitre 2 Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

Les risques auxquels le Groupe BPCE est exposé restent identiques à ceux décrits dans le chapitre 3 du document de référence 2010 enregistré le 12 avril 2011 et dans sa première actualisation déposée le 13 mai 2011.

Il est précisé que le Groupe BPCE exerce son activité dans un environnement qui par nature fait naître des risques dont certains qu'il ne peut contrôler. En particulier, l'activité, la situation financière et les résultats du groupe sont étroitement liés aux conditions économiques générales ainsi qu'à l'évolution des marchés financiers. Dans ces conditions, un repli et/ou une forte volatilité des marchés financiers ainsi qu'une évolution défavorable des conditions économiques générales seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Chapitre 3 Gestion des risques

3.1 Informations relatives au risque de crédit et de contrepartie

La gestion des risques de crédit et de contrepartie

La mesure des risques repose sur des systèmes de notation adaptés à chaque typologie de clientèle ou d'opérations, dont la Direction des Risques Groupe assume la définition et le contrôle de performance.

La prise de décision au sein du Groupe BPCE s'exerce dans le cadre de procédures de délégation, d'un dispositif de limites afférentes à chaque Groupe client sur base consolidée et d'un principe d'analyse contradictoire faisant intervenir la fonction Risques, avec droit d'appel pouvant donner lieu à saisine du Comité de Crédit de niveau supérieur.

Au cours du 1^{er} semestre de l'année, le département des risques de crédit a mené plusieurs chantiers, en poursuivant son programme de convergence des normes, en complétant le dispositif de limites individuelles Groupe et en réalisant les premiers contrôles du respect du dispositif de plafond interne pour chaque entité du Groupe, permettant ainsi d'enrichir le référentiel des risques de crédit.

En parallèle, sur cette période, chacun des comités contribuant à la surveillance des risques de crédit et de contrepartie s'est tenu, notamment le Comité Watchlist et provisions Groupe qui continue la revue des contreparties sous surveillance et le contrôle de cohérence du provisionnement des principaux dossiers partagés.

Enfin, le dispositif de surveillance des risques de crédit s'est renforcé avec la mise en place de nouveaux indicateurs de suivi du risque.

Ventilation du portefeuille crédit en catégories d'expositions

en millions d'euros	Expositions brutes au 30/06/2011	Rappel 31/12/2010*
Souverains	157 999	151 875
Établissement	150 382	152 378
Entreprise	289 733	293 987
Clientèle de détail	325 966	315 321
Titrisation	45 180	48 545
Actions	13 717	13 936
Total	982 977	976 042

* hors autres actifs

Source: données de gestion risques Groupe

L'encours du groupe reste relativement stable au cours du 1^{er} semestre 2011, progressant de 0,7% à près de 983 milliards d'euros (hors autres actifs). La clientèle de détail et les entreprises, métiers historiques du Groupe, concentrent plus de la moitié des expositions du groupe au 30 juin 2011 (62,6%).

Ventilation du portefeuille crédit par zone géographique (expositions brutes en millions d'euros)

Au 30/06/2011	France	Europe hors France	Amériques	Asie et Océanie	Afrique et Moyen Orient	Total	Rappel 31/12/2010					
							France	Europe hors France	Amériques	Asie et Océanie	Afrique et Moyen Orient	Total
Entreprises	182 633	46 795	43 393	9 078	7 834	289 734	182 491	44 849	48 471	9 772	8 404	293 987
Établissements	88 886	38 546	15 745	5 507	1 698	150 382	90 611	38 591	16 799	4 773	1 604	152 378
Souverains	129 162	9 931	16 860	576	1 469	157 999	131 318	7 727	10 935	691	1 205	151 875
TOTAL	400 681	95 273	75 998	15 162	11 001	598 114	404 420	91 167	76 205	15 235	11 214	598 241

Source: données de gestion risques Groupe

Les expositions brutes du Groupe BPCE sont très majoritairement situées en Europe (83%), dont 67% en France avec une prépondérance du risque souverain national. Les catégories entreprise et établissement présentent une ventilation géographique plus diluée avec respectivement 37% et 41% de leurs expositions hors France.

Ventilation du portefeuille crédit par secteur (expositions brutes en millions d'euros)

AU 30/06/2011	Entreprises	Professionnels	Total	Rappel Entreprises 31/12/2010	Rappel professionnels 31/12/2010	Rappel total 31/12/2010
FINANCE ASSURANCE	61 025	912	61 937	54 207	1 404	55 611
LOCATIONS IMMOBILIERES	35 051	23 047	58 098	32 126	22 355	54 481
IMMOBILIER	24 649	2 298	26 947	23 641	2 276	25 917
HOLDINGS ET DIVERSIFIES	23 969	1 971	25 940	22 687	1 933	24 620
SERVICES	13 625	6 987	20 613	11 990	6 834	18 823
ENERGIE	19 087	359	19 447	18 100	295	18 395
BTP	11 842	6 159	18 000	10 994	6 140	17 133
DISTRIBUTION-COMMERCE	12 763	3 204	15 967	10 524	3 110	13 634
PHARMACIE-SANTE	8 831	6 017	14 848	8 222	5 699	13 921
TRANSPORTS	11 918	2 025	13 943	11 080	1 894	12 974
AGRO-ALIMENTAIRE	8 586	4 832	13 418	8 007	4 433	12 440
BIENS DE CONSOMMATION	8 242	4 189	12 431	7 659	4 235	11 895
CONSTRUCTION MECANIQUE ET ELECTRIQUE	10 195	1 739	11 935	9 348	1 710	11 058
INDUSTRIES DE BASE	8 644	845	9 489	8 078	845	8 923
TOURISME-HOTELLERIE-RESTAURATION	4 134	4 882	9 016	4 044	4 618	8 661
COMMUNICATION	7 935	575	8 510	7 932	617	8 549
COMMERCE INTERNATIONAL DES MATIERES PREMIERES	8 375	0	8 376	8 363	0	8 363
TECHNOLOGIE	5 273	201	5 474	5 200	181	5 381
SERVICES AUX COLLECTIVITES	4 298	156	4 454	4 068	146	4 214
ADMINISTRATION	1 293	14	1 307	617	7	624
AUTRES*	N/A	N/A	N/A	27 102	1 959	29 061
Total	289 735	70 415	360 150	293 987	70 690	364 678

* suite à une évolution méthodologique, les expositions "autres" au 30 juin 2011 ont été réaffectées aux secteurs correspondants.

Source: données de gestion risques Groupe

La répartition des expositions par secteur d'activité présente des différences marquées entre les clientèles « entreprises » et « professionnels ». Plus de 33% des expositions

totales sont portées par les secteurs finance-assurance et locations immobilières ; ce dernier ressort par ailleurs comme le principal secteur d'activité financé chez les « professionnels », représentant à lui seul près d'un tiers de ses encours.

30 expositions souveraines européennes* (modèle ABE**)

30 pays européens En millions d'euros	Expositions directes brutes au 30/06/11	Expositions directes nettes hors dérivés au 30/06/11	dont portefeuille bancaire	dont portefeuille de négociation	Expositions directes en dérivés Position nette à la juste valeur	Expositions indirectes dans le portefeuille de négociation Position nette à la juste valeur	Expositions directes nettes hors dérivés au 31/12/10
Allemagne	2 533	1 257	128	1 130	0	38	347
Autriche	107	99	3	96	0	19	449
Belgique	2 352	2 350	1 452	898	28	25	619
Bulgarie	0	0	0	0	0	0	0
Chypre	124	124	124	0	-1	0	128
Danemark	91	91	90	1	-16	19	106
Espagne	1 924	1 025	56	969	0	22	380
Estonie	0	0	0	0	0	0	0
Finlande	193	177	0	177	33	19	3
France	49 635	44 012	41 776	2 235	164	16	41 973
Grèce	1 233	1 187	1 118	70	0	101	1 262
Hongrie	72	65	55	10	0	8	56
Irlande	264	263	262	0	-11	43	312
Islande	0	0	0	0	0	0	0
Italie	6 273	4 164	2 750	1 414	0	21	3 497
Lettonie	0	0	0	0	-1	0	0
Liechtenstein	0	0	0	0	0	0	0
Lituanie	71	71	0	71	-40	-28	90
Luxembourg	434	410	286	124	0	0	193
Malte	0	0	0	0	0	0	0
Norvège	0	0	0	0	0	19	0
Pays Bas	1 556	1 025	12	1 013	83	19	433
Pologne	478	476	462	13	0	-1	550
Portugal	267	255	168	88	0	31	319
République Tchèque	247	247	247	0	0	0	251
Roumanie	0	0	0	0	0	0	0
Royaume Uni	3	3	3	0	3	19	6
Slovaquie	246	246	246	0	0	0	192
Slovénie	255	255	255	0	0	0	202
Suède	69	69	69	0	0	19	0
TOTAL 30 pays européens	68 430	57 871	49 562	8 309	241	407	51 369

* Exposition du groupe bancaire sur une base consolidée

** Autorité Bancaire Européenne, anciennement Comité Européen des Contrôleurs Bancaires ou CECB

Au 30 juin 2011, la majorité des risques souverains du Groupe BPCE est portée par la France. L'exposition du groupe aux pays limitrophes européens reste mesurée.

3.2 Risques de marché

La gestion des risques de marché

Le pôle risques de marché de la direction des Risques Groupe assure le contrôle de l'activité de marché au sein du Groupe BPCE, qui fait l'objet d'un examen régulier par le Comité des Risques de Marché Groupe au travers des demandes d'investissement des entités du groupe ainsi que du suivi des indicateurs de risques de marché.

Au cours du premier semestre 2011, le pôle risques de marché a initié le chantier de mesure d'une VaR consolidée Groupe au sein d'un outil unique développé en interne par Natixis. Dans ce cadre, un comité de pilotage a été constitué avec Natixis, Bred Banque Populaire, et BPCE pour membres.

En parallèle, le référentiel des risques de marché Groupe a été enrichi et mis à jour, notamment l'encadrement du private equity.

Enfin, la direction des Risques Groupe a participé à la mise en place de la plate-forme commune de refinancement du Groupe, dans l'objectif de sécuriser et d'optimiser la gestion de la liquidité.

Evolution de la VaR sur le périmètre de Natixis

VaR globale Natixis - portefeuille de négociation (VaR 99% 1 JOUR)



Le niveau de VaR 99% 1 jour des portefeuilles de négociation de Natixis s'est établi en moyenne à 16,6 millions d'euros sur un an glissant, avec un maximum constaté de 22,7 millions d'euros le 5 juillet 2010 et un minimum de 12,3 millions d'euros le 23 février 2011.

Après une augmentation mi-2010 liée à la hausse de la volatilité des marchés (crise sur les souverains européens), le niveau de la VaR est revenu à des niveaux plus faibles jusque début 2011. L'augmentation constatée depuis le 1^{er} trimestre 2011 témoigne d'un léger accroissement de l'exposition au risque, avec un pic observé en mai du fait de la volatilité accrue du marché des matières premières, suivi d'une réduction des positions lors de l'aggravation des tensions sur les marchés.

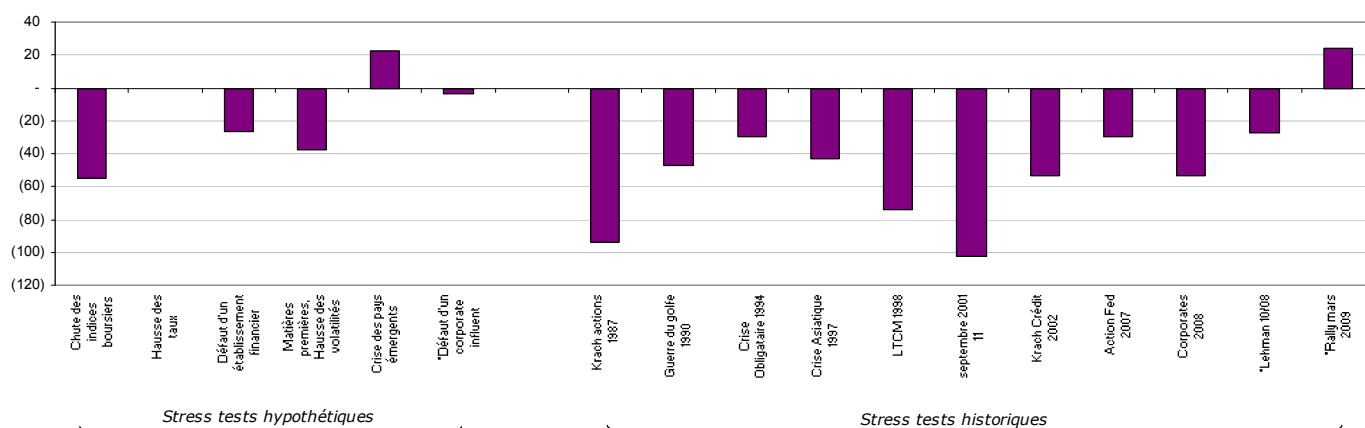
Au cours du 1^{er} trimestre 2011, le niveau de la limite de la VaR globale de Natixis a été réduit à 28 millions d'euros (contre 35 millions d'euros précédemment), ce qui marque la volonté de Natixis de contenir son niveau de risque.

Ventilation de la VaR globale négociation par classe de risque

En millions d'euros	VaR Monte-Carlo Négociation 99% 1 jour			
	30/06/11	31/12/10	Différence	Moyenne
Périmètre Natixis Négociation				
Natixis				
Risque de Taux	8,8	6,9	1,9	9,1
Risque Action	2,3	2,0	0,3	3,0
Risque spécifique Action	1,1	1,0	0,1	1,1
Risque spécifique de Taux	13,4	11,2	2,2	12,3
Risque de Change	1,8	2,9	-1,1	1,9
Total des classes de risques	27,5	24,0	-	-
Effets des compensations	(11,1)	(10,4)	-	-
VAR consolidée	16,4	13,6	-	15,7

L'augmentation de la VaR sur le semestre a principalement porté sur le risque spécifique de taux (+2,2 millions d'euros) et le risque général de taux (+1,9 million d'euros).

Stress tests globaux au 30 juin 2011 (en millions d'euros)



Les stress hypothétiques les plus sensibles concernent la chute des indices boursiers, les matières premières en raison notamment des effets induits par contagion dans ce scénario sur les autres classes d'actifs, ainsi que le défaut d'un établissement financier. Les impacts des autres stress hypothétiques ressortent quasi nuls ou positifs.

Les scénarii historiques les plus importants restent la crise du 11 septembre 2001, le krach actions de 1987 et LTCM 1998. Dans ces trois cas, la sévérité de l'impact est principalement liée au portefeuille Compte Propre du réseau Caisse d'Épargne.

3.3 Risques de liquidité et de taux

La gestion des risques ALM (Asset Liability Management ou gestion actif-passif (GAP))

La direction des Risques Groupe s'inscrit dans l'organisation générale de la maîtrise des risques structurels de bilan (taux, liquidité, change). La fonction Risques ALM y assure le contrôle de second niveau.

Au cours du premier semestre 2011, le pôle Risques ALM a enrichi son référentiel en intégrant de nouveaux indicateurs de contrôle, notamment sur la liquidité, et en respect de l'article 17 ter du règlement CRBF 97-02. En parallèle, il a participé, en étroite collaboration avec la direction Finances Groupe, à la mise à jour du référentiel Gestion actif-passif Groupe.

De plus, l'action des directions des risques des établissements a été renforcée avec le déploiement d'un reporting risques ALM harmonisé. En complément, le pôle risques ALM a mis en place, auprès des établissements des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, des outils d'aide au contrôle des indicateurs de gestion ALM afin d'en faciliter l'analyse.

L'ensemble des reportings des établissements a fait l'objet d'une consolidation au niveau de la direction des Risques Groupe.

3.3.1 Risque de liquidité

Organisation de la gestion du risque de liquidité

Les établissements disposent d'une autonomie de leur gestion de bilan dans un cadre normalisé, à savoir celui du Référentiel GAP Groupe, défini par le Comité GAP Groupe et validé par le Comité des Risques Groupe.

Ainsi, les établissements partagent les mêmes indicateurs de gestion, les mêmes modélisations de risques intégrant la spécificité de leurs activités et les mêmes règles de limites, permettant une consolidation de leurs risques.

Le risque de liquidité au niveau du Groupe est suivi à travers la vision statique et la vision dynamique (pour cette dernière, un scénario normal et trois scénarii de stress sont utilisés).

Gestion du Refinancement

La direction Finances Groupe organise, coordonne et supervise le refinancement du Groupe BPCE sur les marchés.

Pour les besoins à court terme, les principaux émetteurs du groupe sont BPCE et sa filiale Natixis.

Le groupe a mené à bien au cours du 1^{er} semestre 2011 son projet « Stratégie Liquidité », destiné à sécuriser et optimiser l'accès à la liquidité pour l'ensemble du groupe et de ses métiers. Un pool commun de refinancement a été créé entre BPCE et Natixis : les équipes de trésorerie et de gestion du collatéral banques centrales de BPCE et de Natixis ont été regroupées en juin 2011 au sein de Natixis, afin d'assurer une meilleure efficacité de l'accès à la liquidité pour le groupe. Par ailleurs, les enjeux de liquidité sont pris en compte dans les plans d'actions des métiers, s'agissant notamment du renforcement de la collecte d'épargne de bilan.

Pour les besoins de refinancement à moyen et long termes (supérieurs à un an), les principaux émetteurs sont BPCE et la Compagnie de Financement Foncier, filiale du Crédit Foncier de France.

Le programme de refinancement annuel moyen et long termes du Groupe BPCE de 33 milliards d'euros a été réalisé à hauteur de 77 % à fin juillet 2011. Au total, 25,3 milliards d'euros ont été levés, avec une maturité moyenne de 4,6 ans.

Une des priorités du groupe en matière de refinancement sur les marchés est d'assurer une bonne diversification de ses sources de financement :

- les obligations sécurisées représentent 47 % du total des émissions, avec un montant de 11,6 milliards d'euros ;
- le montant des émissions distribuées via le réseau commercial des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne s'élève à 2,8 milliards d'euros, soit 11 % du total émis ;
- 14 % des émissions publiques institutionnelles ont été réalisées sur le marché américain, soit l'équivalent de 9 % des ressources levées.

En termes de réserves de liquidité, le Groupe BPCE dispose, au 30 juin 2011, de 119 milliards d'euros d'actifs disponibles éligibles au refinancement des banques centrales, ou susceptibles de l'être à court terme.

Ratio réglementaire de liquidité

Le coefficient de liquidité réglementaire à 1 mois de l'organe central BPCE s'élève à 121% sur le 1^{er} semestre de l'année 2011 (moyenne des 6 premiers mois de l'année 2011). Ce coefficient respecte la réglementation qui fixe un seuil minimum de 100%.

3.3.2 Risque de taux

Organisation de la gestion du risque de taux

La gestion se fait à travers deux types d'indicateurs : statique et dynamique.

Les établissements calculent des *gaps* de taux qui sont le support de limites de risque de taux statique. Ils permettent de vérifier les grands équilibres du bilan.

Un scénario de taux central est proposé par les économistes de Natixis pour tous les établissements du Groupe et utilisé pour les calculs de marge d'intérêt prévisionnelle.

Les établissements calculent également des marges d'intérêt sur un horizon de quatre années. Sur les deux premières années, en recourant à des chocs de taux instantanés, il est calculé une sensibilité de la marge d'intérêt prévisionnelle qui représente le support des limites.

Impasses de taux

Le tableau suivant présente le gap de taux au 31 mars 2011 sur le périmètre de la banque commerciale hors Crédit Foncier de France :

en milliards d'euros	01/04/11 au 31/03/12	01/04/12 au 31/03/16	01/04/16 au 31/03/21
Impasses	-17	-16,6	-7,2

3.4 Stress tests européens

Le Groupe BPCE a été soumis au test de résistance effectué à l'échelle de l'Union européenne par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), en coopération avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel, la Banque Centrale Européenne (BCE), la Commission Européenne (CE) et le Conseil Européen du Risque Systémique (CERS).

BPCE a pris acte de l'annonce effectuée le 15 juillet 2011 par l'ABE et l'Autorité de Contrôle Prudentiel relative au test de résistance européen et souscrit pleinement aux résultats de cet exercice pour ce qui concerne le Groupe BPCE.

L'exercice, mené sur 91 banques représentant plus de 65% du total des actifs bancaires de l'Union européenne, a pour objectif d'évaluer la solidité des banques européennes en cas de chocs sévères et leur solvabilité face à des scénarii de stress sous certaines conditions restrictives.

Les hypothèses et la méthodologie ont été établies pour évaluer le niveau d'adéquation des fonds propres des banques par rapport à un ratio de référence de fonds propres durs (Core Tier 1) de 5% et ont vocation à rétablir la confiance dans la solidité des banques soumises au test. Le scénario adverse a été défini par la BCE et couvre un horizon de deux ans (2011-2012). Le test de résistance a été effectué en retenant une hypothèse de bilan statique arrêté en décembre 2010. Il ne prend pas en compte les futures stratégies d'entreprise et mesures de gestion et ne constitue pas une prévision des bénéfices du Groupe BPCE.

Sous l'effet du choc retenu pour la simulation, le ratio de fonds propres durs consolidés (Core Tier 1) du Groupe BPCE s'établirait à 6,8% en 2012 dans le scénario adverse, au lieu de 7,8% à fin 2010.

Les tableaux détaillés des résultats des stress tests et le communiqué de presse sont disponibles sur le site internet du Groupe BPCE : www.bpce.fr

3.5 Risques liés à la garantie de BPCE en faveur de Natixis concernant une partie de la GAPC

Le dispositif de garantie de Natixis contre les risques de pertes futures et la volatilité des résultats occasionnés par une partie du portefeuille GAPC a été mis en place fin 2009, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2009.

Ce dispositif de garantie, validé par la Commission Bancaire, porte sur une quotité égale à 85 % des risques des actifs couverts et s'articule autour de deux mécanismes :

- une garantie du nominal, sur les actifs comptabilisés en « prêts et créances » (L&R), et titres disponibles à la vente (AFS) par la mise en place d'une garantie financière sans limite de durée.
- une garantie de la valeur des actifs de trading par la mise en place de contrats d'échange de flux (l'un en dollars, l'autre en euros) (Total Return Swaps), couplée à un mécanisme d'option permettant à Natixis de bénéficier à terme des gains éventuels réalisés sur ces actifs. L'option a une durée de 10 ans. Son exercice entraîne l'annulation du TRS.

En cours de vie du dispositif de garantie, les variations de valeurs et les éventuelles provisions complémentaires sur les actifs couverts (à hauteur de 85 %) seront enregistrées en résultat chez BPCE au lieu de l'être chez Natixis (avant impact éventuel à terme du mécanisme d'option). Elles sont donc constatées à 100 % en part du groupe pour la quotité revenant à BPCE au lieu d'être partagées entre part du groupe et intérêts minoritaires.

Garantie relative au défaut de crédit

Le périmètre porte sur les « prêts et créances » (L&R) et les titres disponibles à la vente (AFS). La garantie de BPCE intervient à hauteur de 85 % lorsqu'il y a un défaut :

- sur le paiement d'un coupon ;
- sur le remboursement du nominal.

Le mécanisme mis en place pour les actifs en trading : Total Return Swap (TRS)

Le « Total Return Swap » (TRS) est un instrument dérivé qui permet d'échanger la performance des actifs sous-jacents. Chaque année, aux dates d'échange de flux :

- si la performance des actifs sous-jacents s'est dégradée, BPCE doit verser à Natixis 85 % de la sous-performance de ces actifs ;
- si la performance des actifs sous-jacents s'est appréciée, Natixis doit verser à BPCE 85 % de la sur-performance de ces actifs.

Par ailleurs, en matière prudentielle, le dispositif de garantie a eu un impact neutre au démarrage de l'opération en 2009, les encours pondérés couverts par le dispositif étant déjà consolidés en totalité par le Groupe BPCE (qui détient 72% de Natixis) du fait de la consolidation par intégration globale.

Les actifs sous ces garanties se répartissent de la manière suivante :

en milliards d'euros	Notionnel	Valeur nette au 30/06/11 ⁽¹⁾	Valeur nette au 31/12/10
CDO d'ABS	1,4	0,4	0,6
Autres CDO	6,1	4,5	5
RMBS	2,6	2	2,7
CMBS	0,5	0,3	0,4
Autres ABS	0,5	0,5	0,6
Actifs couverts ⁽²⁾	9,5	8,9	11,1
Crédits <i>corporate</i>	3,8	3,8	4,8
Total	24,4	20,4	25,2

⁽¹⁾ Net des provisions

⁽²⁾ Les actifs couverts correspondent aux positions couvertes par les monolines

Au 30 juin 2011, l'impact de la garantie ressort limité et s'élève à 4 millions d'euros pour le Groupe BPCE. De plus, l'encours net du périmètre garanti a diminué de 4,8 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2010, en raison principalement des amortissements et des cessions.

3.6 Risques liés à la gestion pour compte propre de l'ex-Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE)

L'activité pour compte propre de l'ex-CNCE est gérée strictement de manière extinctive depuis fin 2008. À la création de BPCE, cette activité en extinction a été logée chez Caisses d'Epargne Participations, toujours selon le mode extinctif. Natixis Global Asset Management bénéficie d'un mandat de gestion depuis le 1^{er} décembre 2009, avec le schéma délégataire suivant :

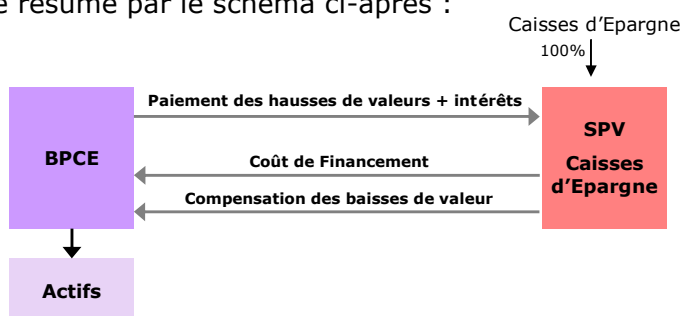
- Délégation de risques : contrôle du respect de la délégation par la direction des Risques de Natixis Global Asset Management et la direction Finances Groupe ;
- Rapport de gestion mensuel (présentation par Natixis Global Asset Management en Comité de gestion BPCE) : valorisation du portefeuille, cessions réalisées, ventilation du portefeuille et focus par classe d'actifs, indicateurs de gestion à court et moyen - long terme ;
- Reporting de risques mensuel par la direction des Risques de Natixis Global Asset Management: respect de la délégation, évolution du portefeuille et suivi analytique, indicateurs de risques ;
- Suivi des risques BPCE : revue de la Direction des Risques Groupe en Comité des risques BPCE.

Concomitamment à la fusion-absorption de Banques Populaires Participations et de Caisses d'Epargne Participations par BPCE, un mécanisme de protection de « la gestion pour compte propre » de l'ex-CNCE a été mis en place, avec pour objectif principal de prémunir BPCE contre des pertes éventuelles de cette activité pour compte propre et de conserver au niveau des Caisses d'Epargne l'exposition économique de cette activité en gestion extinctive.

Le périmètre concerné par ce mécanisme est limité au portefeuille moyen et long terme et à celui en gestion déléguée cotée ou non cotée. La construction de ce mécanisme est basée sur une entité ad hoc (SPV (special purpose vehicle)) détenue à 100% par les Caisses d'Epargne qui a contracté avec CE Participations une opération d'échange de flux (Total Return Swap, « TRS ») par instrument, ce qui permet de qualifier ces opérations de couverture de titre. La fusion-absorption de CE Participations par BPCE a conduit à un transfert des actifs et des TRS à BPCE. Ces opérations ont pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2010.

Les contrats d'échange de flux conclus entre le SPV et BPCE consistent schématiquement à échanger les variations de valeurs et le rendement du portefeuille couvert contre une rémunération correspondant au coût de financement des actifs couverts, assis sur un notionnel correspondant à la valeur nette comptable des actifs au 1^{er} janvier 2010, à un taux déterminé contractuellement.

Ce mécanisme se résume par le schéma ci-après :



Au 30 juin 2011, l'encours total s'élève à 2,22 milliards d'euros soit en baisse de 360 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010. Il se répartit comme suit :

- 1,86 milliard d'euros pour le portefeuille « moyen - long terme » (au 30 juin 2011, la part en Collateralised Loan Obligations (CLO) représente 55,4 % de ce portefeuille) ;
- 358 millions d'euros pour le portefeuille « gestion déléguée ».

3.7 Recommandation du forum de stabilité financière en matière de transparence financière

Synthèse des expositions sensibles

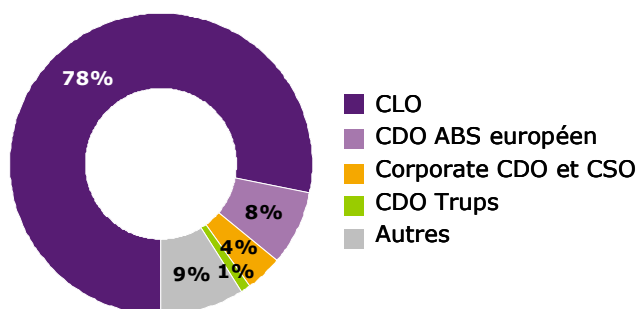
en millions d'euros	Groupe BPCE (hors Natixis)	Natixis	Total 30/06/11	Total 31/03/11
Exposition nette CDO d'ABS (Asset-backed Securities) marché résidentiel US	0	421	421	458
Exposition nette Autres CDO à risque	1 443	3 040	4 483	4 241
Exposition nette CMBS RMBS (Espagne, Etats- Unis et Royaume-Uni)	361 443	286 3 448	647 3 891	648 4 377
Total exposition nette Expositions non couvertes	2 247	7 195	9 442	9 724
Monolines : exposition résiduelle après ajustements de valeur	0	609	609	836
CDPC (Credit Derivative Product Companies) : exposition après ajustements de valeur	0	298	298	263

Expositions sensibles hors Natixis

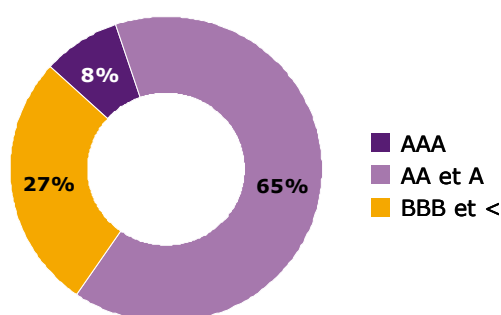
- Autres CDO non couverts

en millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Variations de valeur T2-11	Autres variations T2-11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
Portefeuille à la juste valeur par résultat	158	- 11	- 41	106	189
Portefeuille à la juste valeur par capitaux propres	123	- 6	- 13	104	119
Portefeuille de prêts et créances	1 296	- 45	- 18	1 233	1 296
TOTAL	1 577	- 62	- 72	1 443	1 604

Répartition de l'exposition résiduelle par typologie de produits



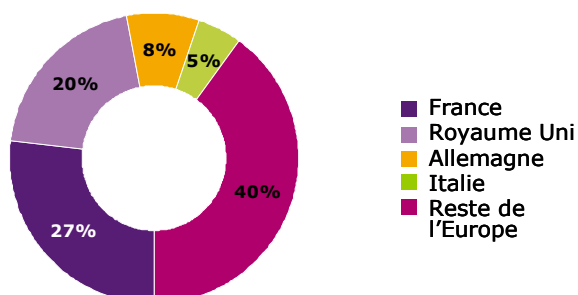
Répartition de l'exposition résiduelle par notation



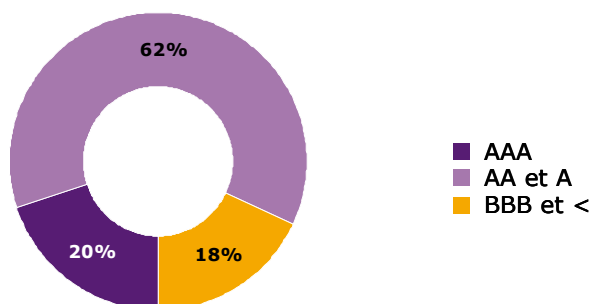
- CMBS

en millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Variations de valeur T2-11	Autres variations T2-11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
Portefeuille à la juste valeur par résultat	7	0	- 5	2	2
Portefeuille à la juste valeur par capitaux propres	65	- 2	0	63	69
Portefeuille de prêts et créances	304	0	- 8	296	362
TOTAL	376	- 2	- 13	361	433

Répartition de l'exposition résiduelle par zone géographique



Répartition de l'exposition résiduelle par notation



- RMBS

Le Groupe BPCE hors Natixis n'a pas d'exposition RMBS significative aux Etats-Unis

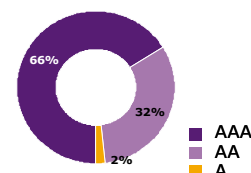
Portefeuille de RMBS au Royaume-Uni en millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Variations de valeur T2-11	Autres variations T2-11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
Portefeuille à la juste valeur par résultat	32	-	- 4	28	28
Portefeuille à la juste valeur par capitaux propres	186	- 9	- 4	173	175
Portefeuille de prêts et créances	15	- 1	-	14	14
TOTAL	233	- 10	- 8	215	217

Répartition de l'exposition résiduelle par notation



Portefeuille de RMBS en Espagne en millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Variations de valeur T2-11	Autres variations T2-11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
Portefeuille à la juste valeur par résultat	2	-	-	2	2
Portefeuille à la juste valeur par capitaux propres	229	- 7	-	222	236
Portefeuille de prêts et créances	4	-	-	4	4
TOTAL	235	- 7	-	228	242

Répartition de l'exposition résiduelle par notation



- Protections acquises

Rehausseurs de crédit (monolines)

Les protections acquises auprès de rehausseurs de crédit par le Crédit Foncier de France ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation des instruments couverts (valorisées à zéro). Elles ne traduisent donc pas, à ce titre, des expositions sur les rehausseurs de crédit.

Protections acquises auprès d'autres contreparties

en millions d'euros	Montant notionnel brut des instruments couverts	Ajustements de valeur sur CDO couverts	Juste valeur de la protection
Protections sur CDO (marché résidentiel US)	-	-	-
Protections sur autres CDO	464	- 72	72
TOTAL	464	- 72	72

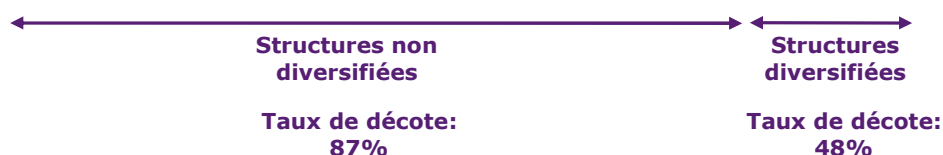
Dont 3 opérations s'inscrivant dans des stratégies de Negative Basis Trades

- 2 tranches senior de CLO européens notées par deux agences de notation AAA/AA et AAA/AA-
- 1 tranche senior de CDO d'ABS européens notée AA/B+ par deux agences de notation
- Risque de contrepartie sur deux vendeurs de protection (banques européennes) couvert par des appels de marge

Expositions sensibles de Natixis

- CDO D'ABS non couverts exposés au marché résidentiel US

En millions d'euros	#1	#2	#7	#10	#12	#13	#15	#16	#18	#4	#17
Variation de valeur 2T11	-0,7	1,6	0,8	8,4	-6,7	0,0	-1,5	-3,8	0,2	-1,6	-1,1
Exposition nette (30/06/2011)	0	0,3	19,7	11,8	18,8	2,3	41,4	25	3,3	178,6	119,3
% de décote	100%	99,1%	85,2%	92,5%	52,2%	98,4%	40,4%	86,3%	97,8%	38,9%	58%
Exposition nominale	39	30	133	158	39	144	69	183	149	292	284
Variation de valeur (cumul)	-38,6	-30,1	-113,4	-146,3	-20,5	-141,3	-28,1	-158,3	-146	-113,7	-164,7
Tranche	S. Senior	Mezz.	S. Senior	S. Senior	S. Senior	S. Senior	Mezz.	Mezz.	Senior	S. Senior	Senior
Sous-jacents	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	H. Grade	Mezz.
Point d'attachement	0,0%	0,0%	16,1%	0,0%	33,2%	0% / 98,4%	0% / 62,6%	0% / 99,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Prime	2,0%	17,0%	8,4%	5,4%	5,3%	3,3%	14%	14%	19,9%	4,2%	25,8%
Alt-A	0,0%	9,4%	1%	0,0%	0,8%	0,0%	42%	25,2%	8,7%	0,8%	14,4%
Subprime (2005 et antérieur)	65,3%	20,7%	51,8%	56,9%	45%	85,2%	37,3%	0,0%	0,0%	17,3%	0,0%
Subprime (2006 & 2007)	16,4%	26,0%	7,8%	14,6%	3,7%	1,9%	1,6%	19,5%	28,3%	3,0%	0,0%



- Protections

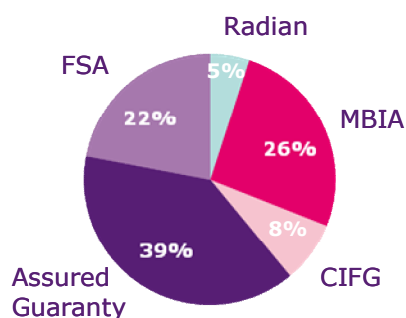
Protections acquises auprès de monolines

En millions d'euros	Notionnel couverts	Exposition avant ajustement 2T11	Exposition avant ajustement 1T11
Protections sur CDO (marché du logement)	382	161	153
Protections sur CLO	4 839	169	194
Protections sur RMBS	462	102	89
Protections sur CMBS	518	9	11
Autres risques	7 504	1 646	1 916
TOTAL	13 705	2 087	2 363

Ajustement de valeur	-1 478	-1 527
Exposition résiduelle au risque de contrepartie	609	836
Taux de décote	71% ⁽¹⁾	65%

⁽¹⁾ La variation du pourcentage de décote par rapport au Q1 2011 s'explique principalement par la restructuration de plusieurs opérations en vue de les céder, sans impact sur l'exposition aux monolines ni sur le résultat de la GAPC

Exposition résiduelle au risque de contrepartie monoline



Protections acquises auprès de CDPC

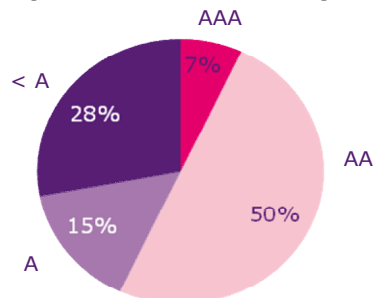
- Exposition avant ajustement de valeur: 442 millions d'euros au 30/06/2011 (montant notionnel brut: 7,6 milliards d'euros)
- Ajustement de valeur: 144 millions d'euros

- Autres CDO non couverts

CDO non exposés au résidentiel US

- Ajustement de valeur 2T11: -25 millions d'euros
- Exposition résiduelle: 3 040 millions d'euros

Exposition résiduelle par note



Dont CRE DCO

En millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Gains/Pertes de valeur 2T11	Autres variations 2T11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 31/06/11
JV par résultat	92	-5	-1	86	154
JV par capitaux propres	1	0	0	1	31
Prêts et créances	35	-2	-3	29	41
TOTAL	128	-7	-5	116	226

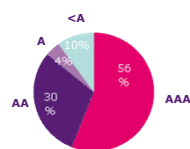
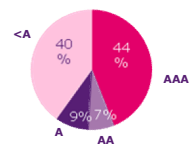
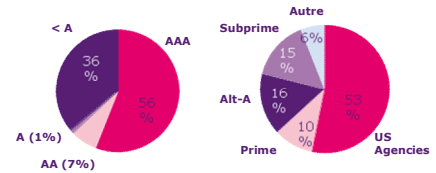
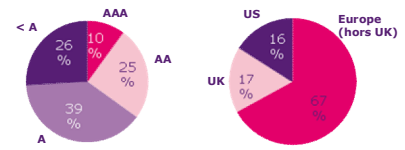
- Mortgage backed securities non couverts

CMBS En millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Gains/Pertes de valeur 2T11	Autres variations 2T11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
JV par résultat	52	16	-2	66	123
JV par capitaux propres	153	2	-2	154	216
Prêts et créances	67	-1	-1	66	66
TOTAL	272	18	-4	286	405

RMBS US En millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Gains/Pertes de valeur 2T11	Autres variations 2T11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
JV par résultat	10	0	0	10	51
Agencies	1 563	1	-227	1 337	1 373
Wrapped RMBS	314	0	-27	287	309
Prêts et créances	1 057	-32	-127	898	1 162
TOTAL	2 945	-32	-382	2 532	2 895

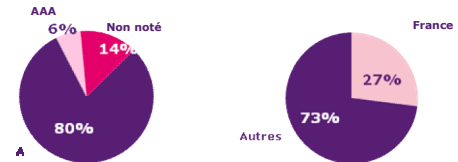
RMBS UK En millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Gains/Pertes de valeur 2T11	Autres variations 2T11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
JV par résultat	110	1	-4	108	175
JV par capitaux propres	117	-3	-1	113	150
Prêts et créances	247	0	-29	218	218
TOTAL	474	-2	-33	439	542

RMBS Espagne En millions d'euros	Exposition nette 31/03/11	Gains/Pertes de valeur 2T11	Autres variations 2T11	Exposition nette 30/06/11	Exposition brute 30/06/11
JV par résultat	54	-1	-1	51	66
JV par capitaux propres	12	0	0	12	27
Prêts et créances	424	0	-10	414	414
TOTAL	490	-1	-11	477	508



- Conduits sponsorisés

MAGENTA – conduits sponsorisés par Natixis (en millions d'euros)			
Pays d'émission	France	Prêts automobiles	9%
Montant des actifs financés	881	Créances commerciales	91%
Lignes de liquidité accordées	1 194	Prêts équipement	
Maturité des actifs :		Crédit conso	
0 – 6 mois		RMBS non US	
6 – 12 mois	23%	CDO	
> à 12 mois	77%	Autre	
VERSAILLES – conduits sponsorisés par Natixis (en millions d'euros)			
Pays d'émission	US	Prêts automobiles	9%
Montant des actifs financés	2 215	Créances commerciales	1%
Lignes de liquidité accordées	3 113	Prêts équipement	3%
Maturité des actifs :		Crédit conso	26%
0 – 6 mois	1%	RMBS non US	
6 – 12 mois	4%	CDO / CLO / CBO	16%
> à 12 mois	95%	Autre	45%
DIRECT FUNDING – conduits sponsorisés par Natixis (en millions d'euros)			
Pays d'émission	France	Prêts automobiles	
Montant des actifs financés	150	Créances commerciales	
Lignes de liquidité accordées	-	Prêts équipement	
Maturité des actifs :		Crédit conso	
0 – 6 mois		RMBS non US	100%
6 – 12 mois		CDO / CLO / CBO	
> à 12 mois	100%	Autre	



Repartition des actifs

- par notation : 100% en AAA
- par pays : 100% en Italie

- CDO d'ABS non couverts et monoline
Hypothèses de valorisation

CDO d'ABS non couverts

Méthodologie

- Le taux de perte des actifs subprime ressort à :

	< 2005	2005	2006	2007
31/03/2011	6,70%	16,10%	28,90%	50,60%
30/06/2011	7,10%	16,70%	30,60%	54,60%

- Valorisation des RMBS et CLO sous-jacents des CDO d'ABS par modèle
- Affectation aux opérations intégrées dans le collatéral notées CCC+ ou moins, d'une perte de 97% sauf pour les actifs sous-jacents initialement notés AAA pour lesquels la décote a été ramenée à 70% (uniquement pour les titrisations simples)
- Valorisation des autres actifs sous-jacents non subprime à partir d'une grille de décote intégrant les types, ratings et vintages des opérations

Monoline

Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur

- L'exposition économique des CDO d'ABS contenant du subprime a été déterminée en utilisant la méthode détaillée précédemment
- L'exposition économique des autres types d'actifs a été déterminée en utilisant soit le Mark-to-Market soit le Mark-to-Model

Ajustements de valeur

- Quatre groupes de monoline sont différenciés selon leur qualité de crédit. Ils se voient attribuer en conséquence des probabilités de défaut (PD) distinctes

	PD	Monoline
Groupe 1	15%	Assured guaranty, FSA
Groupe 2	50%	Radian*
Groupe 3	95%	MBIA
Groupe 4	100%	Ambac, CIFG, FGIC

- Quel que soit le groupe, le Recovery en cas de défaut (R) est fixé à 10%.
- La provision spécifique est définie comme le montant en Mark-to-Market (ou Mark-to-Model) multiplié par la perte attendue (Expected loss = PD x (1-R)) sur chaque monoline.

3.8 Risques juridiques

Seuls les litiges ayant connu, au cours du 1^{er} semestre 2011, des évolutions significatives sont mentionnés.

BPCE

CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE (CEIDF)

a) Procédure

Dans un arrêt rendu le 31 juillet 2009 à 15 heures, la Cour d'Appel de Paris a estimé que le Comité d'entreprise de la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) n'avait pas obtenu toute l'information nécessaire sur le projet de rapprochement entre les Groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne et la constitution du nouvel organe central BPCE. L'arrêt de la Cour d'Appel demande à la CEIDF de renouveler le processus de consultation et lui interdit de mettre en œuvre à son niveau le projet de rapprochement tant que son Comité d'entreprise n'aurait pas reçu l'information nécessaire. BPCE a pris acte de cet arrêt qui contredit la décision du Tribunal de Grande Instance du 10 juillet 2009. Le juge avait alors débouté les organisations syndicales plaignantes, en estimant l'information suffisante pour que le Comité d'entreprise de la CEIDF puisse rendre un avis éclairé. La décision du 31 juillet 2009 du juge des référés, statuant en appel, ne remet aucunement en cause l'existence légale de BPCE, organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne. La participation de la CEIDF aux assemblées constitutives de BPCE est valide. La CEIDF est affiliée de par la loi à BPCE, qui doit exercer à son égard l'ensemble de ses missions légales et réglementaires en sa qualité d'organe central. La CEIDF a saisi le Tribunal de Grande Instance sur le fond, par assignation du 6 août 2009, pour faire admettre qu'elle a respecté l'intégralité de ses engagements vis-à-vis de ses instances représentatives, comme l'avait déjà reconnu le Tribunal de Grande Instance le 10 juillet 2009 et a engagé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel dont la notification du dépôt est intervenue le 13 août 2009. Par ailleurs, la CEIDF a convoqué son Comité d'entreprise le 19 août 2009.

En attendant les conclusions du jugement sur le fond, le Groupe BPCE est opérationnel pour ses réseaux et au service de ses clients.

Ce litige est, en l'état de la procédure, circonscrit à la CEIDF. En effet, la Cour d'Appel, qui statuait sur des demandes dirigées à l'encontre de la CEIDF et de la CNCE, n'a fait droit qu'à certaines des demandes des appelants à l'encontre de la CEIDF ; en revanche, le reste des prétentions des appelants à l'encontre de la CEIDF et l'ensemble de leurs demandes à l'encontre de la CNCE ont été rejetés par la Cour d'Appel. Ce litige, à notre sens, ne devrait pas entraîner de conséquence financière pour BPCE.

b) Événements

Le 27 octobre 2009, le Tribunal de Grande Instance de Paris a jugé que la direction de la CEIDF a bien régulièrement informé le Comité d'entreprise dans le cadre du projet du rapprochement de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de la Banque Fédérale des Banques Populaires.

De ce fait, le tribunal considère qu'une nouvelle consultation du Comité n'a plus lieu d'être.

Les organisations syndicales SUD et CGT et le Comité d'entreprise ont interjeté appel de cette dernière décision. Le Comité d'entreprise a décidé de renoncer à son appel. SUD et CGT continuent la procédure. La date d'audience n'est pas connue à ce jour.

Par ailleurs, le 3 mars 2010, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a décidé de se désister de son pourvoi en cassation.

Une ordonnance constatant l'irrecevabilité de l'action des syndicats a été rendue par le conseiller de la Cour d'appel chargé de la mise en état le 28 octobre 2010.

Les syndicats ont déféré cette ordonnance devant la formation collégiale de la Cour qui réexaminera donc cette question.

La Cour d'appel s'est prononcée le 19 mai 2011 et a confirmé l'ordonnance rendue qui constatait l'irrecevabilité de l'action des syndicats.

Pas de provision constituée.

ASSIGNATION DEMINOR

Entités concernées : BPCE et Natixis

Le 31 décembre 2009, une assignation devant le Tribunal de Commerce de Paris a été délivrée à BPCE, Natixis, Monsieur Charles Milhaud et Monsieur Philippe Dupont à la requête de 735 porteurs de titres Natixis, coordonnés par le Cabinet Déminor. Les demandeurs s'estiment lésés par les conditions de l'introduction en Bourse de Natixis, en décembre 2006, à 19,55 euros par titre, ainsi que par l'information financière diffusée en 2007 et 2008. En raison de la chute de l'action dès 2007, ils estiment leur préjudice individuel entre 2 000 et 5 000 euros chacun environ, pour un total de l'ordre de 4,5 millions d'euros préjudice moral inclus.

Par ordonnance rendue par le premier président de la cour d'appel de Paris, le 2 mars 2010, l'affaire a été renvoyée devant le Tribunal de commerce de Bobigny, devant lequel la procédure se poursuit.

Pas de provision constituée.

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) À FORMULE DOUBL'O, DOUBL'O MONDE

Entités concernées : certaines Caisses d'Épargne assignées individuellement et BPCE pour l'action judiciaire du Collectif Lagardère.

Certains clients ont réalisé des démarches de médiation auprès du médiateur de l'ex-Groupe Caisse d'Épargne ou du médiateur de l'AMF.

a) Procédures civiles

i) Assignations individuelles de Caisses d'Épargne :

Des actions judiciaires individuelles ont été engagées à l'encontre de Caisses d'Épargne.

Montant total des demandes dans le cadre des actions en cours sur les Caisses d'Épargne: environ 2 323 000 euros (état non exhaustif car établi en fonction des éléments communiqués par les Caisses d'Épargne).

ii) Actions du Collectif Lagardère :

Une action judiciaire à la requête du Collectif Lagardère a été engagée courant août 2009 à l'encontre de Caisses d'Épargne Participations (désormais BPCE) afin de la voir condamner à réparer le préjudice qui résulterait de manquements à ses prétendues obligations d'information, de conseil et de mise en garde, à l'occasion de la commercialisation, par les Caisses d'Épargne, de parts des fonds communs de placement (FCP) de la gamme Doubl'Ô et Doubl'Ô Monde.

Ces actions se décomposent désormais en une instance devant le Tribunal d'Instance de Paris 7^e et deux instances devant le TGI de Paris.

Ces actions regroupent les intérêts de 315 clients.

Au total, le montant des sommes réclamées s'élève à 6 494 393,82 euros.

Pas de provision constituée.

b) Procédure Pénale

La Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche a été avisée le 7 janvier 2010 d'une information ouverte à son encontre pour des faits de publicité mensongère relatifs au FCP

Doubl'O. La procédure est en cours d'instruction auprès du Tribunal de Grande Instance de Saint-Etienne.

La Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche a été mise en examen pour publicité mensongère le 12 avril 2010.

NOTIFICATION AMF DANS LE CADRE DE LA COMMERCIALISATION DE TSR PAR LE GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE

Entité concernée : Caisses d'Épargne

À la suite d'une enquête diligentée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur les procédures de placement par les Caisses d'Épargne de titres subordonnés remboursables (TSR) émis par la CNCE entre 2002 et 2005, la Commission des sanctions a prononcé des sanctions pécuniaires à l'encontre de sept Caisses d'Épargne et a décidé de la publication de cette décision (décision publiée le 20 juin 2008 sur le site internet de l'AMF). Les sanctions prononcées s'élèvent à des montants compris entre 50 000 et 320 000 euros. Les sept Caisses d'Épargne mises en cause ont fait appel de cette décision le 5 août 2008.

Par décision du 28 mars 2011, le conseil d'État a annulé la décision relative à cinq Caisses d'Épargne pour ce qui est des modalités de publication de la sanction qui comportaient des références directes ou indirectes relatives aux griefs reprochés à des Caisses ultérieurement absorbées. Les deux autres Caisses devaient verser chacune 2 000 euros au titre de l'article L761-1 du code de justice administrative.

Pas de provision constituée.

Natixis

DOSSIER CIC/CREDIT MUTUEL

Entité concernée : Natixis SA

Le 11 septembre 2008, le CIC et le Crédit Mutuel ont assigné le groupe Lagardère et Natixis en vue d'obtenir du tribunal de commerce de Paris l'annulation des contrats par lesquels ils ont acheté à terme des actions EADS et, conséquemment le versement d'environ 28 000 000 euros par Natixis aux demandeurs, contre restitution par ceux-ci des actions EADS à Natixis.

Se fondant sur un rapport non public de l'Autorité des marchés financiers, les demandeurs allèguent que Lagardère SCA aurait commis un manquement boursier à l'occasion d'une émission d'obligations remboursables en actions EADS souscrite en avril 2006 par Natixis.

Aucun reproche n'est formulé à l'encontre de Natixis dans l'assignation du groupe CIC, concernant tant la conclusion que l'exécution des contrats. L'argumentation juridique développée par le groupe Crédit Mutuel pour remettre en cause la validité de ses achats d'actions EADS apparaît dénuée de fondement.

Par décision en date du 27 janvier 2010, le tribunal de commerce de Paris a déclaré l'action du CIC et du Crédit Mutuel irrecevable et les a condamnés à payer 120 000 euros à Natixis et 50 000 euros à Lagardère au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile. Un appel a été interjeté par les demandeurs à l'encontre de cette décision. L'arrêt du 28 avril 2011 de la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement de première instance qui avait débouté les demandeurs. Un pourvoi en cassation a été introduit.

Chapitre 4 Gouvernement d'entreprise

4.1 Assemblée Générale Mixte de BPCE

L'Assemblée Générale Mixte de BPCE, présidée par le Président du Conseil de Surveillance, s'est tenue le 19 mai 2011. Le Directoire a proposé 14 résolutions dont 12 au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire et 2 au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au regard du nombre des actionnaires présents et représentés, le quorum du cinquième pour la partie ordinaire et le quorum du quart pour la partie extraordinaire sont atteints, l'Assemblée Générale Mixte peut valablement délibérer. Le Président déclare que les actionnaires et les diverses autres personnes auxquelles la loi reconnaît le même droit, ont pu exercer leur droit d'information dans les délais et conditions fixés par la loi.

Le Comité d'entreprise a reçu en temps opportun communication des documents et renseignements soumis à l'Assemblée conformément aux prescriptions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

L'Assemblée donne acte de ces déclarations.

Le Président propose ensuite de passer à l'examen de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte. Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

4.1.1 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président rappelle que les résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance. Cette majorité ressort à 15 561 580 voix.

Première résolution : Approbation des comptes annuels de BPCE

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion de la société, des observations du conseil de surveillance, du rapport du président du conseil et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2010, approuve les comptes annuels se soldant par un bénéfice de 891 026 456,89 euros.

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés du groupe BPCE SA

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du Groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du groupe BPCE SA de l'exercice clos au 31 décembre 2010, approuve les comptes consolidés se soldant par un bénéfice de 1 565 millions d'euros.

Troisième résolution : Approbation des comptes consolidés du Groupe BPCE

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du Groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2010, approuve les comptes consolidés se soldant par un bénéfice de 3 640 millions d'euros.

Quatrième résolution : Affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le bénéfice de l'exercice clos au 31

décembre 2010 s'élève à 891 026 456,89 euros et constatant l'existence d'un report à nouveau débiteur d'un montant de 193 591 079,54 euros, approuve l'affectation de ces sommes d'un montant global de 697 435 377,35 euros selon les modalités suivantes, telle qu'elle est proposée par le Directoire :

- 5 % du bénéfice comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2010 à la réserve légale, soit la somme de 34 871 768,87 euros ;
- un dividende de 103 565 474,82 euros aux 2 573 653 actions de catégorie C, soit 40,241 euros par action ;
- un dividende de 311 484,64 euros aux 31 148 464 actions de catégorie A et B, soit 0,01 euro par action ;
- le solde, soit 558 686 649,02 euros en report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 253 du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution depuis la constitution de la société ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende	Fraction du dividende éligible à l'abattement de 40%	Fraction du dividende non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2007	aucun	aucun	aucun
31 décembre 2008	aucun	aucun	aucun
31 décembre 2009	Actions C : 16,379 euros Actions A et B : 0,01 euro	aucun 100 %	aucun aucun

Cinquième résolution : Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, approuve, successivement, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution : Ratification de la nomination de Monsieur Alain Denizot en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination en qualité de censeur, faite à titre provisoire par le Conseil de surveillance, de Monsieur Alain Denizot.

Septième résolution : Nomination de Monsieur Michel Sorbier en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de nommer Monsieur Michel Sorbier, en tant que président de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, en qualité de censeur, pour une durée de 6 années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Huitième résolution : Nomination de Monsieur Alain Denizot en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de nommer Monsieur Alain Denizot en qualité de censeur, pour une durée de 6 années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant

statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Neuvième résolution : Nomination de Monsieur Pierre Carli en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de nommer Monsieur Pierre Carli en qualité de censeur, pour une durée de 6 années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Dixième résolution : Nomination de Monsieur Raymond Oligier en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de nommer Monsieur Raymond Oligier, en tant que président de la Fédération Nationale des Banques Populaires, en qualité de censeur, pour une durée de 6 années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Onzième résolution : Nomination de Monsieur Alain Condaminas en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de nommer Monsieur Alain Condaminas en qualité de censeur, pour une durée de 6 années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Douzième résolution : Nomination de Monsieur Gils Berrous en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de nommer Monsieur Gils Berrous en qualité de censeur, pour une durée de 6 années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

4.1.2 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président rappelle que les résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance. Cette majorité ressort à 20 748 773 voix.

Treizième résolution : Modifications statutaires à la suite du rachat des actions de catégorie C auprès de la SPPE

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et prenant acte de l'annulation de la totalité des actions de catégorie C, décide de :

- modifier le titre liminaire et les articles suivants :
 - modification de l'article 7-4° (i) par la suppression du terme « (i) » et de l'article 7-5°

- modification de l'article 9-2° par la suppression des termes « Sans préjudice des réductions de capital intervenant conformément aux stipulations de l'article 12.3.4 (6) des statuts, la » remplacé par « Toute »
- modification du 2^{ème} alinéa de l'article 10.2.1 par la suppression des termes « et toute Cession d'Actions de Catégorie C Autorisée »
- modification de l'article 10.2.2 par la suppression de l'article 10.2.2 (b)
- modification de l'article 10.2.3 par la suppression des termes « autres que les Actions de Catégorie C » et les alinéas 2 et suivants
- modification de l'article 10.2.4-1° par la suppression des termes « (ii) qu'une Cession d'Actions de Catégorie C Autorisée, (iii) » et « (iv) » remplacé par « (iii) »
- modification de l'article 10.2.4-3° par la suppression des termes « le ou les actionnaires de Catégorie C ou »
- modification de l'article 10.2.5 (a) par la suppression des termes « (i) » et « et qu'une Cession d'Actions de Catégorie C) ou (ii) au cas où à l'issue d'une période de deux ans à compter de leur date d'émission, un Actionnaire de Catégorie C envisagerait de procéder à une Cession d'Actions de Catégorie C (autre qu'une Cession d'Actions de Catégorie C Autorisée) »
- modification du 2^{ème} alinéa de l'article 17.1 par la suppression des termes « Sauf en cas d'urgence dûment motivée par l'auteur de la convocation ou si tous les membres du directoire renoncent à ce délai de convocation, la convocation sera envoyée au moins cinq (5) jours avant la date de la réunion du directoire. »
- modification du 1^{er} alinéa (iii) de l'article 21 par la suppression des termes « en décembre 2008 »
- modification de l'article 27.3 (ii) par la suppression des termes « ou de rachat d'Actions C »
- modification de l'article 27.4 par la caducité prévue par les termes « En cas de rachat ou de Cession de l'intégralité des Actions de Catégorie C détenues par l'État, les dispositions du présent article 27.4 deviendront automatiquement caduques et seront remplacées par les dispositions suivantes : »
- modification de l'alinéa 4 de l'article 28.2 par la suppression du terme « cinquième » remplacé par « quatrième »
- modification de l'article 31 par la suppression de l'article 31.2
- modification de l'article 33-1° par la suppression des termes « Aucun dividende ne pourra être versé aux Actionnaires de Catégorie A ou aux Actionnaires de Catégorie B durant la Période d'Intégration et aux actionnaires à l'issue de la Période d'Intégration, si l'intégralité du Dividende Préférentiel au titre d'un exercice considéré n'a pas été mise en distribution »
- modification de l'article 35-4° par la suppression des termes « et », « et d'Actions de Catégorie C » et « et les porteurs d'Actions de Catégorie C »
- supprimer l'article 12.3 relatif aux Droits attachés aux Actions de Catégorie C devenu caduc à la suite de l'annulation de la totalité des actions de catégorie C ;
- en conséquence, arrête le texte des statuts tel qu'il figure en annexe à la présente résolution.

Quatorzième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Chapitre 5 Information financière

5.1 Comptes consolidés résumés IFRS du Groupe BPCE au 30 juin 2011

5.1.1 Bilan consolidé

ACTIF			
<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2011	31/12/2010
Caisse, banques centrales		33 038	24 143
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	165 601	167 523
Instruments dérivés de couverture		7 714	7 511
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	76 424	68 057
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	137 290	140 546
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	561 033	562 565
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 664	2 504
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		9 755	9 187
Actifs d'impôts courants		737	958
Actifs d'impôts différés		4 574	4 728
Comptes de régularisation et actifs divers		44 638	43 281
Actifs non courants destinés à être cédés		0	43
Participations dans les entreprises mises en équivalence		2 429	2 425
Immeubles de placement		1 857	2 793
Immobilisations corporelles		4 731	5 084
Immobilisations incorporelles		1 318	1 934
Ecart d'acquisition	4.6	4 417	5 160
TOTAL DE L'ACTIF		1 057 220	1 048 442

PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2011	31/12/2010
Banques centrales		533	490
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	153 767	160 450
Instruments dérivés de couverture		5 628	7 135
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1	94 925	105 102
Dettes envers la clientèle	4.7.2	408 849	393 992
Dettes représentées par un titre	4.8	235 309	222 890
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 047	1 238
Passifs d'impôts courants		843	365
Passifs d'impôts différés		532	388
Comptes de régularisation et passifs divers		40 893	40 883
Provisions techniques des contrats d'assurance		46 921	45 506
Provisions	4.9	4 734	4 791
Dettes subordonnées	4.10	12 895	13 847
Capitaux propres		50 344	51 365
Capitaux propres part du groupe		46 657	47 385
Capital et primes liées		26 008	26 819
Réserves consolidées		19 211	17 409
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-508	-483
Résultat de la période		1 946	3 640
Intérêts minoritaires		3 687	3 980
TOTAL DU PASSIF		1 057 220	1 048 442

5.1.2 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1^{er} semestre 2011	1^{er} semestre 2010
Intérêts et produits assimilés	5.1	16 110	14 061
Intérêts et charges assimilées	5.1	-10 031	-8 563
Commissions (produits)	5.2	4 668	4 575
Commissions (charges)	5.2	-827	-930
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	618	1 564
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	173	212
Produits des autres activités	5.5	4 868	5 321
Charges des autres activités	5.5	-3 541	-4 294
Produit net bancaire		12 038	11 946
Charges générales d'exploitation	5.6	-7 655	-7 483
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-447	-455
Résultat brut d'exploitation		3 936	4 008
Coût du risque	5.7	-924	-970
Résultat d'exploitation		3 012	3 038
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.8	105	110
Gains ou pertes sur autres actifs		45	-108
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Résultat avant impôts		3 162	3 040
Impôts sur le résultat	5.9	-1 020	-902
Résultat net		2 142	2 138
Intérêts minoritaires		-196	-193
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 946	1 945

5.1.3 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011	1^{er} semestre 2010
Résultat net	2 142	2 138
Ecart de conversion	-374	788
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	87	-463
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	332	-132
Impôts	-72	176
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-21	-11
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NETS D'IMPÔTS)	-48	358
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	2 094	2 496
Part du groupe	1 921	2 076
Intérêts minoritaires	173	420

5.1.4 Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et primes liées				Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital (1)	Primes (1)	Actions de préférence				Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				
Capitaux propres au 1er janvier 2010	13 416	10 173	3 000	6 250	11 980	-198	71	-704			43 988	3 806	47 794
Augmentation de capital	1 372	1			-366						1 007	-78	929
Distribution					-476						-476	-49	-525
Rémunération TSS					-212						-212	-41	-253
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires												-35	-35
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						580	-383	-66			131	227	358
Résultat									1 945		1 945	193	2 138
Autres variations					51						51	18	69
Capitaux propres au 30 juin 2010	14 788	10 174	3 000	6 250	10 977	382	-312	-770	1 945		46 434	4 041	50 475
Intégration des Sociétés Locales d'Epargne					1 647						1 647		1 647
Distribution					-25						-25		-25
Augmentation de capital	660				229						889	-39	850
Remboursement de TSS				-1 300							-1 300		-1 300
Rémunération TSS					-197						-197	-14	-211
Rachat des actions de préférence					-102						-1 902		-1 902
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires			-1 800									-142	-142
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-374	363	228			217	-60	157
Résultat									1 695		1 695	200	1 895
Autres variations					-73						-73	-6	-79
Capitaux propres au 31 décembre 2010	15 448	10 174	1 200	4 950	12 456	8	51	-542	3 640		47 385	3 980	51 365
Affectation du résultat de l'exercice 2010					3 640				-3 640				
Capitaux propres au 1er janvier 2011	15 448	10 174	1 200	4 950	16 096	8	51	-542			47 385	3 980	51 365
Augmentation de capital (2)	393				9						402	135	537
Distribution					-541						-541	-246	-787
Remboursement de TSS				-1 000							-1 000	-29	-1 029
Rémunération TSS					-158						-158	-27	-185
Rachat des actions de préférence (3)					-20						-1 220		-1 220
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires			-1 200		-85						-85	-308	-393
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-252	23	204			-25	-23	-48
Résultat									1 946		1 946	196	2 142
Autres variations	-7				-40						-47	9	-38
Capitaux propres au 30 juin 2011	15 834	10 174		3 950	15 261	-244	74	-338	1 946		46 657	3 687	50 344

Commentaires :

(1) Les postes Capital et Primes sont composés du capital des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne respectivement à hauteur de 7,2 milliards d'euros et 8,6 milliards d'euros et des primes pour respectivement 4,2 milliards d'euros et 5,9 milliards d'euros. Les certificats coopératifs d'investissement (CCI) émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne, détenus par Natixis, sont éliminés dans le poste réserves consolidées sur la base du pourcentage d'intérêt du Groupe dans Natixis.

(2) Les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne ont procédé au 1^{er} semestre 2011 à des augmentations de capital de 0,4 milliard d'euros.

(3) BPCE a finalisé le rachat des actions de préférence souscrites par l'Etat à hauteur de 1,2 milliard d'euros. Il n'y a plus d'actions de préférence au 30 juin 2011.

5.1.5 Tableau de variation des flux de trésorerie

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011	1^{er} semestre 2010
Résultat avant impôts	3 162	3 040
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	507	517
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	213	1 627
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-237	-214
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	-405	-517
Produits/charges des activités de financement	282	291
Autres mouvements	-1 571	737
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	-1 210	2 441
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-5 070	19 090
Flux liés aux opérations avec la clientèle	22 447	-2 909
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	471	2 698
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	-5 252	-10 177
Impôts versés	293	362
Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	12 889	9 064
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	14 841	14 545
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-96	6
Flux liés aux immeubles de placement	-60	-98
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-524	-334
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-680	-426
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽¹⁾	-2 499	404
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 115	-842
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-3 614	-438
Effet de la variation des taux de change (D)	-771	717
Flux nets de trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	9 776	14 398
Caisse et banques centrales		
Caisse et banques centrales (actif)	24 143	13 069
Banques centrales (passif)	-490	-214
Opérations à vue avec les établissements de crédit		
Comptes ordinaires débiteurs ⁽²⁾	5 974	6 153
Comptes et prêts à vue	1 194	6 803
Comptes créditeurs à vue	-13 194	-14 941
Opérations de pension à vue	-604	-2 138
Trésorerie à l'ouverture	17 024	8 732
Caisse et banques centrales		
Caisse et banques centrales (actif)	33 038	25 359
Banques centrales (passif)	-533	-874
Opérations à vue avec les établissements de crédit		
Comptes ordinaires débiteurs ⁽²⁾	7 120	5 191
Comptes et prêts à vue	831	11 068
Comptes créditeurs à vue	-12 749	-17 730
Opérations de pension à vue	-908	116
Trésorerie à la clôture	26 799	23 130
Variation de la trésorerie nette	9 776	14 398

(1) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprennent :

- le rachat des actions de préférence pour – 1 220 millions d’euros,
- le remboursement des titres super-subordonnés souscrits par l’Etat pour – 1 029 millions d’euros,
- les variations nettes de capital des Banques Populaires et des Caisses d’Epargne pour + 537 millions d’euros,
- et l’impact des distributions pour – 787 millions d’euros.

(2) Les comptes ordinaires débiteurs ne comprennent pas les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts.

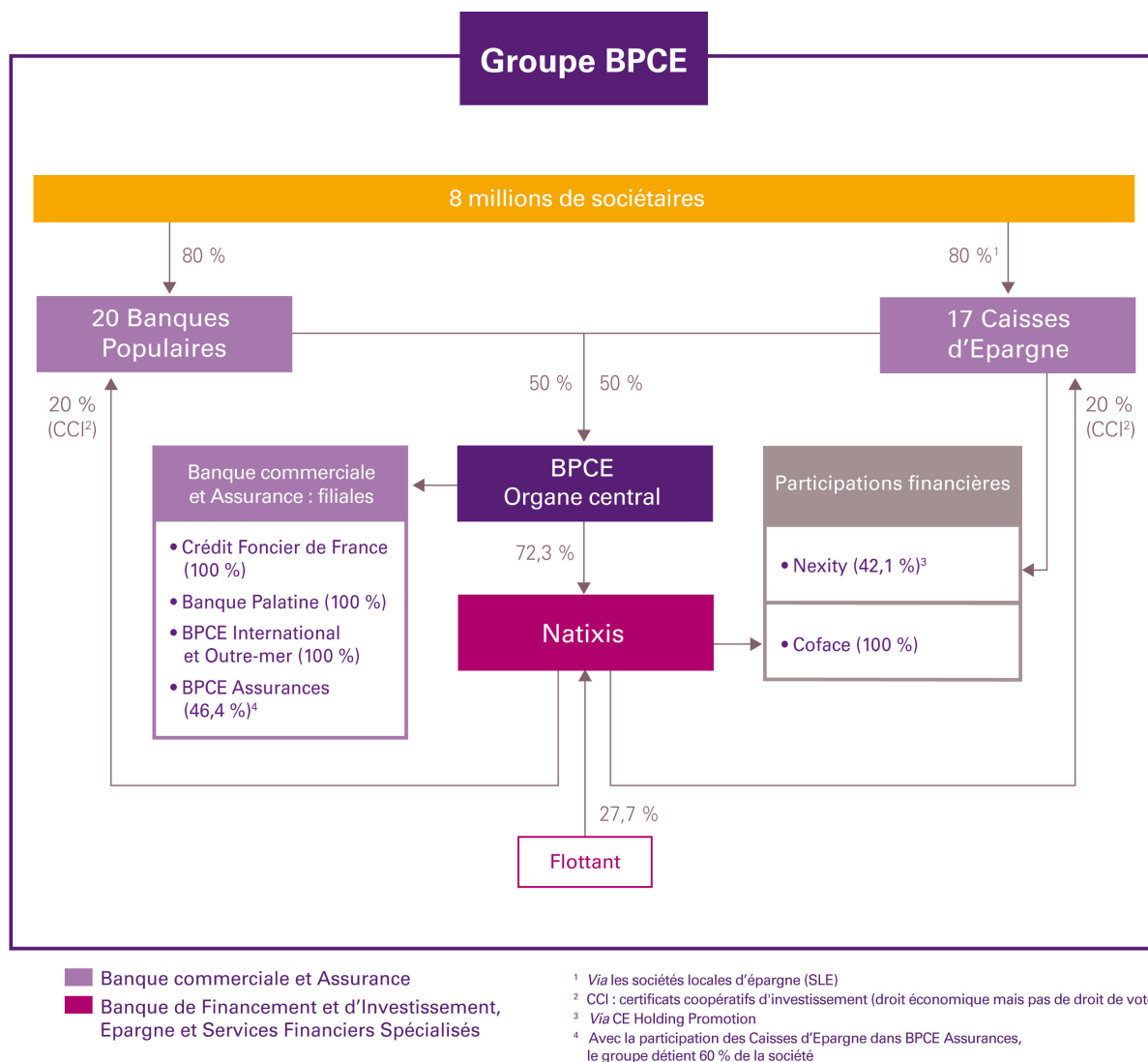
5.1.6 Annexe aux états financiers du Groupe BPCE

NOTE 1.CADRE GENERAL.....	52
1.1. Le Groupe BPCE	52
1.2. Mécanisme de garantie	53
1.3. Faits caractéristiques du semestre	54
NOTE 2.PRINCIPES D'ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS	58
2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermediaire	58
2.2. Information sur les règles et principes comptables	58
2.3. Recours à des estimations	59
NOTE 3.INFORMATION SECTORIELLE.....	59
NOTE 4.NOTES RELATIVES AU BILAN.....	61
4.1. Actifs et passifs financiers a la juste valeur par résultat	61
4.2. Actifs financiers disponibles à la vente	62
4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers	63
4.4. Prêts et créances	64
4.5. Reclassements d'actifs financiers	65
4.6. Ecart d'acquisition	66
4.7. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	67
4.8. Dettes représentées par un titre	68
4.9. Provisions	68
4.10. Dettes subordonnées	68
4.11. Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis	69
NOTE 5.NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	70
5.1. Produits et charges d'intérêt	70
5.2. Produits et charges de commissions	70
5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers a la juste valeur par résultat	70
5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	71
5.5. Produits et charges des autres activités	71
5.6. Charges générales d'exploitation	71
5.7. Risque de crédit	72
5.8. Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en equivalence	73
5.9. Impôts sur le résultat	73
NOTE 6.ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE.....	74
6.1. Engagements de financement	74
6.2. Engagements de garantie	74
NOTE 7.EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	74

Note 1. Cadre général

Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau des Banques Populaires, le réseau des Caisses d'Épargne, l'organe central BPCE et ses filiales ainsi que CE Holding Promotion.



Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 20 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du Groupe.

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau des Caisses d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et de Prévoyance et les sociétés locales d'épargne.

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis via les CCI. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les coopérateurs. Elles

ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

BPCE

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la Loi n°2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 20 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la Banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée, détenue à 72 %, qui réunit la Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine, et BPCE International et Outre-mer) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

1.1. Mécanisme de garantie

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L.512-107 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds Réseau Banques Populaires, le Fonds Réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banques Populaires** est constitué d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts est de 217 millions d'euros au 30 juin 2011 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du Groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds Réseau Banques Populaires, du Fonds réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du Groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R.515-1 du Code monétaire et financier.

La liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau pour chaque Caisse considérée, par la Banque Populaire qui en est l'actionnaire de référence et l'opératrice au titre de l'adossment technique et fonctionnel de la Caisse à la Banque Populaire d'adossment.

La liquidité et la solvabilité des sociétés locales d'épargne sont garanties au premier niveau pour chaque société locale d'épargne considérée, par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance dont la société locale d'épargne concernée est l'actionnaire.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

1.2. Faits caractéristiques du semestre

1.2.1. Remboursement intégral des actions de préférence et des titres super subordonnés à l'Etat

Au cours du mois de mars 2011, BPCE a procédé au rachat de 1 200 millions d'euros d'actions de préférence et de 1 000 millions d'euros de titres super subordonnés (TSS), détenus par la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE), filiale à 100 % de l'Etat. A l'issue de ces deux opérations, BPCE a intégralement remboursé l'Etat.

Cette opération a conduit à une diminution des capitaux propres part du Groupe de 2 220 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2011.

1.2.2. Cession de FONCIA

Le 12 mai 2011, BPCE a annoncé être entré en discussions exclusives avec un consortium regroupant Bridgepoint et Eurazeo, en vue de céder sa participation de 98 % dans le capital de FONCIA. Cette opération a été finalisée le 26 juillet 2011 pour un montant de 711 millions d'euros.

Elle se traduit dans les comptes semestriels présentés ci après par :

- la sortie du groupe FONCIA du périmètre de consolidation en date du 30 juin 2011 ;
- un résultat de l'opération qui s'élève à -141 millions d'euros inscrit en « Gains ou pertes sur autres actifs ».

Le résultat du 1^{er} semestre 2011 du Groupe BPCE inclut par ailleurs le résultat du 1^{er} semestre 2011 du groupe FONCIA (présenté en note 7).

Par ailleurs, conformément aux accords conclus avec le consortium, le Groupe BPCE a procédé à un réinvestissement dans la holding de reprise sous forme de titres de capital et de titres de dettes pour 200 millions d'euros.

1.2.3. Cession d'Eurosic

Le 15 juin 2011, Nexity Participations et Banque Palatine ont cédé leurs participations au capital d'EUROSIC (respectivement 32,1 % et 20,1 %) pour un montant total de 318 millions d'euros.

Cette opération se traduit dans les comptes semestriels présentés ci après par :

- la sortie d'EUROSIC du périmètre de consolidation en date du 30 juin 2011 ;
- un résultat de l'opération qui s'élève à + 167 millions d'euros inscrit en « Gains ou pertes sur autres actifs » et qui inclut notamment la matérialisation de plus-values latentes sur des immeubles historiques du Groupe BPCE apportés à EUROSIC en 2007.

Le résultat du 1^{er} semestre 2011 du Groupe BPCE inclut par ailleurs le résultat du 1^{er} semestre 2011 d'Eurosic, qui n'est pas significatif.

1.2.4. Risque souverain sur les pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien de l'Union européenne

o Montants des expositions

Plusieurs pays de la zone euro sont confrontés à des difficultés économiques et à une crise de confiance sur leur dette. Dans ce contexte, en collaboration avec le Fonds Monétaire International, l'Union européenne a élaboré des dispositifs de soutien envers la Grèce (mai 2010 et juillet 2011), l'Irlande (novembre 2010) et le Portugal (mai 2011).

Au titre de ses activités bancaires, les expositions du Groupe BPCE au 30 juin 2011 au risque souverain sur ces trois pays, présentées selon la méthodologie définie par l'ABE (Autorité Bancaire Européenne), sont les suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	Portefeuille bancaire				Portefeuille de négociation		TOTAL des expositions nettes
Classement comptable	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Expositions directes	Expositions indirectes	
Grèce	260	34	814	10	70	101	1 289
Irlande	0	254	5	4	0	43	306
Portugal	0	144	4	19	87	31	285
TOTAL	260	432	823	33	157	175	1 880

Pour le bilan, les expositions du portefeuille bancaire sur la Grèce ont une date d'échéance :

- antérieure au 1^{er} janvier 2021 à hauteur de 276 millions d'euros,
- postérieure au 1^{er} janvier 2021 et antérieure au 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 183 millions d'euros,
- postérieure au 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 659 millions d'euros.

Au titre de ses activités d'assurance, le Groupe est également exposé au risque souverain sur ces trois pays au 30 juin 2011 à hauteur des montants suivants :

<i>en millions d'euros</i>	Expositions brutes	Expositions nettes
Grèce	683	85
Irlande	94	33
Portugal	296	42
TOTAL	1 073	160

Les expositions nettes sont déterminées après participation aux bénéfices.

○ **Appréciation des risques**

Le plan d'aide à la Grèce adopté par les membres de l'Union européenne prévoit, entre autres mesures, que les détenteurs de titres souverains grecs ont la possibilité d'échanger leurs titres venant à échéance entre le 1^{er} juillet 2011 et le 31 décembre 2020 contre d'autres titres émis par l'état grec. Cet échange se fera sur une base volontaire.

Le Groupe BPCE a décidé de participer au plan d'échange initié en juin 2011 et finalisé le 21 juillet 2011. Le choix d'apporter les titres à l'échange emporte des conséquences comptables différentes pour d'une part les titres dont l'échéance est antérieure au 1^{er} janvier 2021 que le plan inclut, et d'autre part ceux de maturité supérieure qu'il exclut :

• Titres couverts par le plan

Les titres destinés à faire l'objet de l'échange présenteront une décote de 21 % appréciée en valeur actuelle par rapport à leur valeur nominale.

Cette décote correspond à la renonciation aux flux de trésorerie contractuels relatifs aux titres existants, acceptée en raison des difficultés rencontrées par l'état grec.

Cette décote, définitive dès lors qu'un établissement participe à l'échange, a été enregistrée en coût du risque.

• Titres non couverts par le plan

Après prise en considération des différents aspects du plan (fonds publics, participation du secteur privé, profil de la dette grecque après rééchelonnement), il n'y a pas à ce jour d'évidence que le recouvrement des flux de trésorerie futurs correspondant à ces titres est compromis. En conséquence, ils n'ont pas à être dépréciés au titre du risque de contrepartie.

En conséquence, le Groupe a comptabilisé une décote d'un montant de 83 millions d'euros au compte de résultat du 1^{er} semestre 2011 sur la ligne « Coût du risque », dont 67 millions d'euros au titre des portefeuilles bancaires et 16 millions d'euros au titre des portefeuilles des activités d'assurances (nets des effets sur la provision pour participation aux bénéfices).

S'agissant des dettes souveraines irlandaises et portugaises, après prise en considération des différents aspects des plans, il n'y a pas à ce jour d'évidence que le recouvrement des flux de trésorerie futurs correspondant à ces titres est compromis. En conséquence, ils n'ont pas à être dépréciés au titre du risque de contrepartie.

○ **Juste valeur des actifs financiers**

Prêts et créances		
<i>en millions d'euros</i>	Valeur comptable	Juste valeur
Grèce	260	146
Irlande	0	0
Portugal	0	0
TOTAL	260	146

Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>en millions d'euros</i>	Juste valeur	Pertes latentes inscrites dans les capitaux propres
Grèce	34	0
Irlande	254	-138
Portugal	144	-76
TOTAL	432	-214

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
<i>en millions d'euros</i>	Valeur comptable	Juste valeur
Grèce	814	631
Irlande	5	3
Portugal	4	3
TOTAL	823	637

Pour les titres de dette souveraine grecque, la juste valeur a été déterminée de la façon suivante :

- Titres couverts par le plan : valeur décotée de 21 % par rapport à la valeur nominale pour intégrer les conséquences du plan ;
- Titres non couverts par le plan : prix de marché observé en date du 30 juin 2011 (à l'exception des titres faisant l'objet d'un rehaussement de crédit pour lesquels le nominal a été retenu).

Pour les titres de dettes souveraines irlandaises et portugaises, la juste valeur correspond au prix de marché observé en date du 30 juin 2011.

Note 2. Principes d'élaboration des comptes consolidés semestriels

2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermédiaire

Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe BPCE est constituée :

- des Banques Populaires, à savoir les 18 Banques Populaires régionales, la CASDEN Banque Populaire et le Crédit Coopératif ;
- des 17 Caisses d'Épargne ;
- des Caisses du Crédit Maritime Mutuel, affiliées à BPCE en application de la Loi de sécurité financière n°2003-706 du 1^{er} août 2003 ;
- des sociétés de caution mutuelle (SCM) agréées collectivement avec les Banques Populaires auxquelles elles se rattachent ;
- de BPCE, l'organe central du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe comprend :

- les filiales des Banques Populaires ;
- les filiales des Caisses d'Épargne, dont CE Holding Promotion et ses filiales (Nexity, Habitat en Région, etc.)
- les filiales détenues par l'organe central, dont Natixis, Crédit Foncier, Banque Palatine, BPCE IOM, etc.

Le Groupe BPCE inclut les établissements de crédit ayant signé une convention d'association avec le Crédit Coopératif. Leurs résultats et quote-part de capitaux propres sont inscrits parmi les intérêts minoritaires.

Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la Recommandation n°2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2011 des sociétés incluses dans le périmètre du Groupe BPCE. Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Directoire qui s'est tenu le 1^{er} août 2011.

2.2. Information sur les règles et principes comptables

Conformément au Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe BPCE a établi ses états financiers consolidés au titre du 1^{er} semestre 2011 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture².

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2011 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

² Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2010 ont été complétées le cas échéant par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 et plus particulièrement les amendements à IAS 24 – Informations relatives aux parties liées et les amendements à IFRIC 14, à IAS 19 – le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2011 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'anticipe pas l'application de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque ce choix relève d'une option, sauf mention spécifique. Il n'est toutefois pas attendu d'impact significatif de l'application de ces normes sur les comptes consolidés du Groupe.

2.3. Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations, utilisant les informations disponibles à la date de clôture, font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2011, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente, les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés.

Note 3. Information sectorielle

Le Groupe BPCE s'articule autour de ses deux métiers cœurs.

La Banque commerciale et Assurance inclut :

- le réseau Banque Populaire regroupant les vingt Banques Populaires et leurs filiales, le Crédit Maritime Mutuel et les sociétés de caution mutuelle ;
- le réseau Caisse d'Épargne constitué des dix-sept Caisses d'Épargne ;
- le Financement de l'immobilier, dont les résultats reflètent essentiellement la contribution du groupe Crédit Foncier ;
- l'Assurance, l'International et les Autres réseaux, qui comprennent principalement la participation du Groupe dans CNP Assurances, BPCE Assurances, les filiales internationales et outre-mer (dont BPCE IOM) et Banque Palatine.

La Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés englobe les métiers cœurs de Natixis :

- la Banque de Financement et d'Investissement, qui se positionne comme la banque de la clientèle grandes entreprises et institutionnels de BPCE ;
- l'épargne avec la gestion d'actifs, l'assurance vie et la banque privée et, depuis le troisième trimestre 2010, le métier de Capital investissement issu de la scission de Natixis Private Equity et ayant pour vocation à être une activité pour compte de tiers ;
- les services financiers spécialisés, qui regroupent les métiers de l'affacturage, du crédit-bail, du crédit à la consommation, des cautions et garanties, de l'ingénierie sociale, des paiements et des titres.

Le pôle des Participations financières est le troisième secteur opérationnel, constitué par les participations du Groupe dans Nexity, Meilleurtaux, ainsi que celles de Natixis avec Coface et les activités de Natixis Private Equity pour compte propre.

Le pôle Activités en gestion extinctive et hors métiers regroupe notamment :

- la contribution de la Gestion active des portefeuilles cantonnés (GAPC) de Natixis et les activités en gestion extinctive de compte propre et gestion déléguée de l'ex-CNCE ;
- la contribution de l'organe central et des holdings du groupe ainsi que les éléments relatifs aux dépréciations de valeur des écarts d'acquisition et aux amortissements des écarts d'évaluation, les impacts des activités cédées ou en cours de cessation.

Les données sectorielles 2010 et 2011 présentées ont été retraitées pour tenir compte notamment :

- du reclassement suite à leurs cessions, de Foncia et Eurosic du pôle Participations financières vers le pôle Activités en gestion extinctive et Hors métiers ;
- du reclassement de Ma banque et Bankeo du pôle Banque Commerciale et Assurance au pôle Activités en gestion extinctive et Hors métiers ;
- des retraitements opérés par Natixis : intégration dans le pôle Services Financiers Spécialisés de Natixis de GCE Paiements, de Cicobail et d'Océor Lease. Ces retraitements conduisent à un transfert au niveau de l'information sectorielle du Groupe BPCE de ces entités du pôle Banque Commerciale et Assurance vers le pôle Banque de Financement et d'Investissement, Epargne et Services Financiers Spécialisés.

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance		BFI, Epargne et SFS		Participations financières		Activités en gestion extinctive et Hors métiers		Groupe BPCE	
	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10
Produit net bancaire	7 636	7 429	3 148	3 020	875	803	379	694	12 038	11 946
Frais de gestion	-4 899	-4 836	-1 952	-1 848	-714	-697	-537	-557	-8 102	-7 938
Résultat brut d'exploitation	2 737	2 593	1 196	1 172	161	106	-158	137	3 936	4 008
Coefficient d'exploitation	64,2%	65,1%	62,0%	61,2%	81,6%	86,8%	ns	ns	67,3%	66,4%
Coût du risque	-612	-651	-88	-193	-20	-16	-204	-110	-924	-970
Résultat des entreprises MEE	94	99	8	8	4	3	-1	0	105	110
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12	3	0	1	-5	4	38	-116	45	-108
Résultat avant impôt	2 231	2 044	1 116	988	140	97	-325	-89	3 162	3 040
Impôts sur le résultat	-737	-672	-322	-276	-55	-50	94	96	-1 020	-902
Intérêts minoritaires	-16	-15	-226	-215	-44	-28	90	65	-196	-193
Résultat net part du groupe	1 478	1 357	568	497	41	19	-141	72	1 946	1 945

Résultats des sous-pôles de la Banque commerciale et Assurance

en millions d'euros	Banques Populaires		Caisses d'Épargne		Financement de l'immobilier		Assurance, International et Autres Réseaux		Banque commerciale et Assurance	
	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10
Produit net bancaire	3 208	3 102	3 438	3 359	462	480	528	488	7 636	7 429
Frais de gestion	-2 014	-1 978	-2 232	-2 239	-314	-281	-339	-338	-4 899	-4 836
Résultat brut d'exploitation	1 194	1 124	1 206	1 120	148	199	189	150	2 737	2 593
Coefficient d'exploitation	62,8%	63,8%	64,9%	66,7%	68,0%	58,5%	64,2%	69,3%	64,2%	65,1%
Coût du risque	-274	-342	-169	-170	-102	-63	-67	-76	-612	-651
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	10	0	0	4	3	83	86	94	99
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	5	7	5	-2	5	0	-3	-2	12	3
Résultat avant impôt	932	799	1 042	948	55	139	202	158	2 231	2 044
Impôts sur le résultat	-317	-281	-364	-322	-15	-41	-41	-28	-737	-672
Intérêts minoritaires	-4	-4	0	0	0	-3	-12	-8	-16	-15
Résultat net part du groupe	611	514	678	626	40	95	149	122	1 478	1 357

Résultats des sous-pôles de la Banque de Financement et d'Investissement, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés

en millions d'euros	BFI		Épargne		SFS		BFI, Épargne et SFS	
	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10
Produit net bancaire	1 631	1 621	945	861	572	538	3 148	3 020
Frais de gestion	-877	-826	-669	-616	-406	-406	-1 952	-1 848
Résultat brut d'exploitation	754	795	276	245	166	132	1 196	1 172
Coefficient d'exploitation	53,8%	51,0%	70,8%	71,5%	71,0%	75,5%	62,0%	61,2%
Coût du risque	-34	-157	-12	-14	-42	-22	-88	-193
Résultat avant impôt	720	639	272	239	124	110	1 116	988
Impôts sur les bénéfices	-216	-192	-66	-49	-40	-35	-322	-276
Intérêts minoritaires	-138	-127	-62	-63	-26	-25	-226	-215
Résultat net part du groupe	366	320	144	127	58	50	568	497

Note 4. Notes relatives au bilan

4.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

4.1.1. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	30/06/2011			31/12/2010		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	19 596	50	19 646	14 574	640	15 214
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 393	4 620	23 013	17 299	4 138	21 437
Titres à revenu fixe	37 989	4 670	42 659	31 873	4 778	36 651
Actions et autres titres à revenu variable	14 482	12 011	26 493	14 536	12 056	26 592
Prêts aux établissements de crédit	279	36	315	3 126	27	3 153
Prêts à la clientèle	749	9 128	9 877	1 058	9 651	10 709
Prêts	1 028	9 164	10 192	4 184	9 678	13 862
Opérations de pension	////	20 698	20 698	////	10 277	10 277
Dérivés de transaction	65 559	////	65 559	80 141	////	80 141
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	119 058	46 543	165 601	130 734	36 789	167 523

4.1.2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Opérations de pension	26 558	25 736
Autres passifs financiers	2 356	4 228
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	28 914	29 964
Dérivés de transaction	68 463	80 354
Comptes à terme et emprunts interbancaires	993	918
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	229	345
Dettes représentées par un titre	34 876	41 090
Dettes subordonnées	83	86
Opérations de pension	20 187	7 671
Autres passifs financiers	22	22
Passifs financiers à la juste valeur sur option	56 390	50 132
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	153 767	160 450

4.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Effets publics et valeurs assimilées	12 902	8 657
Obligations et autres titres à revenu fixe	46 753	43 902
Titres dépréciés	520	613
Titres à revenu fixe	60 175	53 172
Actions et autres titres à revenu variable	18 269	17 133
Prêts aux établissements de crédit	6	8
Prêts à la clientèle	60	65
Prêts	66	73
Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente	78 510	70 378
Dépréciation des créances douteuses	-297	-339
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	-1 789	-1 982
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	76 424	68 057

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le Groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré.

Comme au 31 décembre 2010, pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou une baisse depuis plus de 36 mois constituent des indices de perte de valeur. Ces indicateurs avaient fait l'objet d'une révision au cours de l'exercice 2010 (sans impact significatif) afin de donner une meilleure image.

4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	30/06/2011
ACTIFS FINANCIERS				
Titres	37 854	7 486	7 131	52 471
Instruments dérivés	1 480	61 869	2 210	65 559
Autres actifs financiers	35	993		1 028
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	39 369	70 348	9 341	119 058
Titres	12 632	2 729	1 320	16 681
Autres actifs financiers		29 436	426	29 862
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	12 632	32 165	1 746	46 543
Instruments dérivés de couverture	7	7 620	87	7 714
Titres de participation	742	1 274	2 225	4 241
Autres titres	60 500	8 838	2 751	72 089
Autres actifs financiers	14	32	48	94
Actifs financiers disponibles à la vente	61 256	10 144	5 024	76 424
PASSIFS FINANCIERS				
Titres	26 475	561		27 036
Instruments dérivés	1 503	66 852	108	68 463
Autres passifs financiers	4	1 874		1 878
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	27 982	69 287	108	97 377
Titres	1 947	53 199		55 146
Autres passifs financiers		1 135	109	1 244
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	1 947	54 334	109	56 390
Instruments dérivés de couverture	13	5 583	31	5 628

<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	31/12/2010
ACTIFS FINANCIERS				
Titres	29 224	8 576	8 609	46 409
Instruments dérivés	1 354	76 826	1 961	80 141
Autres actifs financiers	257	3 927		4 184
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	30 835	89 329	10 570	130 734
Titres	12 953	3 122	759	16 834
Autres actifs financiers		19 166	789	19 955
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	12 953	22 288	1 548	36 789
Instruments dérivés de couverture	7	7 406	99	7 511
Titres de participation	657	1 111	2 184	3 952
Autres titres	54 239	7 139	2 623	64 001
Autres actifs financiers	15	32	57	104
Actifs financiers disponibles à la vente	54 911	8 282	4 864	68 057
PASSIFS FINANCIERS				
Titres	24 952	1 546	552	27 050
Instruments dérivés	1 417	78 845	92	80 354
Autres passifs financiers	7	2 907		2 914
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	26 376	83 298	644	110 318
Titres		48 847		48 847
Autres passifs financiers	2	1 134	149	1 285
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	2	49 981	149	50 132
Instruments dérivés de couverture	63	7 027	44	7 134

4.4. Prêts et créances

4.4.1. Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Prêts et créances sur les établissements de crédit	137 639	140 929
Dépréciations individuelles	-335	-343
Dépréciations sur base de portefeuilles	-14	-40
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	137 290	140 546

Les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts s'élèvent à 71 530 millions d'euros au 30 juin 2011 (contre 72 533 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Décomposition des prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	89 646	90 110
Opérations de pension	31 156	35 731
Comptes et prêts	13 251	9 679
Opérations de location financement	4	4
Prêts subordonnés et prêts participatifs	284	294
Titres assimilés à des prêts et créances	2 877	4 668
Prêts et créances dépréciées	421	443
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	137 639	140 929

4.4.2. Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Prêts et créances sur la clientèle	572 051	573 807
Dépréciations individuelles	-9 212	-9 299
Dépréciations sur base de portefeuilles	-1 806	-1 943
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	561 033	562 565

Décomposition des prêts et créances sains sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	15 131	14 447
Prêts à la clientèle financière	4 676	5 695
Crédits de trésorerie	57 329	58 659
Crédits à l'équipement	118 273	116 476
Crédits au logement	233 929	225 344
Crédits à l'exportation	3 264	3 288
Autres crédits	25 019	25 587
Opérations de pension	26 612	33 414
Prêts subordonnés	565	567
Autres concours à la clientèle	469 667	469 030
Titres assimilés à des prêts et créances	42 978	45 825
Autres prêts et créances sur la clientèle	24 738	24 502
Prêts et créances dépréciés	19 537	20 003
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LA CLIENTELE	572 051	573 807

4.5. Reclassements d'actifs financiers

Portefeuille d'actifs financiers reclassés

En application des amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le Groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers au cours du second semestre 2008.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable		Juste valeur	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actifs reclassés en 2008 vers la catégorie				
Actifs financiers disponibles à la vente	406	407	406	407
Prêts et créances	18 076	20 961	17 323	20 202
Total des titres reclassés en 2008	18 482	21 368	17 729	20 609
Total des titres reclassés depuis 2008	0	0	0	0
Total des titres reclassés	18 482	21 368	17 729	20 609

Variation de juste valeur qui aurait été comptabilisée si les titres n'avaient pas été reclassés

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Variation de juste valeur		
- qui aurait été enregistrée au compte de résultat si les titres n'avaient pas été reclassés	-59	-97
- qui aurait été enregistrée en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres si les titres n'avaient pas été reclassés	-4	63

4.6. Ecarts d'acquisition

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Valeur nette à l'ouverture	5 160	5 670
Acquisitions	48	62
Cessions	-693	-598
Perte de valeur	0	-37
Ecarts de conversion	-94	86
Autres variations	-4	-23
Valeur nette à la clôture	4 417	5 160

Ecarts d'acquisition détaillés

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable	
	30/06/2011	31/12/2010
Natixis	2 579	2 633
- Epargne	1 968	2 019
- Services financiers spécialisés	61	61
- Coface	525	528
- Autres	25	25
Nexity	879	879
Banques Régionales *	707	707
Foncia		689
Banque Palatine	95	95
Crédit Foncier	50	50
- Banco Primus	37	37
- Crédit Foncier Immobilier	13	13
BPCE IOM	54	54
Banque BCP France	42	42
Autres	11	10
TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION	4 417	5 160

* Banques Régionales : Banque Chaix, Banque de Savoie, Crédit Commercial du Sud Ouest, Banque Dupuy de Parseval, Banque Pelletier, Banque Marze.

4.7. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle

4.7.1. Dettes envers les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes à vue	12 749	12 993
Opérations de pension	908	604
Dettes rattachées	22	15
Dettes à vue envers les établissements de crédit	13 679	13 612
Emprunts et comptes à terme	35 425	46 273
Opérations de pension	45 560	45 040
Dettes rattachées	261	177
Dettes à terme envers les établissements de crédit	81 246	91 490
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	94 925	105 102

4.7.2. Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	93 251	88 135
Livret A	81 610	79 628
PEL / CEL	52 053	51 998
Autres comptes d'épargne à régime spécial	74 887	72 679
Dettes rattachées	2 250	457
Comptes d'épargne à régime spécial	210 800	204 762
Comptes et emprunts à vue	23 461	13 651
Comptes et emprunts à terme	50 987	50 614
Dettes rattachées	1 273	1 378
Autres comptes de la clientèle	75 721	65 643
A vue	2 279	6 909
A terme	25 024	26 581
Dettes rattachées	100	3
Opérations de pension	27 403	33 493
Autres dettes envers la clientèle	1 674	1 959
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	408 849	393 992

4.8. Dettes représentées par un titre

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Emprunts obligataires	142 650	136 313
Titres du marché interbancaire et Titres de créances négociables	90 270	83 944
Autres dettes représentées par un titre	23	27
Total	232 943	220 284
Dettes rattachées	2 366	2 606
TOTAL DES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	235 309	222 890

4.9. Provisions

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2011	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements (1)	30/06/2011
Provisions pour engagements sociaux	1 659	112	-24	-15	18	1 750
Provisions pour activité d'épargne-logement	701	21	-49	-23	0	650
Provisions pour engagements hors bilan	959	117	-46	-29	-63	938
Provisions pour activités de promotion immobilière	64	5	-9	-12	0	48
Provisions pour restructurations	72	1	-20	-4	-2	47
Provisions pour litiges	625	121	-72	-18	-5	651
Autres	711	114	-33	-68	-74	650
Autres provisions	3 132	379	-229	-154	-144	2 984
TOTAL DES PROVISIONS	4 791	491	-253	-169	-126	4 734

(1) Y compris variations de périmètre et de parité monétaire

4.10. Dettes subordonnées

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Dettes subordonnées à durée déterminée	12 225	13 114
Dettes subordonnées à durée indéterminée	127	133
Dépôts de garantie à caractère mutuel	42	49
Sous total	12 394	13 296
Dettes rattachées	260	219
Réévaluation de la composante couverte	241	332
TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES	12 895	13 847

Evolution des dettes subordonnées au cours du 1^{er} semestre 2011

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2011	Emission	Remboursement	Autres mouvements (1)	30/06/2011
Dettes subordonnées à durée déterminée	13 114		-847	-42	12 225
Dettes subordonnées à durée indéterminée	133		-16	10	127
Dépôts de garantie à caractère mutuel	49			-7	42
Dettes rattachées	219	////	////	41	260
Réévaluation de la composante couverte	332	////	////	-91	241
TOTAL	13 847		-863	-89	12 895

(1) Y compris variations de périmètre et de parité monétaire

4.11. Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

4.11.1. Parts sociales et certificats coopératifs d'investissement

Le capital se décompose comme suit au 30 juin 2011 :

- 5 642 millions d'euros de parts sociales entièrement souscrites par les sociétaires des Banques Populaires et des SAS, structures de portage en miroir des sociétaires (contre 5 378 millions d'euros au 31 décembre 2010) ;
- 6 874 millions d'euros de parts sociales entièrement souscrites par les sociétaires des Caisses d'Épargne (contre 6 834 millions d'euros au 31 décembre 2010) ;
- 1 410 millions d'euros de certificats coopératifs d'investissement des Banques Populaires détenus par Natixis (contre 1 343 millions d'euros au 31 décembre 2010) ;
- 1 718 millions d'euros de certificats coopératifs d'investissement des Caisses d'Épargne détenus par Natixis (contre 1 708 millions d'euros au 31 décembre 2010) ;
- 190 millions d'euros de dépôt de garantie à caractère mutuel des sociétés de caution mutuelles (contre 185 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Les primes se décomposent comme suit au 30 juin 2011 :

- 947 millions d'euros liés aux parts sociales souscrites par les sociétaires des Banques Populaires et les SAS de portage (contre 947 millions d'euros au 31 décembre 2010) ;
- 3 324 millions d'euros liés aux parts sociales souscrites par les sociétaires des Caisses d'Épargne (contre 3 324 millions d'euros au 31 décembre 2010) ;
- 3 282 millions d'euros liés aux certificats coopératifs d'investissement des Banques Populaires détenus par Natixis (contre 3 282 millions d'euros au 31 décembre 2010) ;
- 2 621 millions d'euros liés aux certificats coopératifs d'investissement des Caisses d'Épargne détenus par Natixis (contre 2 621 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Les certificats coopératifs d'investissement émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne sont éliminés du poste réserves consolidées à hauteur du pourcentage d'intérêt du Groupe dans Natixis et du poste intérêts minoritaires pour le solde.

4.11.2. Autres instruments de capitaux propres

Au 30 juin 2011, les actions de préférence souscrites par l'Etat ont été intégralement rachetées.

4.11.3. Titres super subordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres

Entité émettrice	Date d'émission	Devise	Montant (en devise d'origine)	Date d'option de remboursement	Date de majoration d'intérêt	Taux	Nominal au 30/06/2011 (en millions d'euros)
BPCE	26 novembre 2003	EUR	800 millions	30 juillet 2014	30 juillet 2014	5,25%	800
BPCE	30 juillet 2004	USD	200 millions	30 mars 2012	néant	Min (CMT 10 ans + 0,3% ; 9%)	138
BPCE	6 octobre 2004	EUR	700 millions	30 juillet 2015	30 juillet 2015	4,63%	700
BPCE	12 octobre 2004	EUR	80 millions	12 janvier 2012	néant	Min (CMS 10 ans ; 7%)	80
BPCE	27 janvier 2006	USD	300 millions	27 janvier 2012	néant	6,75%	207
BPCE	1 février 2006	EUR	350 millions	1 février 2016	néant	4,75%	350
BPCE	30 octobre 2007	EUR	850 millions	30 octobre 2017	30 octobre 2017	6,12%	850
BPCE	6 août 2009	EUR	52 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	52
BPCE	6 août 2009	EUR	374 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	374
BPCE	6 août 2009	USD	134 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	92
BPCE	6 août 2009	USD	444 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	306
BPCE	22 octobre 2009	EUR	750 millions	22 avril 2015	néant	9,25%	750
BPCE	17 mars 2010	EUR	1 000 millions	17 mars 2015	17 mars 2020	9,00%	1 000
TOTAL							5 699

Note 5. Notes relatives au compte de résultat

5.1. Produits et charges d'intérêts

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011			1 ^{er} semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	10 053	-3 337	6 716	9 207	-2 719	6 488
Prêts et créances avec les établissements de crédit	1 973	-930	1 043	849	-843	6
Opérations de location-financement	431	////	431	426	////	426
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	////	-3 116	-3 116	////	-2 944	-2 944
Instruments dérivés de couverture	2 315	-2 601	-286	2 207	-2 037	170
Actifs financiers disponibles à la vente	1 056	////	1 056	986	////	986
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	265	////	265	261	////	261
Actifs financiers dépréciés	13	////	13	13	////	13
Autres produits et charges d'intérêts	4	-47	-43	112	-20	92
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS	16 110	-10 031	6 079	14 061	-8 563	5 498

5.2. Produits et charges de commissions

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011			1 ^{er} semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	12	-11	1	13	-15	-2
Opérations avec la clientèle	1 486	-33	1 453	1 257	-13	1 244
Prestation de services financiers	266	-197	69	243	-278	-35
Vente de produits d'assurance vie	524	////	524	511	////	511
Moyens de paiement	858	-363	495	773	-351	422
Opérations sur titres	197	-76	121	268	-85	183
Activités de fiducie	963	-3	960	981	-3	978
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	120	9	129	163	-26	137
Autres commissions	242	-153	89	366	-159	207
TOTAL DES COMMISSIONS	4 668	-827	3 841	4 575	-930	3 645

5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Résultats sur instruments financiers de transaction	740	907
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	176	594
Résultats sur opérations de couverture	-184	30
Résultats sur opérations de change	-114	33
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	618	1 564

5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Résultats de cession	-35	8
Titres à revenu fixe	-35	8
Résultats de cession	147	89
Dividendes reçus	242	267
Dépréciation durable	-58	-149
Actions et autres titres à revenu variable	331	207
Prêts disponibles à la vente	0	0
Résultats de cession	0	0
Autres	-123	-3
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	173	212

5.5. Produits et charges des autres activités

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011			1 ^{er} semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	2 068	-2 031	37	2 772	-2 825	-53
Produits et charges sur activités immobilières	1 298	-845	453	1 252	-844	408
Produits et charges sur opérations de location	120	-71	49	103	-67	36
Produits et charges sur immeubles de placement	92	-47	45	92	-39	53
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	1 290	-547	743	1 102	-519	583
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	4 868	-3 541	1 327	5 321	-4 294	1 027

La ligne « Produits et charges des activités d'assurance » comprend uniquement les éléments techniques d'assurance. Elle ne comprend pas les éléments financiers inscrits dans les autres rubriques du produit net bancaire.

5.6. Charges générales d'exploitation

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Charges de personnel	-4 870	-4 772
Impôts et taxes	-296	-203
Services extérieurs	-2 489	-2 508
Autres frais administratifs	-2 785	-2 711
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-7 655	-7 483

5.7. Risque de crédit

5.7.1. Coût du risque

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Opérations interbancaires	-42	-30
Opérations avec la clientèle	-1 766	-2 017
Autres actifs financiers	-188	-78
Engagement par signature	-117	-127
Dotations pour dépréciations et provisions	-2 113	-2 252
Opérations interbancaires	61	13
Opérations avec la clientèle	1 863	1 508
Autres actifs financiers	100	149
Engagement par signature	75	122
Reprises sur dépréciations et provisions	2 099	1 792
Pertes sur créances interbancaires irrécouvrables	-28	-3
Pertes sur créances irrécouvrables avec la clientèle	-580	-428
Pertes sur autres actifs financiers	-332	-112
Pertes sur créances irrécouvrables	-940	-543
Récupérations sur créances amorties	30	33
COÛT DU RISQUE	-924	-970

5.7.2. Dépréciations et provisions pour risque de crédit

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2011
Actifs financiers disponibles à la vente	339	25	-72	5	297
Opérations interbancaires	384	42	-61	-17	348
Opérations avec la clientèle	11 242	1 766	-1 863	-127	11 018
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1	9	-2	-6	2
Autres actifs financiers	251	154	-26	-147	232
Dépréciations déduites de l'actif	12 217	1 996	-2 024	-292	11 897
Provisions sur engagements hors bilan	959	117	-75	-63	938
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	13 176	2 113	-2 099	-355	12 835

5.8. Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Sociétés financières	100	107
Volksbank international AG	-5	0
CNP Assurances (groupe)	81	83
Participations du groupe Natixis	10	11
SOCRAM BANQUE	2	2
Crédit Immobilier Hotelier	4	3
Autres	8	8
Sociétés non financières	5	3
Maisons France Confort P-I	3	2
Autres	2	1
QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	105	110

5.9. Impôts sur le résultat

5.9.1. Composantes du poste « Impôts sur le résultat »

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Impôts courants	-667	-425
Impôts différés	-353	-477
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	-1 020	-902

5.9.2. Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Résultat net (part du groupe)	1 946	1 945
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	196	193
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-105	-110
Impôts	1 020	902
RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (A)	3 057	2 930
Taux d'imposition de droit commun français (B)	34,4%	34,4%
Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A x B)	-1 053	-1 009
Effet de la variation des impôts différés non constatés	63	37
Effet des différences permanentes	22	42
Impôts à taux réduit et activités exonérées	5	8
Différence de taux d'impôt sur les revenus taxés à l'étranger	1	-6
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	-22	-13
Autres éléments	-36	39
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	-1 020	-902
Taux effectif d'impôt	33,4%	30,8%

Note 6. Engagements de financement et de garantie

6.1. Engagements de financement

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements de financement donnés en faveur	135 250	127 726
- des établissements de crédit	21 030	17 726
- de la clientèle	114 220	110 000
* Ouvertures de crédit confirmées	104 193	100 724
* Autres engagements	10 027	9 276
Engagements de financement reçus	75 383	77 742
- d'établissements de crédit	71 069	76 823
- de la clientèle	4 314	919

6.2. Engagements de garantie

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements de garantie donnés	191 121	219 364
- d'ordre des établissements de crédit	91 458	109 974
- d'ordre de la clientèle	99 663	109 390
Engagements de garantie reçus	171 626	168 557
- d'établissements de crédit	30 864	30 874
- de la clientèle	140 762	137 683

Note 7. Evolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions du périmètre de consolidation au cours du 1^{er} semestre 2011 sont les suivantes :

- Augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans Natixis
Suite à l'option exercée par BPCE pour le paiement du dividende Natixis en actions nouvelles, le taux d'intérêt du Groupe dans Natixis s'élève à 72,4 % au 30 juin 2011 (contre 71,7 % au 31 décembre 2010).
- Création de la plate-forme 1818 Partenaires
Dans le cadre de la création d'une plate-forme de distribution auprès des CGPI (Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendant), la Banque Privée 1818 a acquis, au cours du 1^{er} trimestre 2011, 66 % de Sélection R, filiale du groupe Rothschild et renommée Sélection 1818. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 38 millions d'euros.
- Rachat des participations détenues par des tiers dans les activités immobilières marocaines
Au cours du 1^{er} trimestre 2011, BPCE IOM a procédé au rachat des participations détenues par des tiers dans ses activités immobilières.

En application de la norme IFRS3R, cette opération de rachat de parts d'un minoritaire dans des entités contrôlées par le groupe n'a pas d'impact direct sur le

compte de résultat. Elle se traduit par une diminution nette des capitaux propres totaux égale au montant versé, soit 22 millions d'euros.

- Cession d'Eurosic (cf. 1.3).
- Cession de Foncia (cf. 1.3).

La contribution des activités de Foncia au compte de résultat du 1^{er} semestre 2011 s'établit comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011
Produit net bancaire	298
Frais de gestion	-269
Résultat brut d'exploitation	29
Coût du risque	
Résultat d'exploitation	29
Gains ou pertes sur autres actifs	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	
Résultat avant impôts	29
Impôts sur le résultat	-14
Résultat net	15
Intérêts minoritaires	
RESULTAT NET PART DU GROUPE	15

5.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du Groupe BPCE

KPMG Audit
Département de KPMG S.A
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers
Audit**
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
Cedex

Aux actionnaires

BPCE

50, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du Groupe BPCE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire, dans un contexte caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier de la Grèce, dont les effets sont décrits dans la note 1.3.4. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Fabrice Odent

Marie-Christine Jolys

PricewaterhouseCoopers

Audit

Anik Chaumartin

Mazars

Charles de Boisriou

Jean Latorzeff

5.2 Comptes consolidés résumés IFRS du groupe BPCE SA au 30 juin 2011

5.2.1 Bilan consolidé

ACTIF			
<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2011	31/12/2010
Caisse, banques centrales		28 578	19 743
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	160 879	161 612
Instruments dérivés de couverture		7 504	7 279
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	43 701	41 374
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	175 443	183 307
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	244 318	260 415
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 387	2 128
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		5 795	6 151
Actifs d'impôts courants		700	879
Actifs d'impôts différés		3 690	3 855
Comptes de régularisation et actifs divers		35 727	34 387
Actifs non courants destinés à être cédés		0	43
Participations dans les entreprises mises en équivalence		12 769	12 649
Immeubles de placement		1 296	1 303
Immobilisations corporelles		1 253	1 177
Immobilisations incorporelles		877	1 491
Ecarts d'acquisition	4.6	2 882	3 624
TOTAL DE L'ACTIF		726 799	741 417

PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2011	31/12/2010
Banques centrales		528	488
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	155 526	160 865
Instruments dérivés de couverture		5 145	6 753
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1	141 211	153 565
Dettes envers la clientèle	4.7.2	80 950	77 446
Dettes représentées par un titre	4.8	226 128	223 014
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		813	982
Passifs d'impôts courants		747	461
Passifs d'impôts différés		770	789
Comptes de régularisation et passifs divers		28 945	29 278
Provisions techniques des contrats d'assurance		41 728	40 502
Provisions	4.9	1 985	1 993
Dettes subordonnées	4.10	13 282	14 212
Capitaux propres		29 041	31 069
Capitaux propres part du groupe		23 160	25 146
Capital et primes liées		18 408	19 608
Réserves consolidées		4 638	4 414
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-547	-441
Résultat de la période		661	1 565
Intérêts minoritaires		5 881	5 923
TOTAL DU PASSIF		726 799	741 417

5.2.2 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Intérêts et produits assimilés	5.1	9 348	4 554
Intérêts et charges assimilées	5.1	-7 390	-3 532
Commissions (produits)	5.2	2 097	1 914
Commissions (charges)	5.2	-690	-685
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	652	1 511
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	78	58
Produits des autres activités	5.5	2 648	2 678
Charges des autres activités	5.5	-1 939	-2 516
Produit net bancaire		4 804	3 982
Charges générales d'exploitation	5.6	-3 271	-2 557
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-169	-129
Résultat brut d'exploitation		1 364	1 296
Coût du risque	5.7	-450	-239
Résultat d'exploitation		914	1 057
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.8	424	334
Gains ou pertes sur autres actifs		-118	-112
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Résultat avant impôts		1 220	1 279
Impôts sur le résultat	5.9	-319	-262
Résultat net		901	1 017
Intérêts minoritaires		-240	-230
RESULTAT NET PART DU GROUPE		661	787

5.2.3 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011	1^{er} semestre 2010
Résultat net	901	1 017
Ecarts de conversion	-369	785
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	94	-30
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	136	0
Impôts	3	33
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-21	-11
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NETS D'IMPOTS)	-157	777
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	744	1 794
Part du groupe	555	1 337
Intérêts minoritaires	189	457

5.2.4 Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et primes liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Actions de préférence	Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				
Capitaux propres au 1er janvier 2010	390	14 988	3 000	6 250	-1 044	-170	111	-358		23 167	5 303	28 470
Augmentation de capital	77	1 730								1 807		1 807
Distribution					-105					-105	-39	-144
Remboursement de TSS				-1 300						-1 300		-1 300
Rémunération TSS					-409					-409	-56	-465
Rachat des actions de préférence			-1 800		-102					-1 902		-1 902
Impact de la fusion		1 223			888					2 064	107	2 171
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires							-36	-11			-35	-35
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						188	-276	111		23	166	189
Résultat									1 565	1 565	451	2 016
Autres variations					236					236	26	262
Capitaux propres au 31 décembre 2010	467	17 941	1 200	4 950	-536	18	-201	-258	1 565	25 146	5 923	31 069
Affectation du résultat de l'exercice 2010					1 565				-1 565			
Capitaux propres au 1er janvier 2011	467	17 941	1 200	4 950	1 029	18	-201	-258		25 146	5 923	31 069
Distribution					-104					-104	-239	-343
Remboursement de TSS				-1 000						-1 000	-29	-1 029
Rémunération TSS					-158					-158	-27	-185
Rachat des actions de préférence (1)			-1 200		-20					-1 220		-1 220
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires					-37					-37	67	30
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-249	51	92		-106	-51	-157
Résultat									661	661	240	901
Autres variations					-22					-22	-3	-25
Capitaux propres au 30 juin 2011	467	17 941		3 950	688	-231	-150	-166	661	23 160	5 881	29 041

Commentaire :

(1) BPCE a procédé au rachat des actions de préférence souscrites par l'Etat à hauteur de 1,2 milliard d'euros.

5.2.5 Tableau de variation des flux de trésorerie

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011	1^{er} semestre 2010
Résultat avant impôts	1 220	1 279
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	199	153
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	-92	987
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-342	-262
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	-82	-254
Produits/charges des activités de financement	286	271
Autres mouvements	-815	3 015
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	-846	3 910
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-853	16 470
Flux liés aux opérations avec la clientèle	22 024	307
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	-4 574	-4 716
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	-1 273	-4 812
Impôts versés	699	99
Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	16 023	7 348
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	16 397	12 537
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	545	426
Flux liés aux immeubles de placement	-53	-60
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-197	-140
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	295	226
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽¹⁾	-2 428	-125
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 123	-811
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-3 551	-936
Effet de la variation des taux de change (D)	-771	713
Flux nets de trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	12 370	12 540
Caisse et banques centrales		
Caisse et banques centrales (actif)	19 743	8 755
Banques centrales (passif)	-488	-213
Opérations à vue avec les établissements de crédit		
Comptes ordinaires débiteurs	5 210	4 781
Comptes et prêts à vue	3 280	8 222
Comptes créditeurs à vue	-18 950	-22 651
Opérations de pension à vue	-604	-2 138
Trésorerie à l'ouverture	8 191	-3 244
Caisse et banques centrales		
Caisse et banques centrales (actif)	28 579	20 290
Banques centrales (passif)	-528	-874
Opérations à vue avec les établissements de crédit		
Comptes ordinaires débiteurs	6 472	4 753
Comptes et prêts à vue	4 012	11 146
Comptes créditeurs à vue	-17 066	-26 135
Opérations de pension à vue	-908	116
Trésorerie à la clôture	20 561	9 296
Variation de la trésorerie nette	12 370	12 540

(1) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprennent :

- le rachat des actions de préférence pour – 1 220 millions d’euros,
- le remboursement des titres super-subordonnés souscrits par l’Etat pour – 1 029 millions d’euros,
- les variations nettes de capital des intérêts minoritaires pour + 163 millions d’euros,
- et l’impact des distributions pour – 343 millions d’euros.

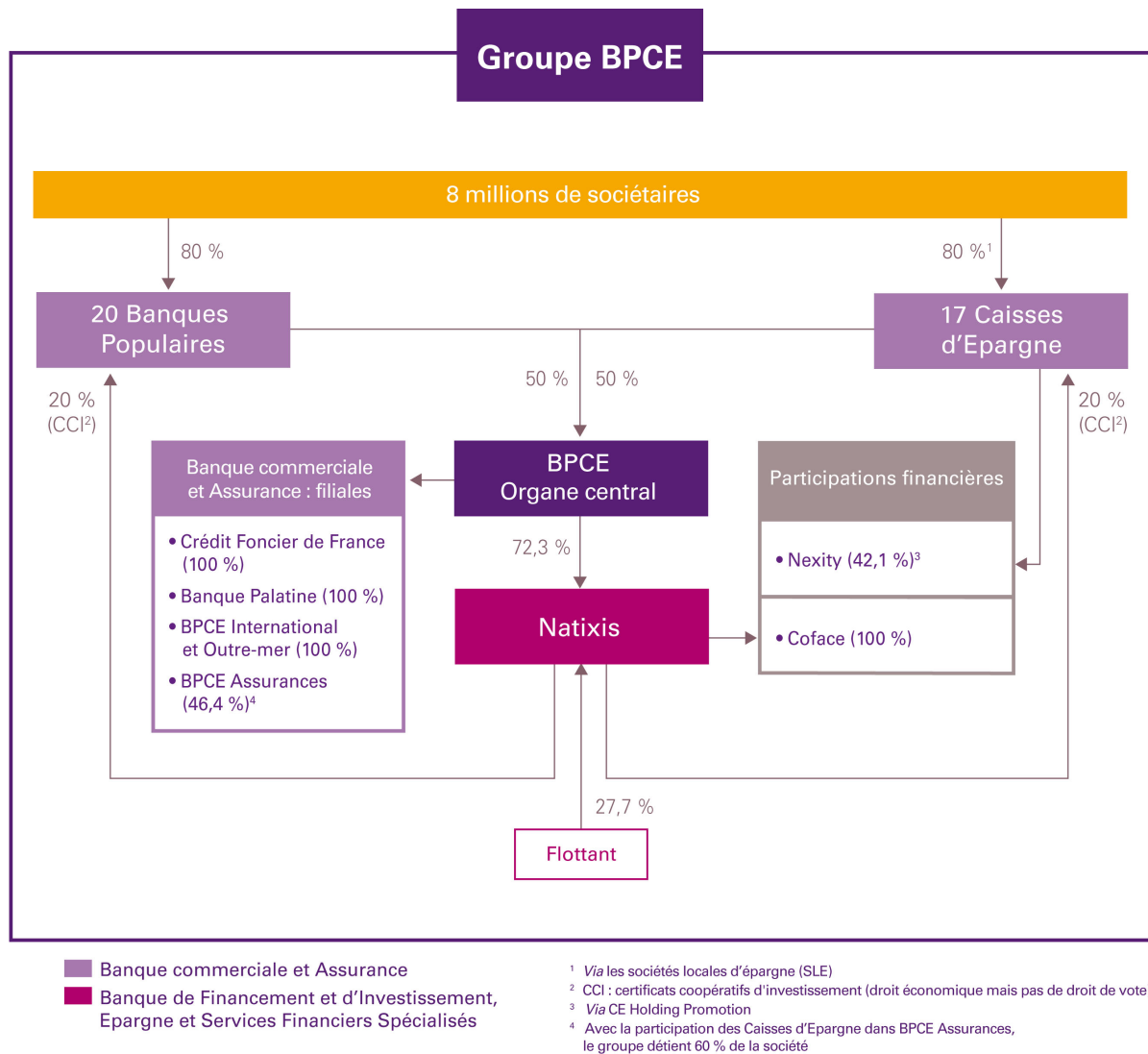
5.2.6 Annexe aux états financiers du groupe BPCE SA

NOTE 1.CADRE GENERAL.....	85
1.1. Le Groupe BPCE	85
1.2. Mécanisme de garantie	86
1.3. Faits caractéristiques du semestre	87
NOTE 2.PRINCIPES D'ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS	90
2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermediaire	90
2.2. Information sur les règles et principes comptables	90
2.3. Recours à des estimations	91
NOTE 3.INFORMATION SECTORIELLE.....	91
NOTE 4.NOTES RELATIVES AU BILAN.....	95
4.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	95
4.2. Actifs financiers disponibles à la vente	96
4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers	97
4.4. Prêts et créances	98
4.5. Reclassements d'actifs financiers	99
4.6. Ecart d'acquisition	100
4.7. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	101
4.8. Dettes représentées par un titre	101
4.9. Provisions	102
4.10. Dettes subordonnées	102
4.11. Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis	103
NOTE 5.NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	103
5.1. Produits et charges d'intérêt	103
5.2. Produits et charges de commissions	104
5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	104
5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	104
5.5. Produits et charges des autres activités	104
5.6. Charges générales d'exploitation	105
5.7. Risque de crédit	105
5.8. Quote-part dans le resultat net des entreprises mises en équivalence	106
5.9. Impôts sur le résultat	106
NOTE 6.ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE.....	107
6.1. Engagements de financement	107
6.2. Engagements de garantie	108
NOTE 7.EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	108

Note 1. Cadre général

1.1. Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau des Banques Populaires, le réseau des Caisses d'Épargne, l'organe central BPCE et ses filiales ainsi que CE Holding Promotion.



Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 20 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du Groupe.

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau des Caisses d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et de Prévoyance et les sociétés locales d'épargne.

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis via les CCI. Au niveau local, les SLE sont des

entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les coopérateurs. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

BPCE

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la Loi n°2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 20 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Epargne.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la Banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée, détenue à 72 %, qui réunit la Banque de Financement et d'Investissement, l'Epargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine, et BPCE International et Outre-mer) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du groupe.

Le groupe BPCE SA dont les comptes consolidés sont présentés ci-après comprend BPCE et ses filiales. Au travers de Natixis, BPCE détient notamment une participation indirecte dans les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne.

1.2. Mécanisme de garantie

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L.512-107 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds Réseau Banques Populaires, le Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banques Populaires** est constitué d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts est de 217 millions d'euros au 30 juin 2011 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du Groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds Réseau Banques Populaires, du Fonds réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du Groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R.515-1 du Code monétaire et financier.

La liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau pour chaque Caisse considérée, par la Banque Populaire qui en est l'actionnaire de référence et l'opératrice au titre de l'adossement technique et fonctionnel de la Caisse à la Banque Populaire d'adossement.

La liquidité et la solvabilité des sociétés locales d'épargne sont garanties au premier niveau pour chaque société locale d'épargne considérée, par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance dont la société locale d'épargne concernée est l'actionnaire.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

1.3. Faits caractéristiques du semestre

1.3.1. Remboursement intégral des actions de préférence et des titres super subordonnés à l'Etat

Au cours du mois de mars 2011, BPCE a procédé au rachat de 1 200 millions d'euros d'actions de préférence et de 1 000 millions d'euros de titres super subordonnés (TSS), détenus par la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE), filiale à 100 % de l'Etat. A l'issue de ces deux opérations, BPCE a intégralement remboursé l'Etat.

Cette opération a conduit à une diminution des capitaux propres part du Groupe de 2 220 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2011.

1.3.2. Cession de FONCIA

Le 12 mai 2011, BPCE a annoncé être entré en discussions exclusives avec un consortium regroupant Bridgepoint et Eurazeo, en vue de céder sa participation de 98 % dans le capital de FONCIA. Cette opération a été finalisée le 26 juillet 2011 pour un montant de 711 millions d'euros.

Elle se traduit dans les comptes semestriels présentés ci après par :

- la sortie du groupe FONCIA du périmètre de consolidation en date du 30 juin 2011 ;

- un résultat de l'opération qui s'élève à -141 millions d'euros inscrit en « Gains ou pertes sur autres actifs ».

Le résultat du 1^{er} semestre 2011 du groupe BPCE SA inclut par ailleurs le résultat du 1^{er} semestre 2011 du groupe FONCIA (présenté en note 7).

Par ailleurs, conformément aux accords conclus avec le consortium, le Groupe BPCE a procédé à un réinvestissement dans la holding de reprise sous forme de titres de capital et de titres de dettes pour 200 millions d'euros.

1.3.3. Risque souverain sur les pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien de l'Union européenne

o Montants des expositions

Plusieurs pays de la zone euro sont confrontés à des difficultés économiques et à une crise de confiance sur leur dette. Dans ce contexte, en collaboration avec le Fonds Monétaire International, l'Union européenne a élaboré des dispositifs de soutien envers la Grèce (mai 2010 et juillet 2011), l'Irlande (novembre 2010) et le Portugal (mai 2011).

Au titre de ses activités bancaires, les expositions du groupe BPCE SA au 30 juin 2011 au risque souverain sur ces trois pays, présentées selon la méthodologie définie par l'ABE (Autorité Bancaire Européenne), sont les suivantes :

en millions d'euros	Portefeuille bancaire				Portefeuille de négociation		TOTAL des expositions nettes
	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers à la juste valeur sur option	Expositions directes	Expositions indirectes	
Classement comptable							
Grèce	260	0	813	10	70	101	1 254
Irlande	0	212	0	0	0	43	255
Portugal	0	77	0	17	88	31	213
TOTAL	260	289	813	27	158	175	1 722

Pour le bilan, les expositions du portefeuille bancaire sur la Grèce ont une date d'échéance :

- antérieure au 1^{er} janvier 2021 à hauteur de 241 millions d'euros,
- postérieure au 1^{er} janvier 2021 et antérieure au 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 183 millions d'euros,
- postérieure au 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 659 millions d'euros.

Au titre de ses activités d'assurance, le groupe est également exposé au risque souverain sur ces trois pays au 30 juin 2011 à hauteur des montants suivants :

en millions d'euros	Expositions brutes	Expositions nettes
Grèce	682	84
Irlande	94	33
Portugal	277	42
TOTAL	1 053	159

Les expositions nettes sont déterminées après participation aux bénéfices.

o Appréciation des risques

Le plan d'aide à la Grèce adopté par les membres de l'Union Européenne prévoit, entre autres mesures, que les détenteurs de titres souverains grecs ont la possibilité d'échanger leurs titres venant à échéance entre le 1^{er} juillet 2011 et le 31 décembre 2020 contre d'autres titres émis par l'état grec. Cet échange se fera sur une base volontaire.

Le Groupe BPCE a décidé de participer au plan d'échange initié en juin 2011 et finalisé le 21 juillet 2011. Le choix d'apporter les titres à l'échange emporte des conséquences comptables différentes pour d'une part les titres dont l'échéance est antérieure au 1^{er} janvier 2021 que le plan inclut, et d'autre part ceux de maturité supérieure qu'il exclut :

- Titres couverts par le plan

Les titres destinés à faire l'objet de l'échange présenteront une décote de 21 % appréciée en valeur actuelle par rapport à leur valeur nominale.

Cette décote correspond à la renonciation aux flux de trésorerie contractuels relatifs aux titres existants, acceptée en raison des difficultés rencontrées par l'état grec.

Cette décote, définitive dès lors qu'un établissement participe à l'échange, a été enregistrée en coût du risque.

- Titres non couverts par le plan

Après prise en considération des différents aspects du plan (fonds publics, participation du secteur privé, profil de la dette grecque après rééchelonnement), il n'y a pas à ce jour d'évidence que le recouvrement des flux de trésorerie futurs correspondant à ces titres est compromis. En conséquence, ils n'ont pas à être dépréciés au titre du risque de contrepartie.

En conséquence, le groupe BPCE SA a comptabilisé une décote d'un montant de 73 millions d'euros au compte de résultat du 1^{er} semestre 2011 sur la ligne « Coût du risque », dont 58 millions d'euros au titre des portefeuilles bancaires et 15 millions d'euros au titre des portefeuilles des activités d'assurances (nets des effets sur la provision pour participation aux bénéficiaires).

S'agissant des dettes souveraines irlandaises et portugaises, après prise en considération des différents aspects des plans, il n'y a pas à ce jour d'évidence que le recouvrement des flux de trésorerie futurs correspondant à ces titres est compromis. En conséquence, ils n'ont pas à être dépréciés au titre du risque de contrepartie.

- **Juste valeur des actifs financiers**

Prêts et créances		
<i>en millions d'euros</i>	Valeur comptable	Juste valeur
Grèce	260	146
Irlande	0	0
Portugal	0	0
TOTAL	260	146
Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>en millions d'euros</i>	Juste valeur	Pertes latentes inscrites dans les capitaux propres
Grèce	0	0
Irlande	212	-127
Portugal	77	-49
TOTAL	289	-176
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
<i>en millions d'euros</i>	Valeur comptable	Juste valeur
Grèce	813	630
Irlande	0	0
Portugal	0	0
TOTAL	813	630

Pour les titres de dette souveraine grecque, la juste valeur a été déterminée de la façon suivante :

- Titres couverts par le plan : valeur décotée de 21 % par rapport à la valeur nominale pour intégrer les conséquences du plan ;

- Titres non couverts par le plan : prix de marché observé en date du 30 juin 2011 (à l'exception des titres faisant l'objet d'un rehaussement de crédit pour lesquels le nominal a été retenu).

Pour les titres de dettes souveraines irlandaises et portugaises, la juste valeur correspond au prix de marché observé en date du 30 juin 2011.

Note 2. Principes d'élaboration des comptes consolidés semestriels

2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermédiaire

Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la Recommandation n°2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2011 des sociétés incluses dans le périmètre du groupe BPCE SA. Les états financiers consolidés du groupe ont été arrêtés par le Directoire qui s'est tenu le 1^{er} août 2011.

2.2. Information sur les règles et principes comptables

Conformément au Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe BPCE SA a établi ses états financiers consolidés au titre du 1^{er} semestre 2011 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture³.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2011 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2010.

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2010 ont été complétées le cas échéant par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 et plus particulièrement les amendements à IAS 24 - Informations relatives aux parties liées et les amendements à IFRIC 14, à IAS 19 - le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2011 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

Le groupe n'anticipe pas l'application de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque ce choix relève d'une option, sauf mention spécifique. Il n'est toutefois pas attendu d'impact significatif de l'application de ces normes sur les comptes consolidés du groupe.

³ Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

2.3. Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations, utilisant les informations disponibles à la date de clôture, font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2011, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente, les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés.

Note 3. Information sectorielle

Le groupe BPCE SA s'articule autour de ses deux métiers cœurs :

La Banque commerciale et Assurance inclut :

- la contribution des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne : celles-ci participent au résultat du groupe BPCE SA au travers de la ligne « quote-part des sociétés mises en équivalence », *via* les certificats coopératifs d'investissement (CCI) qui représentent 20 % du capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, détenus par Natixis ;
- le Financement de l'immobilier, dont les résultats reflètent essentiellement la contribution du groupe Crédit Foncier ;
- l'Assurance, l'International et les Autres réseaux, qui comprend principalement la participation du groupe dans CNP Assurances, BPCE Assurances, les filiales internationales et outre-mer (dont BPCE IOM) et Banque Palatine.

La Banque de financement et d'investissement, l'épargne et les services financiers spécialisés englobe les métiers cœurs de Natixis :

- la banque de financement et d'investissement, qui se positionne comme la banque de la clientèle grandes entreprises et institutionnels de BPCE ;
- l'épargne avec la gestion d'actifs, l'assurance vie et la banque privée et, depuis le troisième trimestre 2010, le métier de capital investissement issu de la scission de Natixis Private Equity et ayant pour vocation à être une activité pour compte de tiers ;
- les services financiers spécialisés, qui regroupent les métiers de l'affacturage, du crédit-bail, du crédit à la consommation, des cautions et garanties, de l'ingénierie sociale, des Paiements et des titres.

Le pôle des Participations financières est le troisième secteur opérationnel, constitué par les participations de MeilleurTaux, ainsi que celles de Natixis avec Coface et les activités de Natixis Private Equity pour compte propre.

Le pôle Activités en gestion extinctive et hors métiers regroupe notamment :

- la contribution de la Gestion active des portefeuilles cantonnés (GAPC) de Natixis et les activités en gestion extinctive de compte propre et gestion déléguée de l'ex-CNCE ;
- la contribution de l'organe central et des holdings du groupe ainsi que les éléments relatifs aux dépréciations de valeur des écarts d'acquisition et aux amortissements des écarts d'évaluation.

Les données sectorielles 2011 présentées ont été retraitées pour tenir compte notamment :

- du reclassement suite à leurs cessions, de Foncia et Eurosic du pôle Participations financières vers le pôle Activités en gestion extinctive et Hors métiers ;
- du reclassement de Ma banque et Bankeo du pôle Banque Commerciale et Assurance au pôle Activités en gestion extinctive et Hors métiers ;
- des retraitements opérés par Natixis : intégration dans le pôle Services Financiers Spécialisés de Natixis de GCE Paiements, de Cicobail et d'Océor Lease. Ces retraitements conduisent à un transfert au niveau de l'information sectorielle du groupe BPCE SA de ces entités du pôle Banque Commerciale et Assurance vers le pôle Banque de Financement et d'Investissement, Epargne et Services Financiers Spécialisés.

Par ailleurs, les données sectorielles du premier semestre 2010 présentées sont celles présentées dans les états financiers du premier semestre 2010, et reflètent donc le périmètre de consolidation antérieur aux opérations de rationalisation du groupe intervenues en 2010.

1^{er} semestre 2011 – Compte de résultat par pôle et sous-pôle

<i>en millions d'euros</i>	Banque commerciale et Assurance	BFI, Epargne et SFS	Participations financières	Activités en gestion extinctive et hors métiers	groupe BPCE SA
Produit net bancaire	908	3 148	433	315	4 804
Frais de gestion	-606	-1 952	-367	-515	-3 440
Résultat brut d'exploitation	302	1 196	66	-200	1 364
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>66,7%</i>	<i>62,0%</i>	<i>84,8%</i>	<i>ns</i>	<i>71,6%</i>
Coût du risque	-166	-88	-20	-176	-450
Résultat des entreprises MEE	412	8	3	1	424
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-11	0	-5	-102	-118
Résultat avant impôt	537	1 116	44	-477	1 220
Impôts sur le résultat	-38	-322	-20	61	-319
Intérêts minoritaires	-98	-226	-8	92	-240
Résultat net part du groupe	401	568	16	-324	661

Banque commerciale et Assurance

en millions d'euros	CCI Banques Populaires et Caisses d'Epargne	Financement de l'immobilier	Assurance, International et autres réseaux	Banque commerciale et Assurance
Produit net bancaire		460	448	908
Frais de gestion		-314	-292	-606
Résultat brut d'exploitation		146	156	302
<i>Coefficient d'exploitation</i>		68,3%	65,2%	66,7%
Coût du risque		-101	-65	-166
Résultat des entreprises MEE	319	3	90	412
Gains ou pertes nets sur autres actifs		4	-15	-11
Résultat avant impôts	319	52	166	537
Impôts sur le résultat		-16	-22	-38
Intérêts minoritaires	-88	0	-10	-98
Résultat net part du groupe	231	36	134	401

Banque de Financement et d'Investissement, l'épargne et les services financiers spécialisés

en millions d'euros	BFI	Epargne	Services financiers spécialisés	BFI, Epargne et SFS
Produit net bancaire	1631	945	572	3 148
Frais de gestion	-877	-669	-406	-1 952
Résultat brut d'exploitation	754	276	166	1 196
<i>Coefficient d'exploitation</i>	53,8%	70,8%	71,0%	62,0%
Coût du risque	-34	-12	-42	-88
Résultat des entreprises MEE	0	8	0	8
Résultat avant impôts	720	272	124	1 116
Impôts sur les bénéfices	-216	-66	-40	-322
Intérêts minoritaires	-138	-62	-26	-226
Résultat net part du groupe	366	144	58	568

1^{er} semestre 2010 – Compte de résultat par pôle et sous-pôle

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance	BFI, Epargne et SFS	Participations financières	Activités en gestion extinctive et hors métiers	groupe BPCE SA
Produit net bancaire	338	2 895	442	307	3 982
Frais de gestion	-257	-1 760	-360	-309	-2 686
Résultat brut d'exploitation	81	1 135	82	-2	1 296
<i>Coefficient d'exploitation</i>	76,0%	60,8%	81,4%	100,7%	67,5%
Coût du risque	-41	-195	-16	13	-239
Résultat des entreprises MEE	324	8	3	-1	334
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	4	-117	-112
Résultat avant impôts	365	948	73	-107	1 279
Impôts sur le résultat	-21	-276	-25	60	-262
Intérêts minoritaires	-75	-194	-21	60	-230
Résultat net part du groupe	269	478	27	13	787

Banque commerciale et Assurance

<i>en millions d'euros</i>	CCI Banques Populaires et Caisses d'Épargne	Assurance, International et autres réseaux	Banque commerciale et Assurance
Produit net bancaire	0	338	338
Frais de gestion	0	-257	-257
Résultat brut d'exploitation	0	81	81
<i>Coefficient d'exploitation</i>		76,0%	76,0%
Coût du risque	0	-41	-41
Résultat des entreprises MEE	237	87	324
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	1	1
Résultat avant impôts	237	128	365
Impôts sur le résultat	-3	-18	-21
Intérêts minoritaires	-66	-9	-75
Résultat net part du groupe	168	101	269

Banque de Financement et d'Investissement, l'épargne et les services financiers spécialisés

<i>en millions d'euros</i>	BFI	Epargne	Services financiers spécialisés	BFI, Epargne et SFS
Produit net bancaire	1 621	815	459	2 895
Frais de gestion	-826	-606	-328	-1 760
Résultat brut d'exploitation	795	209	131	1 135
<i>Coefficient d'exploitation</i>	50,9%	74,3%	71,7%	60,8%
Coût du risque	-156	-15	-24	-195
Résultat des entreprises MEE	0	7	1	8
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	-1	0
Résultat avant impôts	640	201	107	948
Impôts sur les bénéfices	-192	-50	-34	-276
Intérêts minoritaires	-127	-44	-23	-194
Résultat net part du groupe	321	107	50	478

Note 4. Notes relatives au bilan

4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

4.1.1. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011			31/12/2010		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	16 270	50	16 320	11 091	641	11 732
Obligations et autres titres à revenu fixe	16 907	2 827	19 734	16 743	2 619	19 362
Titres à revenu fixe	33 177	2 877	36 054	27 834	3 260	31 094
Actions et autres titres à revenu variable	13 848	11 345	25 193	13 950	11 500	25 450
Prêts aux établissements de crédit	2 896	758	3 654	3 126	874	4 000
Prêts à la clientèle	749	3 840	4 589	1 058	4 229	5 287
Prêts	3 645	4 598	8 243	4 184	5 103	9 287
Opérations de pension	////	22 580	22 580	////	11 938	11 938
Dérivés de transaction	68 809	////	68 809	83 843	////	83 843
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	119 479	41 400	160 879	129 811	31 801	161 612

4.1.2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Opérations de pension	26 558	25 735
Autres passifs financiers	1 794	2 115
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	28 352	27 850
Dérivés de transaction	68 625	80 850
Comptes à terme et emprunts interbancaires	2 887	2 978
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	14	94
Dettes représentées par un titre	35 330	41 314
Dettes subordonnées	83	86
Opérations de pension	20 235	7 671
Autres passifs financiers	0	22
Passifs financiers à la juste valeur sur option	58 549	52 165
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	155 526	160 865

4.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Effets publics et valeurs assimilées	9 479	7 323
Obligations et autres titres à revenu fixe	25 585	25 902
Titres dépréciés	283	265
Titres à revenu fixe	35 347	33 490
Actions et autres titres à revenu variable	10 067	9 595
Prêts aux établissements de crédit	1	1
Prêts à la clientèle	56	61
Prêts	57	62
Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente	45 471	43 147
Dépréciation des créances douteuses	-155	-158
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	-1 615	-1 615
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	43 701	41 374

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré.

Comme au 31 décembre 2010, pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou une baisse depuis plus de 36 mois constituent des indices de perte de valeur. Ces indicateurs avaient fait l'objet d'une révision au cours de l'exercice 2010 (sans impact significatif) afin de donner une meilleure image.

4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	30/06/2011
ACTIFS FINANCIERS				
Titres	32 005	7 889	7 131	47 025
Instruments dérivés	1 470	65 129	2 210	68 809
Autres actifs financiers	35	3 610		3 645
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	33 510	76 628	9 341	119 479
Titres	10 677	2 434	1 111	14 222
Autres actifs financiers		26 146	1 032	27 178
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	10 677	28 580	2 143	41 400
Instruments dérivés de couverture	3	7 499	2	7 504
Titres de participation	713	437	1 613	2 763
Autres titres	36 062	4 171	648	40 881
Autres actifs financiers		32	25	57
Actifs financiers disponibles à la vente	36 775	4 640	2 286	43 701
PASSIFS FINANCIERS				
Titres	26 475	560		27 035
Instruments dérivés	1 503	67 014	108	68 625
Autres passifs financiers	4	1 313		1 317
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	27 982	68 887	108	96 977
Titres	1 966	53 682		55 648
Autres passifs financiers		888	2 013	2 901
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	1 966	54 570	2 013	58 549
Instruments dérivés de couverture	12	5 102	31	5 145
<hr/>				
<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	31/12/2010
ACTIFS FINANCIERS				
Titres	24 419	8 756	8 609	41 784
Instruments dérivés	1 348	80 551	1 944	83 843
Autres actifs financiers	257	3 927		4 184
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	26 024	93 234	10 553	129 811
Titres	11 227	2 865	668	14 760
Autres actifs financiers		15 552	1 489	17 041
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	11 227	18 417	2 157	31 801
Instruments dérivés de couverture	2	7 178	99	7 279
Titres de participation	618	505	1 548	2 671
Autres titres	32 294	4 277	2 069	38 640
Autres actifs financiers		32	31	63
Actifs financiers disponibles à la vente	32 912	4 814	3 648	41 374
PASSIFS FINANCIERS				
Titres	24 952	808	552	26 312
Instruments dérivés	1 417	79 342	91	80 850
Autres passifs financiers	7	1 531		1 538
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	26 376	81 681	643	108 700
Titres		49 072		49 072
Autres passifs financiers	2	1 052	2 039	3 093
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	2	50 124	2 039	52 165
Instruments dérivés de couverture	16	6 692	44	6 753

4.4 Prêts et créances

4.4.1. Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Prêts et créances sur les établissements de crédit	175 700	183 593
Dépréciations individuelles	-245	-247
Dépréciations sur base de portefeuilles	-12	-39
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	175 443	183 307

Décomposition des prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	6 778	5 535
Opérations de pension	37 488	41 159
Comptes et prêts	124 936	129 696
Opérations de location financement	4	4
Prêts subordonnés et prêts participatifs	3 644	3 583
Titres assimilés à des prêts et créances	2 517	3 268
Prêts et créances dépréciées	333	348
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	175 700	183 593

4.4.2. Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Prêts et créances sur la clientèle	248 609	265 031
Dépréciations individuelles	-3 326	-3 529
Dépréciations sur base de portefeuilles	-965	-1 087
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	244 318	260 415

Décomposition des prêts et créances sains sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	8 222	8 567
Prêts à la clientèle financière	4 623	5 651
Crédits de trésorerie	32 688	35 321
Crédits à l'équipement	25 469	26 683
Crédits au logement	59 819	59 748
Crédits à l'exportation	3 073	3 139
Autres crédits	19 580	20 785
Opérations de pension	26 347	33 109
Prêts subordonnés	90	89
Autres concours à la clientèle	171 689	184 525
Titres assimilés à des prêts et créances	41 496	44 208
Autres prêts et créances sur la clientèle	18 845	18 718
Prêts et créances dépréciés	8 357	9 013
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LA CLIENTELE	248 609	265 031

4.5. Reclassements d'actifs financiers

Portefeuille d'actifs financiers reclassés

En application des amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers au cours du second semestre 2008.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable		Juste valeur	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actifs reclassés en 2008 vers la catégorie				
Actifs financiers disponibles à la vente	406	407	406	407
Prêts et créances	17 690	20 501	16 937	19 754
Total des titres reclassés en 2008	18 096	20 908	17 343	20 161
Total des titres reclassés depuis 2008	0	0	0	0
Total des titres reclassés	18 096	20 908	17 343	20 161

Variation de juste valeur qui aurait été comptabilisée si les titres n'avaient pas été reclassés

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011	1^{er} semestre 2010
Variation de juste valeur		
- qui aurait été enregistrée au compte de résultat si les titres n'avaient pas été reclassés	-59	-1
- qui aurait été enregistrée en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres si les titres n'avaient pas été reclassés	-16	105

4.6. Ecarts d'acquisition

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Valeur nette à l'ouverture	3 624	3 279
Acquisitions	41	46
Cessions	-689	-598
Fusion BP Participations et CE participations		830
Ecarts de conversion	-93	86
Autres variations	-1	-19
Valeur nette à la clôture	2 882	3 624

Ecarts d'acquisition détaillés

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable	
	30/06/2011	31/12/2010
Natixis	2 677	2 731
- Epargne	2 066	2 117
- Services financiers spécialisés	61	61
- Coface	525	528
- Autres	25	25
Foncia		689
Banque Palatine	95	95
Crédit Foncier	50	50
- Banco Primus	37	37
- Crédit Foncier Immobilier	13	13
BPCE IOM	56	54
Autres	4	5
TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION	2 882	3 624

4.7. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle

4.7.1. Dettes envers les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes à vue	17 066	18 800
Opérations de pension	908	604
Dettes rattachées	16	10
Dettes à vue envers les établissements de crédit	17 990	19 414
Emprunts et comptes à terme	81 646	91 082
Opérations de pension	40 871	42 421
Dettes rattachées	704	648
Dettes à terme envers les établissements de crédit	123 221	134 151
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	141 211	153 565

4.7.2. Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	20 320	13 261
Comptes d'épargne à régime spécial	2 590	2 603
Comptes et emprunts à vue	18 622	12 078
Comptes et emprunts à terme	14 502	15 846
Dettes rattachées	85	147
Autres comptes de la clientèle	33 209	28 071
A vue	2 256	6 734
A terme	20 780	24 749
Dettes rattachées	97	2
Opérations de pension	23 133	31 485
Autres dettes envers la clientèle	1 698	2 026
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	80 950	77 446

4.8. Dettes représentées par un titre

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Emprunts obligataires	146 829	147 277
Titres du marché interbancaire et Titres de créances négociables	76 966	73 154
Autres dettes représentées par un titre	50	54
Total	223 845	220 485
Dettes rattachées	2 283	2 529
TOTAL DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	226 128	223 014

4.9. Provisions

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2011	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements (1)	30/06/2011
Provisions pour engagements sociaux	544	89	-11	-13	16	625
Provisions pour activité d'épargne-logement	6	1	-1	0	1	7
Provisions pour engagements hors bilan	732	62	-1	-18	-62	713
Provisions pour restructurations	34	0	-7	-3	1	25
Provisions pour litiges	238	48	-24	-8	-5	249
Autres	439	44	-9	-56	-52	366
Autres provisions	1 449	155	-42	-85	-117	1 360
TOTAL DES PROVISIONS	1 993	244	-53	-98	-101	1 985

(1) Y compris variations de périmètre et de parité monétaire

4.10. Dettes subordonnées

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Dettes subordonnées à durée déterminée	12 654	13 476
Dettes subordonnées à durée indéterminée	127	161
Dépôts de garantie à caractère mutuel	4	10
Sous total	12 785	13 647
Dettes rattachées	256	233
Réévaluation de la composante couverte	241	332
TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES	13 282	14 212

Evolution des dettes subordonnées au cours du 1^{er} semestre 2011

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2011	Emission	Remboursement	Autres mouvements (1)	30/06/2011
Dettes subordonnées à durée déterminée	13 476		-799	-23	12 654
Dettes subordonnées à durée indéterminée	161		-44	10	127
Dépôts de garantie à caractère mutuel	10		-6		4
Dettes rattachées	233	////	////	23	256
Réévaluation de la composante couverte	332	////	////	-91	241
TOTAL	14 212		-849	-81	13 282

(1) Y compris variations de périmètre et de parité monétaire

4.11. Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

4.11.1. Actions ordinaires

Au 30 juin 2011, le capital de BPCE est intégralement détenu à parité par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne.

4.11.2. Autres instruments de capitaux propres

Au 30 juin 2011, les actions de préférence souscrites par l'État ont été intégralement rachetées.

4.11.3. Titres super subordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres

Entité émettrice	Date d'émission	Devise	Montant (en devise d'origine)	Date d'option de remboursement	Date de majoration d'intérêt	Taux	Nominal au 30/06/2011 (en millions d'euros)
BPCE	26 novembre 2003	EUR	800 millions	30 juillet 2014	30 juillet 2014	5,25%	800
BPCE	30 juillet 2004	USD	200 millions	30 mars 2012	néant	Min (CMT 10 ans + 0,3% ; 9%)	138
BPCE	6 octobre 2004	EUR	700 millions	30 juillet 2015	30 juillet 2015	4,63%	700
BPCE	12 octobre 2004	EUR	80 millions	12 janvier 2012	néant	Min (CMS 10 ans ; 7%)	80
BPCE	27 janvier 2006	USD	300 millions	27 janvier 2012	néant	6,75%	207
BPCE	1 février 2006	EUR	350 millions	1 février 2016	néant	4,75%	350
BPCE	30 octobre 2007	EUR	850 millions	30 octobre 2017	30 octobre 2017	6,12%	850
BPCE	6 août 2009	EUR	52 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	52
BPCE	6 août 2009	EUR	374 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	374
BPCE	6 août 2009	USD	134 millions	30 septembre 2015	néant	13,00%	92
BPCE	6 août 2009	USD	444 millions	30 septembre 2019	30 septembre 2019	12,50%	306
BPCE	22 octobre 2009	EUR	750 millions	22 avril 2015	néant	9,25%	750
BPCE	17 mars 2010	EUR	1000 millions	17 mars 2015	17 mars 2020	9,00%	1 000
TOTAL							5 699

Note 5. Notes relatives au compte de résultat

5.1. Produits et charges d'intérêts

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2011			1 ^{er} semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	3 852	-434	3 418	1 561	-296	1 265
Prêts et créances avec les établissements de crédit	2 292	-1 566	726	1 278	-1 372	-94
Opérations de location-financement	244	////	244	198	////	198
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	////	-3 019	-3 019	////	-1 172	-1 172
Instruments dérivés de couverture	2 142	-2 354	-212	715	-687	28
Actifs financiers disponibles à la vente	646	////	646	540	////	540
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	157	////	157	141	////	141
Actifs financiers dépréciés	13	////	13	9	////	9
Autres produits et charges d'intérêts	2	-17	-15	112	-5	107
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS	9 348	-7 390	1 958	4 554	-3 532	1 022

5.2. Produits et charges de commissions

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011			1 ^{er} semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	3	-15	-12	2	-15	-13
Opérations avec la clientèle	388	-23	365	286	-7	279
Prestation de services financiers	185	-234	-49	239	-258	-19
Vente de produits d'assurance vie	78	////	78	18	////	18
Moyens de paiement	188	-53	135	133	-51	82
Opérations sur titres	125	-73	52	112	-80	32
Activités de fiducie	941	0	941	890	0	890
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	28	-15	13	74	-28	46
Autres commissions	161	-277	-116	160	-246	-86
TOTAL DES COMMISSIONS	2 097	-690	1 407	1 914	-685	1 229

5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Résultats sur instruments financiers de transaction	556	1 341
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	279	113
Résultats sur opérations de couverture	-58	47
Résultats sur opérations de change	-125	10
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	652	1 511

5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Résultats de cession	-63	-1
Dividendes reçus	191	178
Dépréciation durable des titres à revenu variable	-50	-119
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	78	58

5.5. Produits et charges des autres activités

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011			1 ^{er} semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	1 622	-1 581	41	2 219	-2 278	-59
Produits et charges sur opérations de location	37	-38	-1	21	-21	0
Produits et charges sur immeubles de placement	60	-29	31	44	-21	23
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	929	-291	638	394	-196	198
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	2 648	-1 939	709	2 678	-2 516	162

La ligne « Produits et charges des activités d'assurance » comprend uniquement les éléments techniques d'assurance. Elle ne comprend pas les éléments financiers inscrits dans les autres rubriques du produit net bancaire.

5.6. Charges générales d'exploitation

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Charges de personnel	-2 039	-1 573
Impôts et taxes	-113	-32
Services extérieurs	-1 119	-952
Autres frais administratifs	-1 232	-984
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-3 271	-2 557

5.7. Risque de crédit

5.7.1. Coût du risque

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2011
Opérations interbancaires	-41	-29
Opérations avec la clientèle	-583	-548
Autres actifs financiers	-176	-57
Engagement par signature	-62	-51
Dotations pour dépréciations et provisions	-862	-685
Opérations interbancaires	59	12
Opérations avec la clientèle	836	394
Autres actifs financiers	61	79
Engagement par signature	19	63
Reprises sur dépréciations et provisions	975	548
Opérations interbancaires	-24	-1
Opérations avec la clientèle	-272	-108
Autres actifs financiers	-280	-8
Pertes sur créances irrécouvrables	-576	-117
Récupérations sur créances amorties	13	15
TOTAL COÛT DU RISQUE	-450	-239

5.7.2. Dépréciations et provisions pour risque de crédit

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2011
Actifs financiers disponibles à la vente	158	20	-39	16	155
Opérations interbancaires	287	41	-59	-12	257
Opérations avec la clientèle	4 615	583	-836	-71	4 291
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1	9		-8	2
Autres actifs financiers	184	147	-22	-144	165
Dépréciations déduites de l'actif	5 245	800	-956	-219	4 870
Provisions sur engagements hors bilan	732	62	-19	-62	713
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	5 977	862	-975	-281	5 583

5.8. Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
CNP Assurances (groupe)	81	83
CCI Banques Populaires et Caisses d'Epargne	329	237
Entreprises associées du groupe Natixis	3	11
Crédit Immobilier Hotelier	4	3
Autres	7	0
QUOTE-PART DU RESULTAT DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	424	334

5.9. Impôts sur le résultat

5.9.1. Composantes du poste « Impôts sur le résultat »

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Impôts courants	-76	191
Impôts différés	-243	-453
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	-319	-262

5.9.2. Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>en millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010
Résultat net (part du groupe)	661	787
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	240	230
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-424	-334
Impôts	319	262
RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (A)	796	945
Taux d'imposition de droit commun français (B)	34,4%	34,4%
Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A x B)	-274	-325
Effet de la variation des impôts différés non constatés	61	36
Effet des différences permanentes	-33	39
Impôts à taux réduit et activités exonérées	-2	-1
Différence de taux d'impôt sur les revenus taxés à l'étranger	3	-6
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	-29	
Autres éléments	-45	-5
IMPOTS SUR LE RESULTAT	-319	-262
Taux effectif d'impôt	40,1%	27,8%

Note 6. Engagements de financement et de garantie

6.1. Engagements de financement

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements de financement donnés en faveur	114 694	106 176
- des établissements de crédit	43 575	39 654
- de la clientèle	71 119	66 522
* Ouvertures de crédit confirmées	61 462	57 542
* Autres engagements	9 657	8 980
Engagements de financement reçus	72 560	75 246
- d'établissements de crédit	68 589	74 780
- de la clientèle	3 971	466

6.2. Engagements de garantie

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements de garantie donnés	182 913	205 923
- d'ordre des établissements de crédit	44 327	67 508
- d'ordre de la clientèle	138 586	138 415
Engagements de garantie reçus	162 562	171 426
- d'établissements de crédit	72 484	84 049
- de la clientèle	90 078	87 377

Note 7. Evolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions du périmètre de consolidation au cours du 1^{er} semestre 2011 sont les suivantes :

- Augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans Natixis
Suite à l'option exercée par BPCE pour le paiement du dividende Natixis en actions nouvelles, le taux d'intérêt du Groupe dans Natixis s'élève à 72,4 % au 30 juin 2011 (contre 71,7 % au 31 décembre 2010).

- Création de la plate-forme 1818 Partenaires

Dans le cadre de la création d'une plate-forme de distribution auprès des CGPI (Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendant), la Banque Privée 1818 a acquis, au cours du 1^{er} trimestre 2011, 66 % de Sélection R, filiale du groupe Rothschild et renommée Sélection 1818. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 38 millions d'euros.

- Rachat des participations détenues par des tiers dans les activités immobilières marocaines

Au cours du 1^{er} trimestre 2011, BPCE IOM a procédé au rachat des participations détenues par des tiers dans ses activités immobilières.

En application de la norme IFRS3R, cette opération de rachat de parts d'un minoritaire dans des entités contrôlées par le groupe n'a pas d'impact direct sur le compte de résultat. Elle se traduit par une diminution nette des capitaux propres totaux égale au montant versé, soit 22 millions d'euros.

- Cession de Foncia (cf. 1.3)

La contribution des activités de Foncia au compte de résultat du 1^{er} semestre 2011 s'établit comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2011
Produit net bancaire	298
Frais de gestion	-269
Résultat brut d'exploitation	29
Coût du risque	
Résultat d'exploitation	29
Gains ou pertes sur autres actifs	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	
Résultat avant impôts	29
Impôts sur le résultat	-14
Résultat net	15
Intérêts minoritaires	
RESULTAT NET PART DU GROUPE	15

5.2.7. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du groupe BPCE SA

KPMG Audit
Département de KPMG S.A
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers
Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
Cedex

Aux actionnaires

BPCE
50, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du groupe BPCE SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire, dans un contexte caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier de la Grèce, dont les effets sont décrits dans la note 1.3.3. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Fabrice Odent

Marie-Christine Jolys

**PricewaterhouseCoopers
Audit**

Anik Chaumartin

Mazars

Charles de Boisriou

Jean Latorzeff

Chapitre 6 Informations complémentaires

6.1 Réduction de capital

Cette réduction de capital provient de l'annulation de l'autocontrôle généré par le remboursement des actions de préférence le 11 mars 2011.

Au cours de sa séance du 18 avril 2011, le Directoire,

- rappelle que le Directoire de BPCE du 14 mars 2011, ayant constaté le rachat réalisé le 11 mars 2011 de la totalité des actions de préférence émises au bénéfice de la SPPE, soit 2 573 653 actions, a décidé de la réduction du capital social de 38 604 795 euros par voie d'annulation des 2 573 653 actions de catégorie C, sous condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux ou, en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce compétent,
- rappelle que le procès-verbal dudit Directoire a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 17 mars 2011 et que ce dépôt fait courir le délai légal d'opposition des créanciers,
- observe que plus de vingt jours se sont écoulés depuis ce dépôt et que le greffe du Tribunal de Commerce de Paris a délivré un certificat de non-opposition des créanciers en date du 5 avril 2011,
- rappelle que l'article 12.3.4 (6) des statuts confère tous pouvoirs au Directoire pour assurer l'exécution de la présente décision, constater la réalisation de la condition suspensive visée ci-avant, modifier l'article 6 « Capital social » des statuts, une fois cette réduction de capital réalisée, et plus généralement faire le nécessaire aux fins d'exécuter la présente résolution.

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 12.3.4 (6) des statuts, le Directoire :

- constate la réalisation de la condition suspensive prévue par le Directoire du 14 mars 2011,
- constate en conséquence la réalisation définitive de la réduction de capital d'un montant de 38 604 795 euros par voie d'annulation des 2 573 653 actions de catégorie C rachetées par la Société le 11 mars 2011 conformément à la décision du Directoire du 7 mars 2011 et sur autorisation du Conseil de Surveillance donnée le 22 février 2011, en application de l'article 12.3.4 des statuts de la Société, le montant du capital social étant ainsi ramené de 505 831 755 euros à 467 226 960 euros,
- rappelle que, par décision du 14 mars 2011, le Directoire a précisé les modalités d'imputation de la différence entre la valeur de rachat des 2 573 653 actions de catégorie C et le montant de cette réduction de capital,
- constate que l'article 6 des statuts de la Société « Capital social » sera dorénavant rédigé comme suit :

« Article 6 - Capital social

- 1° Le capital social est fixé à quatre cent soixante sept millions deux cent vingt six mille neuf cent soixante euros (467 226 960 euros).
- 2° Il est divisé en 31 148 464 actions de quinze euros (15 euros) de valeur nominale chacune, entièrement libérées, réparties en deux catégories :
 - 15 574 232 actions de catégorie A
 - 15 574 232 actions de catégorie B

6.2 Capital de BPCE au 30 juin 2011

Suite à l'annulation de l'autocontrôle, le capital se répartit comme suit :

Actions	nombre de titres	Nominal	capital	taux de détention
Catégorie A (Caisses d'Épargne)	15 574 232	15 euros	233 613 480 euros	50 %
Catégorie B (Banques Populaires)	15 574 232	15 euros	233 613 480 euros	50 %
Total	31 148 464	15 euros	467 226 960 euros	100 %

6.3 Documents accessibles au public

Ce document est disponible sur le site internet du Groupe BPCE www.bpce.fr dans la rubrique

« communication financière » ou sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BPCE, peut, sans engagements et sans frais, demander les documents par courrier à l'adresse suivante :

BPCE

Département Émissions et Communication financière

50, avenue Pierre-Mendès-France

75013 Paris

Par ailleurs, les statuts sont disponibles sur le site internet du Groupe BPCE dans l'espace communication financière à la rubrique « autres informations ».

Chapitre 7 Responsables du contrôle des comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
Cedex

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense
Cedex

Mazars

61, rue Henri-Regnault
92075 Paris La Défense
Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit (642010045 RCS Nanterre), KPMG Audit (775726417 RCS Nanterre), Mazars (784824153 RCS Nanterre) sont enregistrés comme commissaires aux comptes, membres de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du Haut Conseil du commissariat aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit

L'assemblée générale de CEBP (dont la dénomination sociale est devenue BPCE lors de son Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2009), du 2 juillet 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers Audit pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Mme Anik Chaumartin.

Suppléant : Étienne Boris demeurant 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

KPMG Audit

L'assemblée générale de CEBP (dont la dénomination sociale est devenue BPCE lors de son Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2009), du 2 juillet 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer KPMG Audit pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

KPMG Audit est représenté par Mme Marie-Christine Jolys et M. Fabrice Odent.

Suppléant : Isabelle Goalec, demeurant 1, cours Valmy, 92923 Paris-La Défense cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

Mazars

Mazars a été nommé directement dans les premiers statuts de GCE Nao, lors de sa constitution, (dont la dénomination sociale est devenue CEBP par décision de l'associé unique le 6 avril 2009 puis BPCE lors de l'Assemblée Générale Mixte de CEBP du 9 juillet 2009) suite au pouvoir donné par le directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne à son président de signer les statuts de GCE Nao et tous les actes nécessaires à sa constitution. La durée de cette nomination est de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

Mazars est représenté par M. Charles De Boisriou et M. Jean Latorzeff.

Suppléant : Anne Veaute, demeurant 61, rue Henri-Regnault 92075 Paris-La Défense cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

Chapitre 8 Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel

8.1 Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel

François Pérol, Président du Directoire de BPCE

8.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés du Groupe BPCE et du groupe BPCE S.A. pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Fait à Paris le 29 août 2011

François Pérol

Président du Directoire de BPCE

Chapitre 9 Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004	Document de référence enregistré auprès de l'AMF le 12 avril 2011	1 ^{ère} actualisation déposée auprès de l'AMF le 13 mai 2011	2 ^e actualisation déposée auprès de l'AMF le 29 août 2010
1 Personnes responsables	423	39	114
2 Contrôleurs légaux des comptes	418	38	112-113
3 Informations financières sélectionnées			
3.1 Informations financières historiques sélectionnées par l'émetteur pour chaque exercice	10-11	2-30	6-20
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA	2-30	6-20
4 Facteurs de risque	47-53; 55-56; 58-59; 110-140; 145-160; 228-232; 297-300	31-33	21-39; 55-57 ; 72; 88-90; 105-106
5 Informations concernant l'émetteur			
5.1 Histoire et évolution de la Société	5		4
5.2 Investissements	404		
6 Aperçu des activités			
6.1 Principales activités	19-34; 238-241; 304-307	4-8	7-18
6.2 Principaux marchés	19-34; 238-241; 304-307	4-8	7-18
6.3 Evénements exceptionnels	NA		
6.4 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	405		
6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	19-34		
7 Organigramme du Groupe			
7.1 Description sommaire du Groupe	6-9; 12		52; 85
7.2 Liste des filiales importantes	13-16		
8 Propriétés immobilières, usines et équipements			
8.1 Immobilisation corporelle importante, existante ou planifiée	216; 286; 341		
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	369-389		
9 Examen de la situation financière et du résultat			
9.1 Situation financière	165-178; 182-185; 252-255; 320-322	2-4; 11-30	6-21
9.2 Résultat d'exploitation	184; 254; 322	4	6; 46; 79
10 Trésorerie et capitaux			
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	113-114; 186-187; 221-222; 256-257; 290; 346-347	24	19; 21; 48; 81; 69; 103; 111
10.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	188; 258		49 ; 82
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	218-219; 221; 232; 287-288; 290; 300,342;345-346	17	26
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	NA		
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	NA		
11 Recherche et développement, brevets et licences	NA		
12 Information sur les tendances	404		
13 Prévisions et estimations du bénéfice	NA		

14	Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale			
14.1	Organes d'administration et de direction	68-71; 107		
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	40; 70		
15	Rémunération et avantages			
15.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	98-106		
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	105-106; 242; 308-309		
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction			
16.1	Date d'expiration du mandat actuel	36; 69		
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	70		
16.3	Informations sur le Comité de l'Audit et le Comité de Rémunération de l'émetteur	41-42		
16.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	36		
17	Salariés			
17.1	Nombre de salariés	362		
17.2	Participations et stock-options des administrateurs	104-105		
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	398		
18	Principaux actionnaires			
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	298		
18.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	397		
18.3	Contrôle de l'émetteur	397	37	112
18.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	398		
19	Opérations avec des apparentés	242-243; 308-309		
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur			
20.1	Informations financières historiques	10-11		
20.2	Informations financières pro forma	NA		
20.3	Etats financiers	182-357		
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	250-251; 312-313; 356-357		
20.5	Date des dernières informations financières	182		
20.6	Informations financières intermédiaires	NA	2-30	6-20 ; 44-75; 77-108
20.7	Politique de distribution des dividendes	8		
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	141-144		37-39
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	405		
21	Informations complémentaires			
21.1	Capital social	394		112
21.2	Acte constitutif et statuts	393		112
22	Contrats importants	404		
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	NA		
24	Documents accessibles au public	421	37	112
25	Informations sur les participations	243-249; 309-311		74 ; 108

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	Pages
Attestation du responsable du document	114
Rapport semestriel d'activité	
Principaux événements survenus pendant les 6 premiers mois d'activité	4-5; 54-57; 87-90
Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice	21
Principales transactions entre parties liées	NA
Comptes consolidés	44-75; 77-108
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011	75-76; 109-110

BPCE

Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 467 226 960 euros

Siège social :

50, avenue Pierre Mendès France
75201 Paris Cedex 13
Tél. : 33(0) 1 58 40 41 42
RCS Paris N° 493 455 042

www.bpce.fr



GROUPE
BPCE

PARTENAIRE OFFICIEL